

**OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER**



CENTRE D'ADIOPODOUME — COTE D'IVOIRE

**MINISTÈRE
DU
PLAN**

**MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE**

**ÉTUDE
DE
QUELQUES CENTRES
SEMI-URBAINS**

J. CHEVASSU

SCIENCES HUMAINES

Volume I - N°7 - 1968

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Pages
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>I ère PARTIE : ANALYSE DES FACTEURS DE LA CROISSANCE</u>	
<u>ECONOMIQUE DES CENTRES</u>	26
<u>Section I ère : Etendue , Population et revenu</u> <u>monétaire des zones rurales.....</u>	26
A) <u>Etendue géographique</u> :	26
B) <u>Population de ces zones rurales</u>	30
C) <u>Revenus Monétaires des Ruraux</u>	32
<u>Section II ème : Dépenses Administratives</u>	49
A) Les Investissements	49
B) Personnel et Salaires distribués par les services publics et para-publics	53
C) Dépenses de fonctionnement des services publics	71
D) Pensions et retraites versées	83
<u>Section III Evolution de la circulation sur</u> <u>les axes routiers</u>	84
<u>Section IV Recapitulation et Structure</u> <u>des Revenus monétaires par zone</u> <u>d'influence</u>	88
<u>II ème PARTIE : Comparaison des Revenus monétaires</u> <u>au niveau des Centres</u> :	93
<u>Section I ère : Fonction Commerciale</u>	93
A) Nombre d'entreprises commerciales	93
B) Chiffre d'Affaires du commerce.....	104

C)	Estimation de la valeur ajoutée du commerce	119
D)	Revenu des traitants	123
<u>Section II^{ème} : Activité de transport des centres.</u>		126
A)	Les Transports ferroviaires	126
B)	Les Transports routiers	133
<u>Section III : L'artisanat et l'industrie</u>		149
A)	Nombre d'entreprises	149
B)	Structure des Entreprises artisanales.	149
C)	Chiffre d'Affaires de l'artisanat ...	153
D)	Valeur ajoutée de l'artisanat	157
E)	Valeur ajoutée moyenne par type d'entreprise artisanale	159
<u>Section IV : Loyers et autres services</u> :		160
A)	Loyers	
B)	Autres services	
<u>Section V : Recapitulatif des Revenus propres des Centres</u>		165
 <u>III^{ème} PARTIE : EFFETS INDUITS PAR LES ACTIVITES ECONOMIQUES</u> :		
		170
A)	Effets induits à l'intérieur du Centre.	170
B)	Effets induits sur les Revenus de l'Agriculture	184
C)	Relations ville - ville	187

I N T R O D U C T I O N
=====

Après l'étude économique d'un centre semi-urbain, Béoumi (1), nous nous proposons de donner les principaux résultats de l'enquête économique qui a porté sur les sept centres suivants : Béoumi, Brobo, Ferkéssédougou, Katiola, M'Bahiakro, Sakassou et Tiébissou.

Pour une raison de temps disponible, nous ne nous étendons pas sur les problèmes de méthode qui devraient faire l'objet d'un prochain rapport. En attendant, on voudra bien se rapporter aux différentes méthodes définies dans le rapport relatif à Béoumi.

CLASSIFICATION :

Si l'on prend le critère de la population, ces centres n'ont pas tous un caractère urbain aussi net. D'après les résultats des recensements démographiques de la population présente (Tableau N° 1) on peut classer ces centres en trois catégories :

1) Centres au caractère urbain marqué :

- Katiola avec 12.235 habitants
- Ferkéssédougou avec 10.171 habitants.

2) Centres semi-urbains :

- M'Bahiakro avec 8.469 habitants
- Béoumi avec 5.318 habitants
- Tiébissou avec 3.754 habitants.

(1) "Etude économique d'un centre semi-urbain : Béoumi". - Mai 68.

3) "Centres ruraux" :

- Sakassou avec 2.550 habitants
- Brobo avec 1.596 habitants.

Cependant, toute méthode d'enquête démographique se heurte inévitablement à des facteurs qui peuvent modifier sensiblement les résultats de l'enquête :

TABLEAU N° I - POPULATION PRESENTE ET POPULATION AYANT MOINS D'1 AN DE RESIDENCE :

C e n t r e (Date recensement)	Population recensée	0 à 1 an résidence	
		Nombre	%
KATIOLA (Novembre 1967)	12.235	1.452	11,8
FERKESSEDOUDOU (Avril 1968)	10.171	1.300	12,7
M'BAHIAKRO (Janvier 1968)	8.469	1.710	20,2
BEOUMI (Juillet 1967)	5.318	723	13,5
TIEBISSOU (Mai 1967)	3.754	810	21,6
SAKASSOU (Septembre 1967)	2.550	430	16,8
BROBO (Mars 1968)	1.596	280	17,5

En premier lieu, la population résidente est sous-estimée par le fait que :

- les habitants ont toujours peur d'un rétablissement de l'impôt de capitation.
- la famille a peur de donner des renseignements en cas d'absence temporaire du chef de famille.
- de nombreux planteurs ou cultivateurs résident une partie de l'année dans un campement. Malgré l'aide de l'administration, il n'est pas toujours possible de les faire revenir au moment du recensement.

En second lieu, la période de recensement peut introduire un biais important dans la population recensée à cause des variations mensuelles de la population flottante qui ne correspond pas forcément au taux de croissance réel de la population (Tableau N°1). Au cours de l'année, plusieurs facteurs peuvent modifier cette population flottante :

- la période de scolarité : Les recensements de Katiola, Tiébissou, M'Bahiakro et Brobo ont eu lieu pendant la période scolaire, contrairement à ceux de Béoumi et de Sakassou qui ont eu lieu au cours des grandes vacances et à celui de Ferkéssédougou qui a eu lieu pendant les vacances de Pâques.
- la période de traite qui a un effet différent selon les régions. Dans la région de Bouaké, riche en café - cacao, elle provoque un fort appel de main-d'oeuvre dans l'agriculture et dans les différents services. Dans la région du Nord, une partie de la

population active descend travailler en "Basse-Côte" les "six-mois".

Compte tenu de tous ces facteurs, il nous a semblé nécessaire de faire une estimation de la population résidente moyenne annuelle, élèves provenant de l'extérieur non compris, de manière à avoir des résultats comparables (Tableau N° II).

Pour déterminer le taux de croissance démographique, on dispose des recensements administratifs, variolo et des estimations réalisées par les enquêtes régionales - Ces évaluations ne paraissent pas toujours acceptables compte tenu de la date d'installation des habitants actuels de ces centres. Il faut préciser que la politique administrative de mise en oeuvre de plans de lotissement a parfois modifié profondément la population d'un centre. Ceux qui n'avaient pas les moyens matériels de se faire reconstruire une nouvelle case ont quitté la ville à titre définitif ou provisoire, les loyers étant élevés pendant la période de reconstruction. Ces démolitions ont touché la quasi totalité de Tiébissou, une partie importante de M'Bahiakro, Ferkéssédougou et Katiola, des cases isolées pour les autres centres.

D'après ces divers renseignements, nous avons fait une estimation de la population résidente en 1962 (Tableau N° II). Compte tenu de la marge d'appréciation qui entâche obligatoirement nos données, on considérera les taux de croissance moyens annuels

Tableau N° II

Population résidente moyenne estimée en 1968 et en 1962.

Taux de croissance moyen annuel.

Centre	Population résidente estimée en 1968 (1)	Estimation population résidente en 1962	Taux de croissance moyen annuel
Katiola	12.000	10.500	2,4 %
Ferkessedougou	10.500	10.000	0,8 %
M'Bahiakro	7.700	5.500	6,7 %
Béoumi	5.800	4.500	4,8 %
Tiebissou	3.800	2.800	5,9 %
Sakassou	2.800	1.500	14,4 %
Brobo	1.500	1.000	8,3 %

(1) Moyenne Annuelle élèves de l'extérieur non compris .

(2) Recensement Administratif Katiola : 10.772 hts. (1963)

" " Ferkessedougou: 9.445 hts. (1959)

" " M'Bahiakro : 3.121 hts. (1964)

" " Béoumi : 3.995 hts. (1963)

" " Tiebissou : 2.140 hts. (1956)

Estimation enquête régionale Sakassou: 1.230 hts. (1962)

" " " Brobo : 600 hts. (1962)

comme des indicateurs de la croissance probable passée.

De ce tableau N° II on peut dégager les tendances suivantes :

- 1) Les deux centres urbains ont connu une croissance démographique très lente ; 0,8 % pour Ferkéssédougou et 2,4 % pour Katiola. Le taux de croissance naturelle étant proche de 2 %, d'après les enquêtes régionales, le bilan migratoire a donc juste compensé la croissance naturelle à Katiola et a été inférieur à celle-ci à Ferkéssédougou.
- 2) Les trois centres semi-urbains ont eu une croissance démographique moyenne ; 6,7 % pour M'Bahiakro, 5,9 % pour Tiébissou et 4,8 % pour Béoumi.
- 3) Les "centres ruraux" ont eu, l'un une croissance très forte ; Sakassou avec 14,4 % par an et l'autre forte ; Brobo avec 8,3 % par an.

Ces "centres ruraux" apparaissent donc dans leur première phase de croissance et peuvent présenter de ce fait un intérêt. A l'instar d'un grand nombre de "centres ruraux", Sakassou et Brobo ont été érigés en Sous-Préfecture depuis l'indépendance. Cette nouvelle promotion administrative a contribué à développer les activités non agricoles. Sakassou n'aurait que 30 % d'actifs agricoles et Brobo 60 % environ d'après l'enquête démographique.

Cette modification de la répartition professionnelle a été en partie la conséquence de la mise en place des premiers éléments

d'une infrastructure urbaine : voirie, marché couvert, électrification ou groupe électrogène, éclairage public et réseau téléphonique pour Sakassou. Ces transformations s'accompagnent d'un aménagement du quartier central, de la reconstruction des maisons en matériaux durables : à Sakassou et à Brobo un quartier a été reconstruit avec des crédits de la SOGEFIA. Récemment un grand nombre de cases ont été démolies à Brobo pour permettre l'ouverture de nouvelles rues.

Tous ces caractères se retrouvent à un degré supérieur dans les centres semi-urbains et surtout dans les centres urbains étudiés.

L'évolution démographique et économique de ces centres a été fonction des conditions historiques qui ont joué un rôle sur la répartition ethnique et la fonction administrative, commerciale ou artisanale. Les conditions géographiques expliquent davantage le développement récent.

HISTORIQUE : (1)

D'après l'origine du peuplement de notre zone d'enquête, on peut distinguer deux grands groupes ethniques :

(1) Sources : Enquêtes régionales. Monographie des Sous-Préfets.

- le groupe des Senoufo : Ferkéssédougou et Katiola.
- le groupe des Baoulé pour les autres centres.

La région de Katiola a subi deux vagues successives de peuplement :

- les Tagouana, sous-groupe des Sénoufo, originaires de Sikasso (Mali) dont l'immigration remonterait au XVe siècle.
- les Mangoro, minoritaires, de race Mandingue, principalement artisans (poterie) et commerçants, chassés du Nord par les guerres de Samori au XIXe siècle.

Ce n'est qu'au XIXe siècle que fût fondé le village de Ferkéssédougou par la tribu des Niarafolo, sous-groupe également des Sénoufo, venue des environs de Kong, chassée par le roi Dioula, Sekou Watara.

Le peuplement de la région de Bouaké par le grand groupe des Baoulé, Asabou-Ashanti originaires du Ghana placés sous l'autorité de la Reine Abra POKOU, date du début de XVIIIe siècle. Jusque là, la région de Bouaké était assez peu peuplée ce qui permit aux Baoulé de ne pas rencontrer trop de résistance.

A la fin du XIXe siècle, les Baoulé du Nord conclurent une alliance avec Samori. En échange de produits vivriers et pagnes, les Baoulé purent acquérir un grand nombre de captifs, en particulier des Tagouana, Diamala et Djimini. C'est ainsi que "le vaste territoire compris entre Ferkéssédougou, Kong, Katiola et Dabakala fût presque entièrement vidé de ses habitants par Samori et réduit à l'état de terre brûlée". (1).

(1) "Le peuplement" - Enquête régionale de Bouaké. Tome I Page 21.

Ces grandes étapes historiques du peuplement semblent rendre compte des concentrations actuelles de population (Carte N° I). La région située au Nord du pays Baoulé reste sous-peulée avec des densités très faibles et de vastes étendues inhabitées.

Les apports de captifs expliquent en partie le décalage actuel des densités démographiques entre le Nord et le Sud. On remarquera que la région de Bouaké bénéficie pareillement d'un réseau plus dense de centres semi-urbains. La croissance démographique plus forte observée actuellement dans les centres de la région de Bouaké, n'est-elle pas liée en partie à la différence dans les densités régionales ?

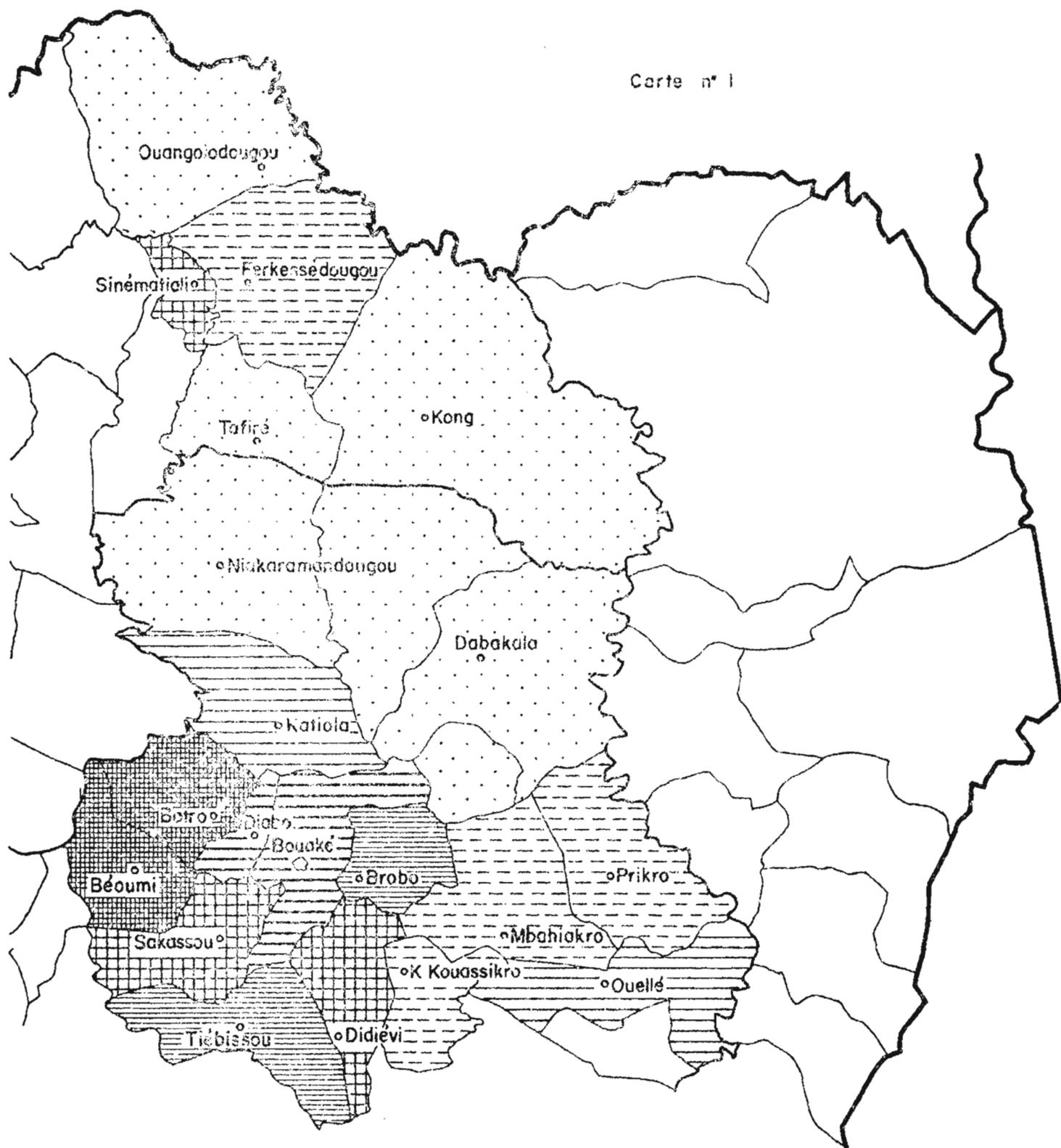
Il aura fallu attendre le début de ce siècle pour assister à la création des centres urbains par les autorités militaires ou civiles installées par la conquête et peuplés par la suite d'immigrants africains, commerçants et artisans principalement.

Béoumi, M'Bahiakro, Tiébissou et Sakassou doivent leur origine à des postes relais édifiés par les colonnes militaires pour des raisons stratégiques :

- Béoumi pour contrôler les bords du fleuve Bandama et M'Bahiakro ceux du N'Zi.
- Sakassou pour surveiller la chefferie des Ouarébo et Tiébissou celle des Aitou et celle des Nanafoué.

Les densités de population (1)
 (1) D'après le "Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire" 1965

Carte n° 1



 Moins de 5 hab/km²

 De 20 à 25

 De 5 à 10

 De 25 à 30

 De 10 à 15

 Plus de 30

 De 15 à 20

Echelle 1 / 2 000 000

La pacification fût suivie par la création de postes administratifs puis de circonscriptions administratives vers 1910.

C'est ainsi que l'ancien découpage administratif qui va être maintenu jusqu'à l'indépendance peut être ainsi délimité (Carte N° II) : Chefs lieux de subdivision Ferkéssédougou, M'Bahiakro, Béoumi, Tiébissou qui administreraient respectivement les Sous-préfectures actuelles de :

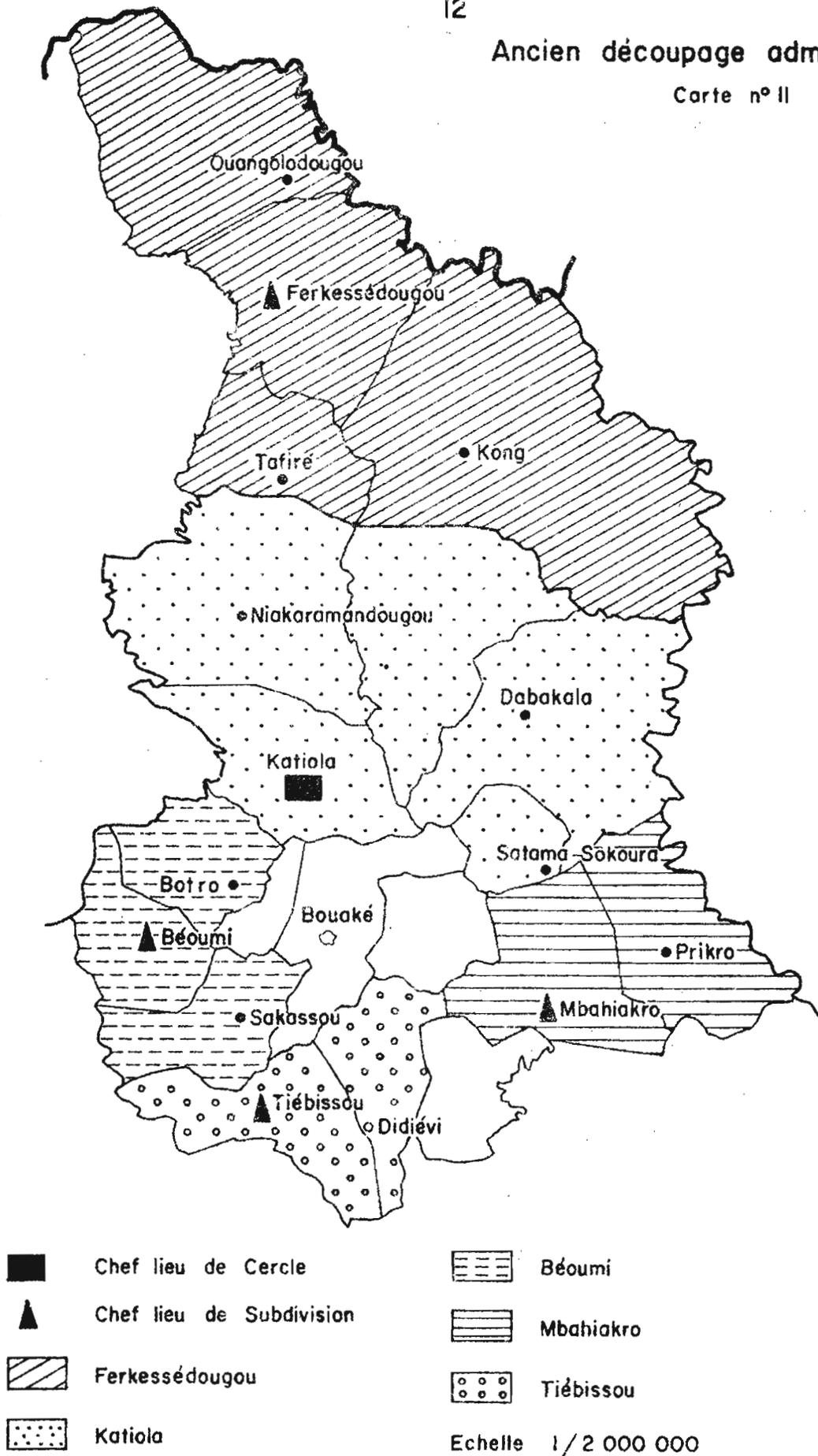
- Ferkéssédougou, Ouangolodougou, Kong et Tafiré.
- M'Bahiakro et Prikro.
- Béoumi, Botro et Sakassou (la situation politique étant bonne en pays Ouarebo, le poste de Sakassou fût supprimé en 1911).
- Tiébissou et Didiévi.

Dès leur installation, les postes de la région de Bouaké ont constitué des points de convergence. Les seuls marchés existants à l'époque étaient ouverts près des postes militaires et des centres administratifs. Les Baoulé venaient y vendre des produits alimentaires. Les commerçants Dioula originaires des pays musulmans du Nord venaient y établir leurs étalages de sel, perles, parfums, verroterie et tissus. Les marchandises européennes commençaient à arriver par portage, en petites quantités.

La construction de la voie ferrée Abidjan - Niger (atteignant Bouaké en 1913) a eu pour conséquence le développement de Bouaké, les succursales des maisons de commerce européennes s'y sont établies prolongées par un réseau de commerçants

Ancien découpage administratif

Carte n° II



libanais, maliens, voltaïques, guinéens et ghanéens. De ce fait, pendant la période coloniale, Béoumi, Tiébissou et M'Bahiakro, à l'écart du grand courant d'échange drainé par la voie ferrée, ont végété.

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, ces centres sont devenus des places commerciales actives à cause de l'ouverture des grands axes routiers et du développement intense des transports automobiles.

Ils bénéficient de positions de carrefours sur des axes principaux : Béoumi sur l'itinéraire Bouaké - Séguéla - Zuenoula - Man - Tiébissou - Yamoussokro ; Tiébissou sur l'axe Bouaké - Yamoussokro - Abidjan. M'Bahiakro sur l'itinéraire Bouaké - "boucle" du café-cacao, assure le contact entre la savane et la forêt dense.

A partir de ces centres, l'Administration a fait construire un réseau routier permettant de contrôler chacun une micro région correspondant généralement à l'étendue géographique de la circonscription.

La zone d'influence de Ferkéssédougou devait être beaucoup plus étendue. En 1930, la voie ferrée atteignait ce centre qui, devenu point de rupture de charge du transport ferroviaire entre Bouaké et les pays frontaliers, devait connaître un développement rapide avec l'installation des maisons de commerce européennes.

Contrairement aux autres centres étudiés, c'est la progression du chemin de fer vers le Nord qui a permis à Katiola de devenir un poste administratif en 1924. Le poste militaire avait, en effet, été créé à Dabakala qui devint un chef-lieu de cercle. Katiola n'étant pas réuni à Dabakala par une route, le chef-lieu de subdivision fût fondé à Darakolodougou en 1914. Ce village avait alors, d'après l'Evêque de Katiola, une population voisine de celle de Katiola, environ 1.500 habitants.

Dès 1925, l'Administration quittait Katiola pour s'installer au Nord, à Niangbon au bord de la voie ferrée. Cependant, en 1929 Katiola devint définitivement le chef-lieu administratif de la subdivision. L'ouverture d'une mission catholique en 1910 semble avoir joué un rôle important dans le développement du centre. Les missionnaires, s'étant heurtés à l'hostilité des habitants du Nord de la Côte d'Ivoire musulmans, ils fondèrent une mission à Katiola qui prit rapidement de l'importance.

De 1910 à 1944, l'école de la mission devait être la seule école entre Bouaké et Korhogo. Pendant de longues années elle reçut des élèves de toute la Côte d'Ivoire comptant jusqu'à 200 élèves. La construction d'une église en 1932 et les travaux qui suivirent, eurent pour conséquence l'ouverture d'un atelier de maçonnerie, menuiserie et mécanique qui occupa une trentaine d'ouvriers jusqu'à ces dernières années.

Comme principale cause du développement de Katiola il

faut aussi citer :

- l'activité que représentait l'artisanat et le commerce de la poterie par les Mangoro.
- la création d'une succursale par les principales Compagnies Commerciales.
- la création d'une briqueterie en 1938-39.

Aussi, d'après l'évêque de Katiola, en 1938 la ville comptait déjà 8.000 habitants. Par suite du rapide développement démographique et des principales fonctions économiques du centre, Katiola fût erigé un chef-lieu de cercle à la place de Dabakala en 1943.

Ces cinq anciens chef-lieux administratifs (Ferkéssédougou, Katiola, Béoumi, M'Bahiakro et Tiébissou) doivent donc leur premier développement à leur fonction commerciale. Ces centres se sont organisés autour d'un gros marché situé sur les grands axes de commercialisation. Après la dernière guerre mondiale, la fonction commerciale a été renforcée par l'implantation d'une infrastructure administrative importante. C'est ainsi qu'avant l'indépendance on peut estimer le personnel qualifié des services publics par circonscription à 170 pour Katiola, Ferkéssédougou et Béoumi, 120 pour Tiébissou et M'Bahiakro (Tableau N° I). Ferkéssédougou bénéficiait en plus du revenu d'une trentaine d'employés de la R.A.N. et Katiola d'une vingtaine.

Mis à part les instituteurs des écoles de brousse, ces

fonctionnaires résidaient presque tous au chef-lieu administratif. D'après le Tableau N° I Bis, on voit que Katiola et Ferkéssédougou qui dirigeaient une circonscription très étendue et peu peuplée, ont bénéficié d'une plus grande concentration du personnel administratif.

TABLEAU N° I BIS

POPULATION, SUPERFICIE, DENSITE ET NOMBRE DE FONCTIONNAIRES
PAR CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE AVANT L'INDEPENDANCE :

Circonscription	Population	Superficie en Km2	Densité de population Hab./Km2	Nombre de Fonction- naires (estimation)
Cercle KATIOLA	100.000	17.160	5,8	170
Sub. FERKESSE- DOUGOU	68.000	19.300	3,5	170
Sub. BEOUMI	140.000	5.190	27,0	170
Sub. TIEBISSOU	87.000	4.053	21,9	120
Sub. M'BAHIKRO	47.000	5.430	8,7	120

Source : "Evaluation de la population en 1965 par unités administratives". - J.P. Duchemin - J.P. Foucaud - ORSTOM 1967.

En plus d'un apport de population à revenus stables et relativement élevés, le développement administratif a entraîné des aménagements divers : construction de logements pour les cadres, de bureaux, d'écoles, d'hôpitaux et de routes.

CONDITIONS GEOGRAPHIQUES - (Carte N° III)

Les conditions géographiques ont joué un rôle déterminant sur les productions agricoles des zones rurales, donc sur les revenus potentiels des centres.

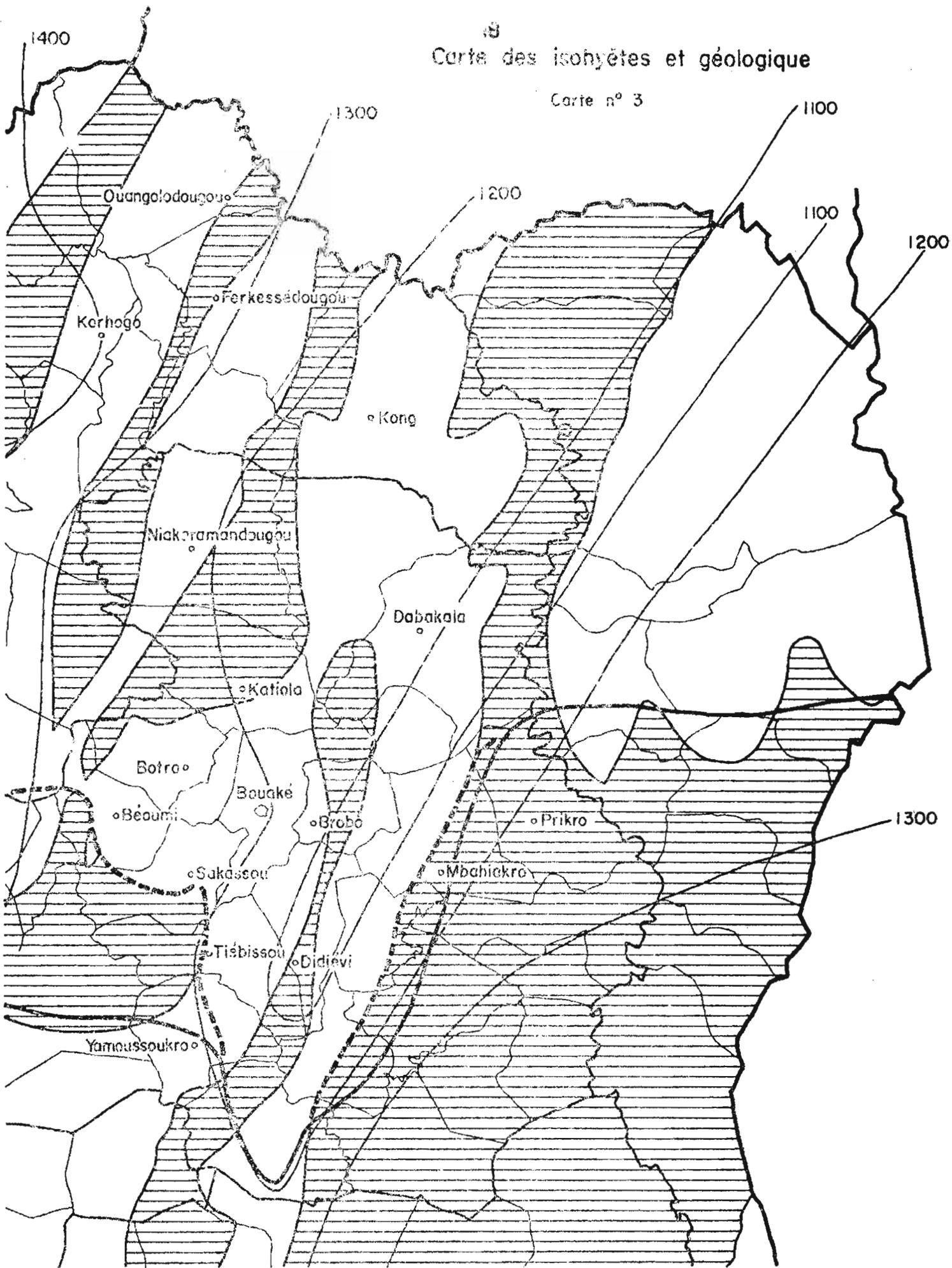
Sur la carte N° III nous avons reporté :

- 1) La courbe des isohyètes déterminée d'après les chiffres des enquêtes régionales.
- 2) Les deux principaux types de roches rencontrées ; d'une part les Schistes et les roches volcaniques ou neutres qui sont des terres fertiles et d'autre part les roches granitiques ou terre sableuse peu fertile. La distinction a été faite d'après la carte géologique de la direction des Mines et de la Géologie (1965).
- 3) La limite Nord de la zone préforestière et celle de la zone forestière. La zone préforestière et surtout la zone forestière sont riches en plantations principalement caféières.

Au Nord de cette limite le pays Baoulé est couvert de savanes herbeuses ou arborées beaucoup moins favorables aux plantations.

18
Carte des isohyètes et géologique

Carte n° 3



— Isohyètes (mm)

□ Granites et Migmatites

▨ Birrimien et Simandien

(Schistes roches volcaniques ou neutres)

--- Limite Nord de la zone préforestière

— Limite Nord de la forêt

Echelle 1 / 2 000 000

Le pays Sénoufo, que l'on peut situer entre le 8° et le 11° degrés de latitude Nord, appartient au secteur des savanes subsoudanaises arborées ou boisées hostiles aux plantations.

D'après le Tableau N° II, on peut voir qu'au Sud du 8° parallèle, les plantations caféières sont d'autant plus riches que l'on rencontre :

- a) Une pluviométrie élevée (supérieure à 1.200 mm.) et un sol fertile (Schistes, sols volcaniques ou neutres).
- b) Une pluviométrie élevée (supérieure à 1.200 mm.) et un sol pauvre (granite).
- c) Une pluviométrie voisine de 1.200 mm. et un sol fertile.
- d) Une pluviométrie voisine de 1.200 mm. et un sol granitique.
- e) Une pluviométrie inférieure à 1.100 mm. et un sol riche ou pauvre étant défavorable.

Une pluviométrie voisine de 1.200 mm. est donc favorable aux plantations et la qualité des sols améliore les rendements.

Cependant, comment se fait-il qu'au Nord du 8° parallèle, même avec une pluviométrie et un sol favorables, on ne rencontre pas de plantations ?

L'importance et la position des saisons sèches règlent la floraison (Février-Mars) et la nouaison (Septembre-Octobre) des cultures industrielles. Or, on distingue deux grands types de régime pluviométrique :

- la région de Katiola et celle de Ferkéssédougou appartiennent

TABLEAU N° II
INFLUENCE DU SOL ET DE LA PLUVIOMETRIE
(mm) SUR LES PLANTATIONS AU SUD DU 8°
DEGRE DE LATITUDE NORD

PLUVIOMETRIE ROCHE	SUPERIEURE à 1.200	ENTRE 1.200 et 1.100	INFERIEURE à 1.100
SCHISTES ROCHES VOLACANI- QUES OU NEUTRES	Très favorable Ouest: Tiébissou Sakassou Béoumi Est: M'bahiakro	Moyennement Favorable : N.E. M'bahia- kro	Défavorable : Majeure partie de Didiévi Brobo N.O. M'bahiakro
GRANITES	Favorable Ouest de Yamoussoukro	Peu favorable Est: Béoumi Sakassou Tiébissou Bouaké	

au système climatique tropical, dont le rythme des saisons est réglé par les vents du Sud-Ouest (Mousson). En général, la saison des pluies est unique et continue d'Avril à Octobre. L'Harmattan du Nord-Est, air chaud et sec, se substitue alors à la Mousson et prend son maximum d'ampleur vers les mois de Février-Mars.

- au Sud du 8° parallèle, la tendance équatoriale commence à se manifester, il s'agit d'une forme atténuée du régime équatorial de transition - le régime se caractérise par deux maximums pluviométriques, le premier en Mai-Juin, le second en Septembre et Octobre nettement plus marqué que le premier. Ces deux saisons des pluies sont intercalées par deux saisons sèches dont l'une très nette de Novembre à Février, mais marquée par quelques précipitations. Certaines années, le régime tropical est dominant, on obtient alors des récoltes caféières qui peuvent être catastrophiques comme ce fût le cas en 1967.

Ce sont ces conditions géographiques qui vont déterminer en grande partie la vocation et l'avenir de ces régions :

- le pays Sénoufo est le pays des cultures vivrières au revenu relativement faible.
- le pays Baoulé central est aussi un pays de cultures vivrières, mais avec quelques plantations.
- la partie Occidentale et Orientale du pays Baoulé tirent des revenus relativement élevés des plantations caféières et parfois cacaoières.

C'est au cours des années 1950-1956 que les plantations

ont connu le plus grand engouement à cause de la hausse des cours mondiaux. Ces plantations sont entrées dans leur plein rendement au cours des années 1960. Ce n'est donc pas un hasard si les centres qui ont connu le taux de croissance le plus élevé ces dernières années se trouvent situés près de la frange caféière : M'Bahiakro (zone la plus riche), Sakassou, Tiébissou et Béoumi. Cet attrait exercé par le Sud devait vider le Nord d'une partie de la population active.

Si Sakassou devait connaître la croissance de loin la plus rapide, c'est que l'influence administrative s'ajoutait à l'influence de la Traite. C'est aussi que Brobo, situé en dehors d'une zone de plantations a connu une croissance démographique rapide depuis qu'il a été érigé en Sous-Préfecture, mais cette croissance reste nettement inférieure à celle de Sakassou.

Deux autres facteurs ont pu aussi jouer un rôle sur la différence des taux de croissance : la situation sur un axe routier et par rapport à un pôle régional :

- Katiola et Tiébissou se trouvent sur le grand axe Nord-Sud, tous les deux à 60 km. de Bouaké. Tiébissou est par ailleurs à 40 km. au Nord de Yamoussokro qui a connu une croissance très rapide ces dernières années.
- Béoumi se trouve sur l'axe : Man - Séguéla - Bouaké à 60 km. de Bouaké.
- M'Bahiakro et Brobo se trouvent sur la route du cacao à respectivement 90 et 25 km. de Bouaké.

- Ferkéssédougou est situé sur la route du Mali, de la Haute-Volta et à 60 km. de Korhogo qui est devenu un pôle régional important ces dernières années.
- Sakassou est le seul centre à ne pas être situé sur un grand axe routier. A 40 km. de Bouaké, c'est le centre qui a connu la croissance la plus rapide.

La distance par rapport à un pôle régional peut avoir des effets positifs ou négatifs pour le centre dominé :

- positifs parce que le pôle est un débouché pour l'écoulement des produits ruraux (Brobo, Sakassou).
- négatifs parce que son pouvoir d'attraction peut limiter les effets bénéfiques dus à la situation sur un grand axe routier et peut aussi prendre sous son influence une partie importante de la demande de biens manufacturés, de l'artisanat et de services de la zone d'influence du centre polarisé.

Enfin, l'évolution récente de la fonction administrative a pu jouer un rôle important sur la croissance de ces centres. Depuis 1961, chacun des centres est devenu le chef-lieu administratif d'une Sous-Préfecture dont la population et la superficie respective sont égales à (1) :

- FERKESSEDOUGOU	: 30.100 Habitants,	6.265 km ²
- KATIOULA	: 37.300 "	, 2.660 km ²
- M'BAHIAKRO	: 28.800 "	, 2.486 km ²
- BEOUMI	: 54.700 "	, 1.710 km ²
- TIEBISSOU	: 48.800 "	, 2.320 km ²
- SAKASSOU	: 48.400 "	, 1.901 km ²
- BROBO	: 20.100 "	, 1.283 km ²

.../...

(1) Sources : Population "Evaluation de la population en 1965 par unités administratives". Op. cit.
Superficie "Repertoire des localités de la Côte d'Ivoire". Oct. 65--Ministère Santé Public.

Les anciens chefs-lieux administratifs ont donc perdu une partie importante de leur zone d'influence administrative. La Sous-Préfecture de Ferkéssédougou a été amputée de 56 % de la population de l'ancienne circonscription, celle de Katiola de 63 %, celle de M'Bahiakro de 39 %, celle de Béoumi de 61 % et celle de Tiébissou de 44 %.

Par contre, Sakassou et Brobo ont bénéficié d'une nouvelle aire d'influence. C'est qu'en effet le chef-lieu administratif est un lieu de passage et de séjour obligatoire pour l'utilisation de certains services publics : Etat-civil, jugement supplétif, hôpital, etc... Les villageois profitent de leur déplacement pour effectuer leurs principaux achats. Par ailleurs, les Sous-Préfets ont parfois obligé les acheteurs de produits à avoir un lieu de résidence dans le centre.

Dans une première partie, nous analyserons le niveau actuel des différents facteurs de la croissance économique des centres qui sont principalement :

- a) Les revenus monétaires des zones rurales.
- b) Les dépenses de fonctionnement et d'investissement des différents services administratifs.
- c) Les relations avec l'extérieur.

Dans une dernière partie, nous rechercherons si le potentiel économique que représente ces facteurs de la croissance a eu des effets sur les secteurs secondaire (industrie et artisanat) et tertiaire (commerce, transport, loyers et autres services) des centres ?

Dans une troisième partie, nous nous demanderons si le développement de ces secteurs a des effets induits :

- à l'intérieur du centre.
- avec la zone rurale.
- avec d'autres centres urbains.

Autrement dit, certains centres ont-ils atteints un niveau tel que leur croissance peut s'auto-entretenir ou sont-ils

toujours dépendants de facteurs extérieurs ?

Dans ce dernier cas, quel est la politique rurale, administrative ou commerciale qui doivent être menées pour que ces centres puissent exercer leur rôle de développement ?

La construction du barrage de Kossou va modifier les facteurs économiques de la croissance de Béoumi, Sakassou et Tiébissou. De même, des projets de développement rural sont en cours dans la zone de Ferkéssédougou et dans celle de Brobo. Certains effets ne sont-ils pas actuellement discernables ? N'exigent-ils pas une restructuration de ces centres et de leur zone d'influence ?

X
X X
X

I è r e P A R T I E

ANALYSE DES FACTEURS

DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

DES CENTRES :

SECTION I : ETENDUE, POPULATION ET REVENU MONETAIRE DES ZONES RURALES.

A°) - ETENDUE GEOGRAPHIQUE

I - M é t h o d e :

Nous avons déterminé la zone d'influence à partir du domicile déclaré au cours de notre enquête par les personnes se rendant au marché ou faisant des achats dans le commerce.

Notre enquête étant très limitée dans le temps et dans l'espace, nous avons été obligés de tenir compte des renseignements supplémentaires suivants :

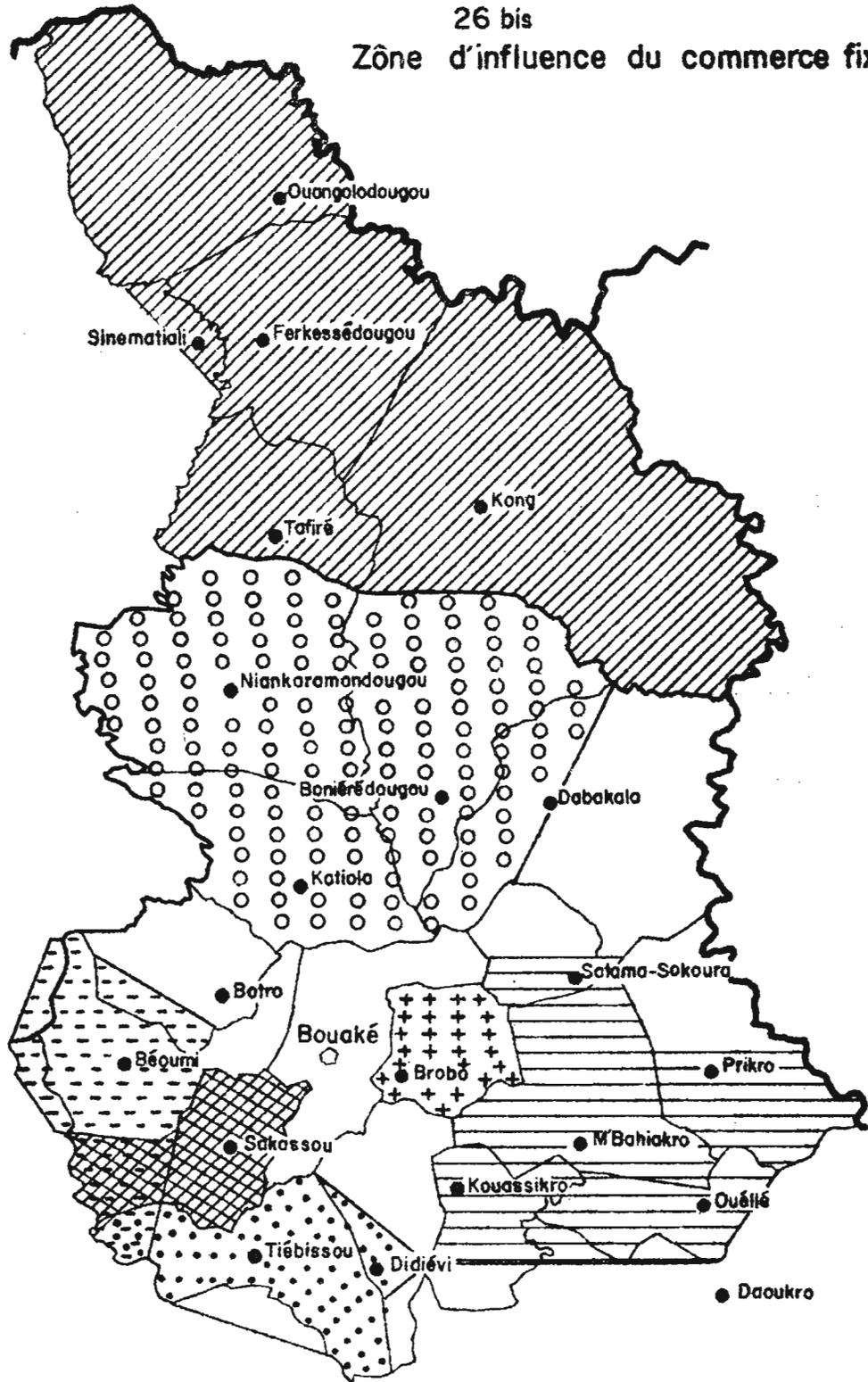
- a) l'étude du transport nous donne les villages desservis par les taxis du centre. La zone rurale de Ferkéssédougou ainsi définie correspond d'ailleurs à la zone d'influence qui avait été délimitée par l'enquête régionale.
- b) Les chefs de secteur de la C.F.D.T., les commerçants et les responsables locaux ont le plus souvent une connaissance approfondie de la région.

II - R é s u l t a t s :

Nous avons classé nos centres en trois catégories d'après l'étendue de la zone d'influence du commerce : (Carte N° IV)

carte n° IV

26 bis
Zône d'influence du commerce fixe



- | | | | |
|---|----------------|---|-----------|
|  | Ferkessédougou |  | Béoumi |
|  | Katiola |  | Sakassou |
|  | M'bahiakro |  | Tiébissou |
|  | Brobo | | |

Echelle 1/2 000 000

- 1ère Catégorie : Centres dont la zone d'influence recouvre une ou plusieurs sous-préfectures voisines : Ferkéssédougou et Katiola.

La zone d'influence du commerce de Ferkéssédougou s'étend sur l'ensemble de l'ancienne Subdivision Administrative, sur les pays frontaliers le Mali et la Haute-Volta, et jusqu'à Sinématiali à l'Ouest, soit une vingtaine de kilomètres à l'Ouest, une soixantaine au Sud, une centaine au Nord et à l'Est. La proximité de Korhogo à l'Ouest semble donc limiter son influence dans cette direction.

Cette zone commerciale correspond d'ailleurs à la zone d'influence de certains services administratifs : Hôpital, perception, services agricoles, enseignement. La décentralisation administrative semble avoir été assez lente pour le Nord. La faiblesse de la densité démographique en est certainement l'une des raisons.

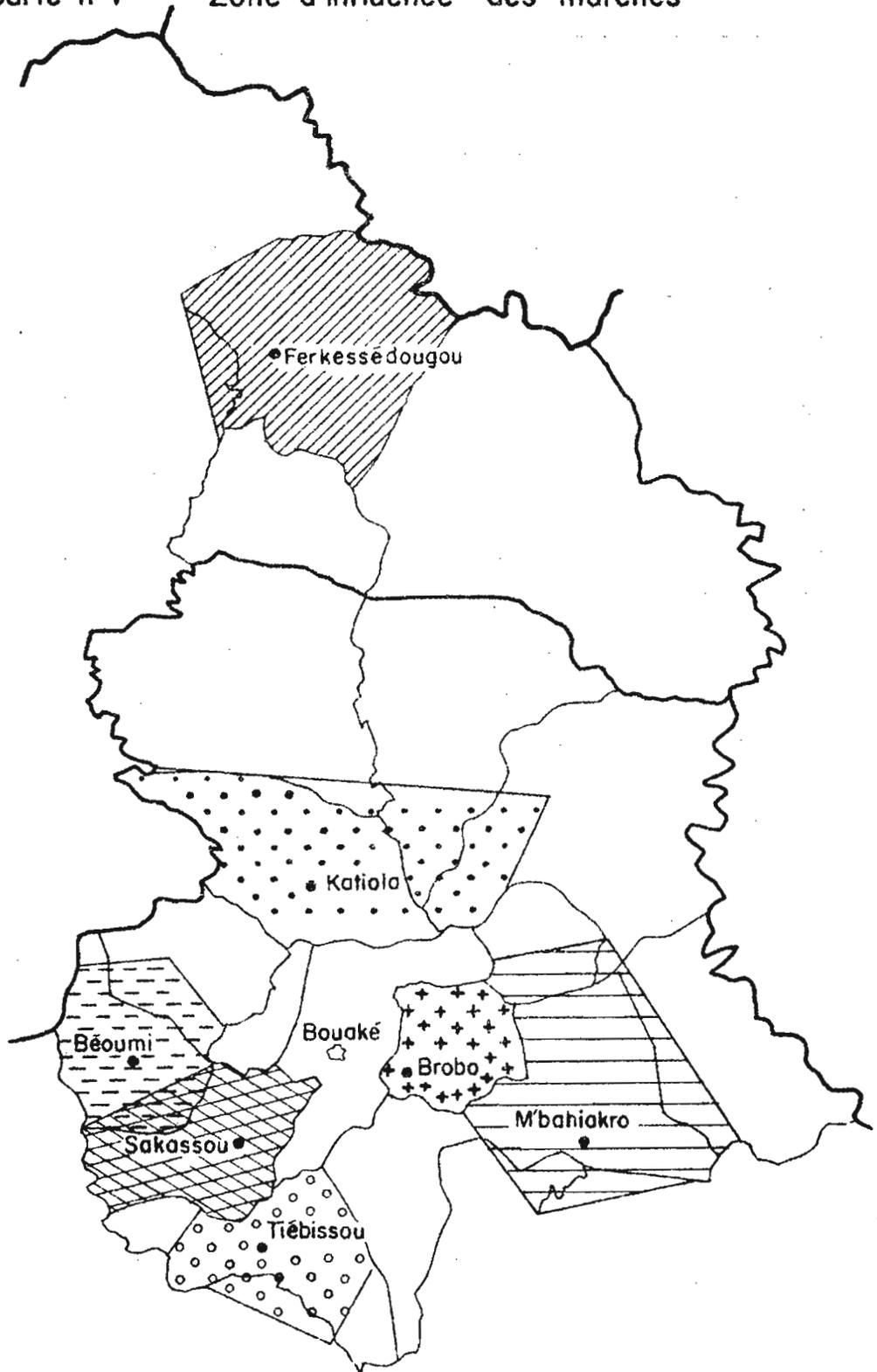
Pour les mêmes raisons, la zone commerciale de Katiola recouvre la Sous-Préfecture de Niakaramandougou et la partie Ouest de la Sous-Préfecture de Dabakala. Cependant, le développement de Tortiya exerce une attraction importante sur la zone de Niakaramandougou. Néanmoins, Katiola continue à exercer son influence sur une centaine de kilomètres au Nord et à l'Est, contre seulement une vingtaine de kilomètres au Sud en direction de Bouaké.

D'après l'enquête régionale du Nord, la zone d'attraction du marché de Ferkéssédougou s'étend sur un rayon d'une quarantaine de kilomètres. Nous avons pu constater que le marché de Katiola exerçait son influence jusqu'à Dabakala soit 90 kilomètres à l'Est, mais uniquement 40 kilomètres au Nord.(Carte N° V).

- 2ème Catégorie : Centres dont la zone d'influence recouvre une partie importante d'une ou plusieurs Sous-Préfectures : Béoumi, M'Bahiakro et Tiébissou.

Au cours de l'étude sur Béoumi, nous avons vu que sa

Carte n°v Zône d'influence des marchés



- | | | | |
|---|----------------|---|-----------|
|  | Ferkessédougou |  | Béoumi |
|  | Katiola |  | Sakassou |
|  | M'bahiakro |  | Tiébissou |
|  | Brobo | | |

Echelle 1/2 000 000

zone d'influence du commerce s'étendait sur une cinquantaine de kilomètres sauf en direction de Bouaké où elle atteint une vingtaine de kilomètres.

La zone d'influence de M'Bahiakro s'étend principalement sur la majeure partie de la Sous-Préfecture de Prikro qui faisait partie de son ancienne Subdivision, sur le Nord de la Sous-Préfecture de Ouellé et de celle de Kouassi-Kouassikro ainsi que jusqu'à Satama Sokoura au Nord. Le Nord de la Sous-Préfecture de Prikro (vers Groumania) échappe en grande partie à la zone d'attraction de M'Bahiakro à cause d'une route qui conduit directement à Bouaké. Néanmoins, cette zone d'influence de M'Bahiakro atteint 60 km. au Nord, 80 km. au Nord-Est, 50 km. au Sud-Est, 20 km. au Sud et 40 km. à l'Ouest. On remarquera que cette zone ne se heurte pas à la zone d'influence d'un centre important au Nord et au Nord-Est, alors qu'au Sud elle se heurte à la zone de Bocanda et de Daoukro et à l'Ouest à celle de Bouaké. La zone d'influence du marché de M'Bahiakro ne dépasse pas une vingtaine de kilomètres.

Tiébissou, enfin, étend sa zone commerciale jusqu'à Didievi à l'Est, qui faisait partie de son ancienne Subdivision ainsi qu'à quelques villages du Sud de la Sous-Préfecture de Sakassou et du Nord de celle de Yamoussokro. Cette zone atteint 50 km. à l'Ouest et à l'Est et une vingtaine de kilomètres au Nord et au Sud en direction de Bouaké et de Yamoussokro. Comme pour M'Bahiakro, la zone d'influence du marché ne dépasse pas un rayon d'une vingtaine de kilomètres.

- 3ème Catégorie : Centres dont la zone d'influence recouvre approximativement l'étendue géographique de leur Sous-Préfecture : Brobo et Sakassou.

La zone commerciale de Brobo est assimilable à la zone rurale définie par M. ANCEY (1) : "La Sous-Préfecture de Brobo et

(1) "La zone rurale de Brobo vue à travers son marché hebdomadaire". Bouaké, Septembre 1967.

ses 1.300 km², à l'Est immédiat de Bouaké, ainsi que certains villages limitrophes appartenant soit à la Sous-Préfecture de Didievi (...) soit à la Sous-Préfecture de Bouaké (...). Elle s'étend sur une dizaine de kilomètres à l'Ouest et au Sud, une vingtaine à l'Est et au Nord. La proximité de Bouaké à l'Ouest semble donc limiter son pouvoir d'attraction dans cette direction.

Dans l'attente des résultats de l'enquête en cours sur les marchés de la zone de Sakassou par M. MICHOTTE, nous définirons la zone d'influence de ce centre comme étant l'ensemble des villages de la Sous-Préfecture de Béoumi, Bouaké ou Tiébissou. Cet ensemble s'étend sur une distance d'une cinquantaine de kilomètres dans la direction Ouest (où il n'y a pas de centre important), d'une trentaine de kilomètres dans la direction Nord-Ouest (Béoumi), d'une vingtaine de kilomètres dans la direction Nord-Est (Bouaké) et Sud (Tiébissou). La distance par rapport aux autres centres plus importants semble aussi être un facteur limitatif de l'étendue de la zone.

L'étendue géographique de la zone d'influence du marché, du commerce et des services administratifs se confondent pour ces deux centres. L'attraction du centre s'exerce principalement à l'occasion du grand jour de marché hebdomadaire.

De cette étude, il semble que l'on peut tirer les conclusions suivantes :

- a) la fonction administrative a modelé l'étendue géographique de la fonction commerciale principalement pour les centres du Nord, et, a un degré moindre pour les anciens chefs-lieux de Subdivision de la zone caféière.
- b) ces derniers chefs-lieux ont un niveau d'équipement qui leur permet de dépasser l'étendue géographique de leur ancienne circonscription (Béoumi, M'Bahiakro). On obtient alors des franges d'interférence, les villages y étant soumis à l'attraction de

plusieurs centres, ce qui est le cas par exemple d'Aman-Salekro (Ouest de Tiébissou).

c) La zone d'influence des nouvelles Sous-Préfectures correspond à celle de leur marché traditionnel qui tire son importance de la proximité de Bouaké. La création d'une Sous-Préfecture aurait certainement des effets beaucoup plus limités pour les centres qui ne présenteraient pas ces caractères : Didievi, Kouassi-Kouassikro.

d) l'étendue de la zone rurale est d'autant plus grande que le centre est éloigné d'un pôle régional. Ferkéssédougou, Katiola et M'Bahiakro bénéficient d'un large monopole au Nord et à l'Est de leur région respective.

B°) - POPULATION DE CES ZONES RURALES.

Nous avons retenu comme définition de la zone rurale l'étendue géographique de la zone d'influence commerciale qui est, en général, comme nous l'avons vu, plus vaste que la zone d'influence du marché. C'est le revenu de cette zone rurale qui constitue le revenu potentiel disponible pour les différents services du centre.

Nous avons calculé la population de cette zone rurale d'après "le Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire" (1) qui donne pour chaque Sous-Préfecture la population par village.

On voit (Tableau N° III) que les anciens chefs-lieux administratifs desservent une population rurale beaucoup plus élevée que celle de leur seule Sous-Préfecture : Ferkéssédougou 50.000 habitants de l'extérieur, Katiola et Béoumi 30.000 habitants, M'Bahiakro 26.000 habitants et Tiébissou 15.000 habitants.

(1) Op. cit.

Tableau N° III

Population des Zones rurales :

(Population urbaine comprise , population rurale uniquement et population rurale extérieure à la Sous - Prefecture .)

CENTRE	Population totale (urbaine + rurale)	Population rurale (1)		Totale
		Sous-prefecture	Autres sous-prefectures	
Ferkessedougou	79.000	22.000	50.000	72.000
Katiola	68.000	32.000	30.000	62.000
Béoumi	84.000	50.000	30.000	80.000
M'Bahiakro	56.000	27.000	26.000	53.000
Tiebissou	60.000	42.000	15.000	57.000
Sakassou	52.000	47.000	4.000	51.000
Brobo	23.000	21.000	2.000	23.000

(1) y compris la population rurale des villes .

C°) - REVENUS MONETAIRES DES RURAUX :

I - Revenu des cultures industrielles et d'exportation
par Sous-Préfecture :

a) Revenu du café :

D'après les lettres de voiture, nous avons calculé la commercialisation du café par Sous-Préfecture et par campagne, en quantité et en valeur (Tableaux N° IV et V).

La commercialisation n'a pas toujours lieu au chef-lieu de la Sous-Préfecture d'origine pour les raisons suivantes :

- La Caisse de Stabilisation rembourse le prix de transport d'après un tarif différentiel qui tient compte de la distance entre le centre où est établie la lettre de voiture et Abidjan. On peut ainsi se demander s'il n'existe pas une entente tacite entre les commerçants de Tiébissou et ceux de Sakassou d'une part, et, entre ceux de Sakassou et ceux de Béoumi d'autre part pour faire établir les lettres de voiture au centre le plus éloigné d'Abidjan.
- Certains centres ont une structure commerciale plus importante et plus dynamique que celle des centres voisins : Béoumi par rapport à Sakassou, M'Bahiakro par rapport à Prikro ou Ouellé.
- Certaines Sous-Préfectures ont des pistes mal entretenues. Les pistes de la Sous-Préfecture de Tiébissou sont en général en mauvais état. Les habitants de ce centre peuvent difficilement atteindre les limites Nord-Ouest et Sud-Est qui sont relativement éloignées.
- Le contrôle de la fraude par l'administration est souvent difficile faute de moyens matériels.

Nous avons donc donné une estimation qui tient compte des

Tableau N° IV

Production de café par campagne
(en tonne) (1)

Sous-Prefecture	1965- 66	1966- 67	1967- 68	Moyenne 1966 - 68
M'Bahiakro	10.624	3.936	6.630	7.063
Sakassou	3.509	352	6.300	3.386
Tiebissou	3.870	369	2.922	2.387
Béoumi	3.139	172	3.000	2.137
Katiola	301	12	197	170

Tableau N° V

Revenu de la Commercialisation .
du café (en million) (1)

Sous-Prefecture	1965- 66	1966- 67	1967 - 68	Moyenne 1966 - 68
M'Bahiakro	797	354	597	583
Sakassou	263	32	567	287
Tiebissou	290	33	263	196
Béoumi	235	16	270	174
Katiola	15	1	18	11

(1) Revenu calculé d'après les lettres de voiture .

résultats des enquêtes régionales par strate, des renseignements que nous avons pu obtenir sur place et des conditions géographiques (Tableau N° VI).

La Sous-Préfecture de M'Bahiakro aurait donc le revenu le plus élevé avec en moyenne 432 millions, soit 16.000 Frs. par personne et par an. Cette production est obtenue en quasi totalité par le canton Abbey qui se trouve en zone forestière alors que le canton Soundo avec ses 8.000 habitants se trouve en zone de savane défavorable au café (faible pluviométrie et roche granitique).

Ensuite viennent la Sous-Préfecture de Sakassou avec 315 millions (6.700 Frs. par habitant) et celle de Tiébissou avec 270 millions (6.430 Frs. par habitant) grâce à leur partie occidentale.

La Sous-Préfecture de Béoumi dont les conditions favorables ne sont réunies que dans la partie Sud-Ouest, en bordure du Bandama, n'a qu'une production moyenne de 1.200 tonnes et un revenu de 108 millions (2.160 Frs. par habitant) bien que la pluviométrie relativement élevée permette d'avoir des plantations sur l'ensemble de la Sous-Préfecture.

Il faut signaler que ces trois précédentes Sous-Préfectures sont soumises à de fortes variations climatiques qui expliquent les fortes amplitudes de la production.

La Sous-Préfecture de Katiola est couverte d'une forêt à l'Ouest, la forêt de Logbonou, qui peut produire 200 tonnes en moyenne soit un revenu annuel de 18 millions.

Enfin, pour la Sous-Préfecture de Brobo, nous avons retenu une surface cultivée par unité budgétaire égale à 0,13 ha (1) et un rendement moyen pour cette strate égal à 100 kg à l'hectare. Le revenu moyen annuel de la Sous-Préfecture s'établit donc à 3,5 millions pour une production de 39 tonnes.

(1) D'après l'enquête régionale de Bouaké, cette surface serait égale à 0,13 ha par unité budgétaire pour la strate Nord-Est et d'après M. ANCEY : 0,124 ha.

Tableau N° VI

=====

Estimation ~~Personnelle~~ de la production et des revenus

réels du café par Sous- Prefecture :

(moyenne annuelle)

Sous-Prefecture	Quantité(tonne)	V a l e u r (90 francs kg)	
		Globale(million)	par rural(franc)
M'Bahiakro	4.800	432	16.000
Sakassou	3.500	315	6.700
Tiebissou	3.000	270	6.430
Béoumi	1.200	108	2.160
Katiola	200	18	562
Brobo	39	3,5	152

b) Revenu du cacao (Tableaux N° VII et VIII) :

La comptabilisation des lettres de voiture donne une commercialisation moyenne pour M'Bahiakro de 782 tonnes, soit un revenu annuel de 48 millions. La Sous-Préfecture de Tiébissou a à peu près la même production, 629 tonnes pour un revenu de 40 millions. En fait, la production de la Sous-Préfecture doit approcher de 1.000 tonnes, soit un revenu de 70 millions, du fait que la production de la zone Sud-Est est commercialisée en grande partie par Dimbokro et Toumodi à cause des distances respectives et du mauvais état des routes.

La zone de Sakassou et celle de Béoumi sont peu productrices de cacao, respectivement 267 tonnes (18 millions) et 56 tonnes (3 millions).

Du fait qu'en 1967, la production de cacao n'a guère subi les conséquences des mauvaises conditions climatiques, nous retiendrons une surface cultivée moyenne par exploitation de 0,198 ha et un revenu par exploitation égal à 2.750 Frs qui résultent de l'enquête de M. ANCEY (1). On obtient ainsi une production de 118 tonnes et un revenu de 8,3 millions.

c) Revenu du coton :

La production du coton Allen nous a été communiquée par la C.F.D.T. (Tableau N° IX). La Sous-Préfecture de Béoumi a la production la plus élevée, 1.240 tonnes soit, à 33,5 Frs. le Kg., un revenu moyen annuel de 41,5 millions au cours des trois dernières campagnes. Katiola a eu une production moyenne de 769 tonnes, soit un revenu de 25,8 millions ; Brobo 348 tonnes et un revenu de 11,6 millions.

(1) "Etude comparative de cinq strates d'exploitations de la zone rurale de Brobo". M. ANCEY - Avril 1968.

Tableau N° VII

Commercialisation du cacao par campagne

et par Sous - Prefecture (en Tonne) (1)

Sous-Prefecture	1965 - 66	1966 - 67	1967 - 68	Moyenne 1966 - 68
M'bahiakro	1.310	329	329	782
Tiebissou	737	520	520	629
Sakassou	66	302	302	267
Béoumi	134	16	16	56
Katiola	0,0,5	0,5	0,5	0,5

(1) D'après les " lettres de voiture "

Tableau N° VIII

Revenu de la commercialisation du cacao par campagne
et par Sous - Prefecture (en million) (1)

Sous-Prefecture	1965 - 66	1966 - 67	1967 - 68	Moyenne 1966 - 68
M'bahiakro	72	49	23	48
Tiebissou	41	44	36	40
Sakassou	4	30	21	18
Béoumi	7	1	1	3
Katiola	-	-	-	-

(1) 1965 - 66 = 55 F / kg. 1966 - 67 et 1967 - 68 = 70 F / kg.

Tableau N° ~~M~~ : Production de coton allen par

Sous - Prefecture et par Campagne (en tonne) (1)

Sous- Prefecture	1965- 66	1966 - 67	1967 - 68	Moyenne 1966 - 68	Indice 1967 - 68 base 100 en 1965- 66
B E O U M I	468,2	1.686,0	1.566,9	1.240,0	334
K A T I O L A	215,0	797,0	1.295,0	769,0	602
B R O B O	162,8	490,5	389,8	347,7	240
FERKESSEDOUGOU	87,0	240,2	368,7	231,9	424
M' B A H I A K R O	66,8	263,3	246,0	192,0	367
T I E B I S S O U	5,7	38,5	90,7	44,9	1.591
S A K A S S O U	6,8	55,2	70,3	44,1	1.033

(1) D'après les chiffres communiqués par la C. F. D. T.

Dans les trois Sous-Préfectures les plus productrices de café, M'Bahiakro, Tiébissou et Sakassou, la production de coton reste faible.

Dans toutes ces Sous-Préfectures, l'accroissement de la production a été très rapide au cours des deux dernières campagnes ; la production a été multipliée par (Tableau N° IX) :

- 3,3 à BEOUMI
- 6,0 à KATIOLA
- 2,4 à BROBO
- 4,2 à FERKESSEDOUGOU
- 3,7 à M'BAHIAKRO.

Vu le faible niveau de production atteint en 1965-66 par Tiébissou et Sakassou les taux d'accroissement élevés ont peu de signification pour ces deux Sous-Préfectures.

d) Autres cultures industrielles :

Les autres cultures industrielles, palmiste, tabac et cola procurent un revenu relativement faible pour toutes ces Sous-Préfectures, mis à part le palmiste pour Béoumi dont la commercialisation peut atteindre 2.000 tonnes, soit un revenu de 40 millions.

II- Revenu monétaire par zone rurale :

1) Méthode et Source :

Nous avons déterminé les revenus monétaires des ruraux autres que ceux des cultures industrielles et d'exportation d'après les résultats par strate des enquêtes régionales 1962-1964. On peut considérer que ces revenus ont peu varié ces dernières années.

Toutes ces zones rurales n'ont pas un caractère homogène quand au niveau et à l'origine de leur revenu. C'est ainsi que :

a) la population rurale de Ferkessedougou se répartit d'après l'enquête régionale de Korhogo en :

- 46.700 ruraux en strate Mil.
- 17.600 ruraux en strate Ighame.
- 7.700 ruraux en strate dense.

b) On peut classer la population de la zone rurale de M'Bahiakro de la manière suivante :

- 12.000 habitants dans la strate Sud-Est de l'enquête régionale du Centre (partie Ouest et Nord).
- 41.000 habitants dans la strate I de l'enquête régionale du Sud-Est.

c) Pour la zone rurale de Tiébissou on peut considérer que :

- 45.000 habitants font partie de la strate Sud de l'enquête régionale de Bouaké.
- 12.000 habitants font partie de la strate Centre de cette même enquête (zone de Didievi).

Nous avons calculé les revenus de la zone rurale de Béoumi d'après les chiffres de la strate Nord-Ouest de l'enquête de Bouaké. Il faut signaler cependant que toute la partie Sud est comprise dans la strate Sud.

Deux zones rurales sont relativement homogènes d'après l'enquête régionale de Bouaké :

- la zone de Sakassou : Strate Sud.
- la zone de Brobo : Strate Nord-Est.

Pour cette Sous-Préfecture, nous avons tenu compte des résultats obtenus par M. ANCEY (1).

(1) Op. cit.

La zone de Katiola n'a pas été étudiée par les enquêtes régionales. Cependant, les conditions géographiques et ethniques, ainsi que les observations que nous avons pu faire au cours de notre enquête permettent de ranger cette zone dans la strate I gname de l'enquête régionale de Korhogo.

Pour calculer le revenu de chaque zone, nous adopterons alors deux hypothèses :

- le revenu intégral de la Sous-Préfecture constitue le potentiel disponible pour le chef-lieu administratif.
- le revenu de la zone extérieure à la Sous-Préfecture étudiée est susceptible d'être dépensé dans d'autres centres qui peuvent être soit ^{un} pôle régional (Bouaké), soit un centre semi-urbain, soit le nouveau chef-lieu de Sous-Préfecture (Didievi, Prikro, Ouellé). Excepté pour Ferkéssédougou, nous supposons que la moitié du revenu monétaire de ces franges d'interférence est disponible pour le centre. Ferkéssédougou continue à exercer un monopole d'attraction sur sa zone. Le développement économique des nouveaux chefs-lieux administratifs du Nord n'est qu'à l'état embryonnaire. Dans ces conditions nous supposons que les deux tiers des revenus de la frange d'interférence de Ferkéssédougou sont disponibles pour le centre.

D'après ces hypothèses, chaque Centre dispose du revenu potentiel global d'une population rurale évaluée à :

- 65.000 habitants pour BEOUMI.
- 55.000 " " FERKESSEDOUGOU.
- 49.500 " " TIEBISSOU.
- 49.000 " " SAKASSOU.
- 47.000 " " KATIOLA.
- 40.000 " " M'BAHLAKRO.
- 23.000 " " BROBO.

Excepté pour le coton, on suppose que le revenu des cultures industrielles commercialisé par un centre correspond au

revenu monétaire de la zone rurale disponible pour le centre. Cette hypothèse se justifie par le fait que le circuit des marchandises importées se confond généralement avec celui des produits de la traite. Les commerçants transportent des marchandises à l'aller et reviennent avec le café et le cacao (Carte N°VI).

Pour le coton, la C.F.D.T. nous communique la production par village ce qui nous permet de déterminer le revenu de la zone rurale.

En ce qui concerne les autres revenus monétaires, calculés d'après les enquêtes régionales, la marge d'erreur qui peut les entâcher risque d'être parfois importante. Cependant, nous considérons que le revenu monétaire global par zone rurale ainsi obtenu constitue un indice valable pour une classification ordinale des zones rurales.

2) Résultats :

a) Revenu global par zone rurale :

D'après le tableau N° X, il apparaît que le revenu monétaire global par zone rurale est :

- le plus élevé pour les centres de traite du café - cacao :

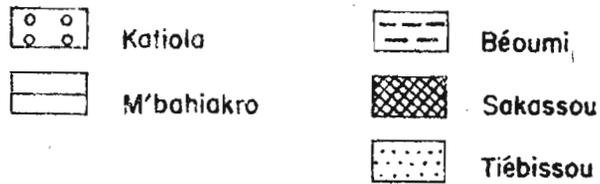
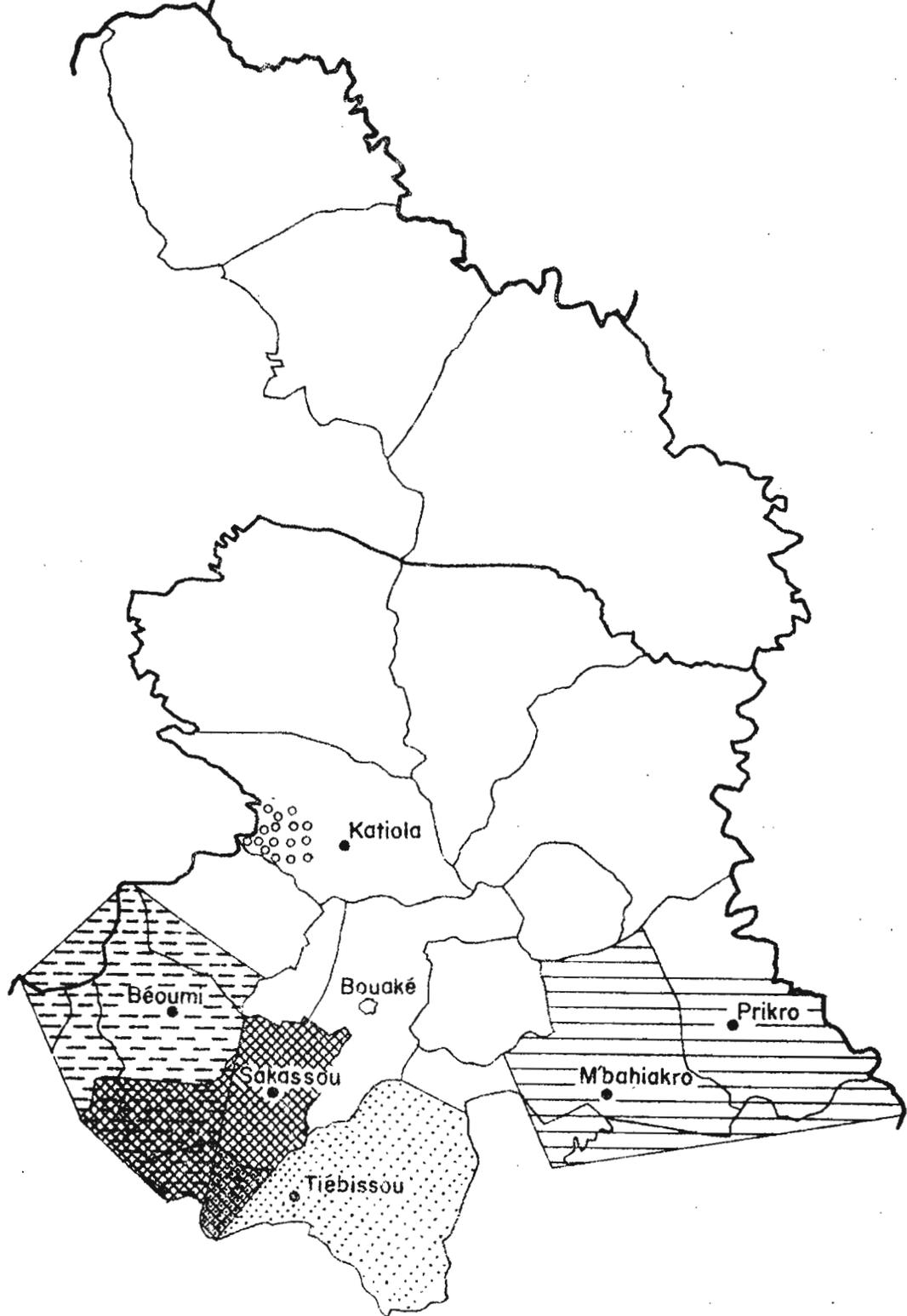
M'Bahiakro	806	millions
Béoumi	608	"
Sakassou	526	"
Tiébissou	493	"

- nettement inférieur pour les centres du Nord malgré l'étendue de leur zone rurale :

Katiola	316	millions
Ferkéssédougou	305	"

- relativement faible pour la zone rurale de Brobo, malgré le fait qu'elle est située dans la région Centre, 100 millions.

carte n° VI Zone d'influence des traitants de café cacao



Echelle 1/2 000 000

Tableau N° X

Revenu Monétaire Moyen Global et par

Zone rurale Selon l'origine du Revenu (en Million)

ORIGINE ZONE	CULTURES INDUSTRIELLES					CULTURES Vivrières		Volail- les Elevage Cueil- lette bois- sons Locales	Arti- sanat	Salai- res Dons Dettes Recou- virements	Recettes Commerce	Revenu Moné- taire Global par zone rurale.
	Café	Cacao	Coton	Autres (1)	Total	Igni- me	Autres					
M'BAHIAKRO 40.000 hts. (2)	583	48	9,0	-	640,0	15	60	17	4	60	10	806,0
BEOUMI 65 000 hts. (2)	174	3	53,0	43	273,0	78	54	44	39	84	36	608,0
SAKASSOU 49.000 hts. (2)	287	18	1,5	4	310,5	30	30	31	31	65	29	526,5
TIEBISSOU 49.500 hts. (2)	196	40	1,5	8	245,5	32	31	32	60	64	29	493,5
KATIOLA 47.000 hts. (2)	11	-	33,0	5	49,0	55	84	77	36	5	10	316,0
FERKESSEDOUGOU 55.000 hts. (3)	-	-	29,0	-	29,0	23	133	50	35	12	23	305,0
BROBO 23.000 hts.	3,5	8,3	11,6	2,0	25,4	19,1	28	6	6,1	12,5	3,0	100,0

(1) Palmiste , Cola , Tabac

(2) Population rurale de la sous- prefecture + $\frac{1}{2}$ population de la zone rurale hors -(3) Population rurale de la sous- prefecture + $\frac{2}{3}$ population " " " " " " " " " " " "

b) Revenu monétaire par principaux produits :

N'ayant pas fait d'enquête personnelle sur les productions agricoles, nous n'avons pas donné de résultats détaillés par produit. On peut néanmoins faire les constatations suivantes :

* Igname :

- deux zones ont une commercialisation d'igname élevée : Béoumi (78 millions) et Katiola (55 millions).
- Ferkéssédougou est dans une zone peu productrice d'igname (23 millions) ainsi que M'Bahiakro (15 millions). La consommation d'igname est peu élevée pour les Sénoufo de Ferkéssédougou. Par contre, elle est élevée pour les Baoulé de M'Bahiakro, nous avons pu constater que l'igname vendue sur le marché du centre provenait en grande partie de la région de Dabakala, de Satama Sokoura et de Brobo.

* Autres cultures vivrières :

- les revenus procurés par les cultures vivrières sont élevés pour les régions du Nord ; Ferkéssédougou (133 millions) et Katiola (84 millions).

A Ferkéssédougou, le maïs, le mil, le riz et l'arachide sont les principales productions.

Dans la région Nord, la SATIACI a porté le principal de ses efforts sur la zone dense. Aussi, en 1967-68, les surfaces encadrées par la SATIACI ne s'élevaient qu'à 430 ha de riz irrigué encadré et 35 ha de riz "inondé" pour le secteur de Ferkéssédougou. pour une superficie totale cultivée de 1.810 ha de riz de bas-fond, 789 ha de riz de plateau en culture pure et 2.564 ha de riz de plateau en culture associée (1).

(1) Rapport Statistiques Rurales - 1967 - Korhogo.

Sur les 5.183 ha de la zone, la Sous-Préfecture de Ferkéssédougou ne cultive que 2.279 ha. On peut estimer la production de la zone à 7.800 tonnes et la commercialisation à 1.000 tonnes soit un revenu monétaire pour la zone égal à 22 millions, dont 10 millions pour la Sous-Préfecture de Ferkéssédougou.

D'après la SATMACI, les "plaines aménagées par l'administration dans la région de Ferkéssédougou ne sont pas rentables faute d'entretien". En plus de facteurs psychologiques, le manque de main-d'oeuvre dû au départ des jeunes et le peu d'intérêt rencontré par la culture du riz irrigué auprès des habitants de cette Sous-Préfecture sont à l'origine de la faiblesse de cette production.

A Katiola, nous avons pu observer que les ventes de maïs étaient très élevées sur le marché au cours de notre enquête (Décembre). Les traitants du Centre achetaient de l'arachide qui venait en grande partie de la Sous-Préfecture de Dabakala.

La région de Béoumi (maïs, arachide) et celle de M'Bahiakro (maïs, banane plantain, riz) sont excédentaires en produits vivriers.

D'après le chef de secteur de la C.F.D.T. de M'Bahiakro, on peut estimer la commercialisation annuelle de riz à 1.000 tonnes pour la zone rurale de M'Bahiakro alors que la SATMACI n'y a pratiquement fait aucun investissement et y a un encadrement très faible.

Cette année, la SATMACI de Bouaké a acheté du maïs à 10 Frs. le kilo. La zone de M'Bahiakro a été l'une des zones où l'offre a été la plus élevée.

* Élevage :

La zone de Katiola et celle de Ferkéssédougou tirent des revenus relativement élevés principalement du petit élevage.

Les poulets de Katiola ont une bonne réputation dans la région de Bouaké. Ils sont appréciés pour leur goût et pour leur résistance aux maladies et au transport. Au cours du mois de Décembre, les ventes de poulets le grand jour de marché, atteignaient 200.000 Frs. à Katiola. La quasi totalité était achetée par Bouaké, des vendeurs venaient de Botro et de M'Bahiakro.

* Artisanat :

La poterie est assurée dans la Sous-Préfecture de Katiola en grande partie par les habitants du centre. Nous n'avons donc pas tenu compte de ces revenus que nous comptabiliserons dans le revenu des urbains.

La Sous-Préfecture de Tiébissou dans sa partie Sud-Est (Canton Aïtou) a un artisanat traditionnel encore important : tisserands, teinturiers et bijoutiers.

III - Revenu monétaire moyen par tête et par zone rurale :

D'après le tableau N° XI, on voit que les habitants de :

- la région forestière (M'Bahiakro) ont un revenu monétaire élevé : 20.150 Frs. par habitant malgré le fait que 10.000 habitants de cette zone rurale ont un revenu voisin de celui de Brobo (4.350F.) Ceci signifie que 30.000 habitants de cette zone rurale ont un revenu moyen annuel égal à 25.000 Frs.
- la zone préforestière (Sakassou, Tiébissou et Béoumi) ont un revenu moyen proche de 10.000 francs par tête. Le revenu des cultures industrielles représente entre 59 % et 44 % du revenu monétaire total.
- la région du Nord, Katiola et Ferkéssédougou, ont un revenu

Tableau N° XI : Revenu monétaire

moyen annuel par tête et par Zone rurale (en franc)

Z O N E rurale	Cultures industrielles	Cultures vivrières	Autres revenus	Total revenu monétaire
M'Bahiakro	16.000	1.875	2.275	20.150
Sakassou	6.335	1.220	3.190	10.745
Tiebissou	4.960	1.270	3.800	10.030
Béoumi	4.200	2.030	3.120	9.350
Katiola	1.040	2.960	2.720	6.720
Ferkessedougou	530	2.835	2.180	5.545
Brobo	1.105	2.045	1.200	4.350

monétaire relativement faible, respectivement 6.720 Francs et 5.545 Francs par tête. Le revenu des cultures industrielle ne représente plus que 15 à 9 % du revenu globi .

- la zone de Brobo ont un revenu monétaire par tête très bas, inférieure à celui des habitants du Nord (4.350 Francs par tête). Sa situation par rapport à une ville importante et les efforts des services agricoles n'ont pas permis aux habitants de cette zone de relever sensiblement leur revenu monétaire.

SECTION II : DEPENSES ADMINISTRATIVES.

On peut ventiler les dépenses administratives en trois grandes catégories :

- les investissements.
- les dépenses de fonctionnement.
- les salaires des employés des services publics et para-publics.

A°) LES INVESTISSEMENTS :

Depuis 1961, la nouvelle répartition des fonctions administratives des centres étudiés s'est-elle traduite par des investissements nouveaux ?

Le service de la construction de Bouaké devrait nous communiquer les investissements réalisés depuis l'indépendance par centre avec le montant des dépenses et l'origine des crédits. Dans l'attente de ces renseignements, nous avons établi une liste provisoire.

1) Investissements publics réalisés dans l'ancien chef-lieu de cercle, Katiola :

- Cours Complémentaire (1962-63).
- Palais de Justice, Villa Magistrale (1965, crédits B.S.I.E., 16,5 millions).
- Hôpital 1ère catégorie (1965-66, B.S.I.E., 22,3 millions).
- Foyer de la femme.
- Collège (1966, Crédits de la Caisse Autonome d'Amortissement du café - cacao : 92 millions).
- Bureaux de l'Administration Générale (1968, 5 millions).

On peut estimer l'ensemble de ces dépenses à 160 millions soit une dépense moyenne annuelle égale à 23 millions.

2) Investissements publics réalisés dans les anciens chef-lieux de Subdivision :

a) Ferkessedougou : (1)

- Poste douane (1960-62, B.A.S.I.E., 10,5 millions).
- Poste (1960, B.A.S.I.E., 7,5 millions).
- Centre traitement et immunisation (2,2 millions).
- 2 pavillons Hôpital (1962-64, 10 millions).
- Centre Technique (1960, F.A.C., 29,7 millions).
- Centre de Formation Agricole.
- 2 écoles (F.E.D., 11,6 millions).
- 30 logements (S.O.G.E.F.I.A., 1967, 6 millions).
- I.R.A.T. (F.A.C., 1967, 8 millions).

L'ensemble de ces investissements représente environ 130 millions au cours des 9 dernières années soit 14 millions par an en moyenne.

(1) Renseignements fournis par le Service de la Construction et Urbanisme de Korhogo.

b) Béoumi :

- Cours Complémentaire (1962-63).
- Collège public (1966, 92 millions).
- Collège privé (1964-66, F.A.C., 30 millions).
- Centre culturel (1967).
- Résidence du Sous-Préfet -(en cours de réalisation).

Ces investissements sont voisins de 150 millions soit une dépense moyenne annuelle de 21 millions au cours des sept dernières années.

c) M'Bahiakro :

Depuis l'indépendance, les investissements n'ont atteint que 43 millions :

- Cours Complémentaire (1965, F.A.C., 37 millions).
- Dispensaire (1965, B.S.I.E., 6 millions).

d) Tiébissou :

Tiébissou n'a vu la réalisation que d'un cours complémentaire en 1964.

Une résidence du Sous-Préfet est en construction (B.S.I.E.).

En 1966 et 1967, on peut estimer que le bitumage de l'axe Abidjan - Bouaké a eu pour effet une distribution de 20 millions de salaires dans la zone.

3) Investissements publics réalisés dans les nouveaux chefs-lieux de Sous-Préfecture :

Brobo et Sakassou ont bénéficié de :

- 9 millions de crédits S. .G.E.F.I.A. en 1967 pour la construction de 30 maisons, ces crédits se font en nature, donc n'ont aucun effet sur le revenu monétaire du centre.
- 3 millions pour la construction de bureaux.

Un hôpital 2ème catégorie et une poste ont été construits à Sakassou alors que Brobo ne dispose toujours ni d'un dispensaire ni d'une poste.

A ces investissements il faudrait ajouter :

- les investissements de l'E.E.C.I. dans tous les centres sauf Brobo, mais nous n'avons pas obtenu le coût des investissements.
- les crédits d'édilité qui s'élèvent à environ 1 million par an et par centre, mais se confondent généralement avec les dépenses de fonctionnement.
- les investissements routiers qui ne sont pas détaillés par centre ou par Sous-Préfecture.

Les anciens chefs-lieux administratifs continuent donc à bénéficier d'investissements parfois importants.

Dans toutes ces Sous-Préfectures, les dépenses d'investissement ont peu d'effets directs induits. Même à Katiola ou Ferkéssédougou, il n'existe pas d'entreprise de construction suffisamment importante pour prendre en charge les gros investissements. Ceux-ci sont soumissionnés le plus souvent à Abidjan. Ces entreprises achètent tous les matériaux à Abidjan et font venir leur personnel spécialisé (1).

Les dépenses de main-d'oeuvre effectuées dans la Sous-Préfecture peuvent être estimées à 20 % du coût total de

(1) Il faut noter qu'il existait une entreprise de Travaux Publics à Ferkéssédougou en 1959 (Etablissements PASCAL).

l'investissement.

Si ces investissements ont des effets directs induits sur les activités économiques du centre faibles, ils peuvent, par contre, avoir des effets induits indirects importants :

- les salaires distribués aux fonctionnaires.
- les dépenses de fonctionnement.

B°) PERSONNEL ET SALAIRES DISTRIBUES PAR LES SERVICES PUBLICS ET PARA-PUBLICS.

A la distinction classique entre personnel permanent et personnel auxiliaire, nous avons préféré la distinction suivante :

- personnel qualifié.
- manœuvres.

La première classification nous obligerait par exemple à regrouper un infirmier auxiliaire et un manœuvre ce qui a peu de signification d'un point de vue économique.

Les manœuvres sont le plus souvent rémunérés sur des crédits de fonctionnement gérés par le chef de secteur, mais ce n'est pas toujours le cas.

Ces renseignements ont été recueillis auprès de chaque chef de service. L'étude de certains centres ayant été faite en 1967, nous avons actualisé nos renseignements en retournant voir les chefs de service.

I - Personnel qualifié et salaires distribués :

1) Personnel qualifié par Sous-Préfecture :

On voit d'après le Tableau N° XII que :

TABLEAU N° XII . PERSONNEL QUALIFIE DES SERVICES PUBLICS
ET PARA-PUBLICS PAR SOUS-PREFECTURE en 1968

S E R V I C E		KATIOLA	FERKE	BEOUMI	M'BAHIA KRO	TIEBIS SOU	SAKAS SOU	BROBO	
ADMINISTRATION GENERALE		18	14	12	14	12	13	13	
P E R C E P T I O N		3	4	3	2	3	-	-	
G E N D A R M E R I E		6	6	6	6	4	4	-	
J U S T I C E		11	-	-	10	-	-	-	
S A N T E		26	20	18	17	20	13	1	
D O U A N E		-	9	-	-	-	-	-	
E N S E I G N E M E N T	Pri- dair	Public	37	25	42	31	56	50	32
		Privé	42	20	53	27	17	27	2
	Secon- dair	Public	28	9	14	14	12	-	-
		Privé	7	9	13	-	-	-	-
TOTAL ENSEIGNEMENT		114	63	122	72	85	77	34	
P . T . T .		7	10	5	5	4	3	-	
T . P .		1	10	1	2	1	1	-	
C O N S T R U C T I O N		-	5	1	-	-	-	-	
D E V E L O P P E M E N T R U R A L	AGRICULTURE CONTROLE pro- duits	8	3	6	6	6	3	-	
	E L E V A G E	1	9	-	1	1	-	-	
	E A U X - F O R E T S	9	6	2	1	-	1	-	
	C . F . D . T .	19	13	31	13	3	6	2	
	A N I M A T I O N - R U R A L E	6	-	7	-	-	-	6	
	S A T M A C I	16	10	1	2	3	1	2	
	C A I T A	-	-	3	-	-	-	1	
	V O L O N T A I R E S progès corps paix,formosans	2	8	9	3	3	-	-	
	A U T R E S	-	11	-	-	-	-	-	
TOTAL DVLPT RURAL		61	60	59	26	16	11	13	
R . A . N .		20	28	-	-	-	-	-	
E . E . C . I .		3	10	-	4	2	-	-	
A U T R E S		-	3	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL		270	242	227	158	147	122	61	

- a) La Sous-Préfecture de Katiola et celle de Ferkéssédougou, qui avaient une fonction administrative importante avant l'indépendance, continuent à avoir le personnel administratif le plus nombreux avec respectivement 270 et 242 personnes.
- b) La Sous-Préfecture de Béoumi a tendance à se rapprocher des deux précédentes au point de vue personnel et devance les deux anciens chefs-lieux administratifs, M'Bahiakro et Tiébissou avec respectivement 227, 158 et 147 employés.
- c) Sakassou, nouvelle Sous-Préfecture a un personnel presque aussi nombreux que celui de Tiébissou et M'Bahiakro, et, nettement supérieur à celui de Brobo, 122 contre 61 employés.

2) Personnel qualifié par centre :

Tous les centres n'ont pas profité de la même façon de cet accroissement du nombre de fonctionnaires et assimilés. Certains instituteurs enseignent dans les écoles de villages. Une partie importante du personnel des organismes de développement rural réside auprès des villageois.

Nous avons donc calculé pour 1959 et 1968 quel était le nombre de fonctionnaires par centre. En prenant pour hypothèse six personnes à charge par fonctionnaire (chiffre que nous avons trouvé pour Béoumi), nous calculons la population fonctionnaire urbaine (Tableau N° XIII).

De ce tableau, nous pouvons tirer quelques conclusions :

- 1) Sakassou, nouveau chef-lieu de Sous-Préfecture a eu une forte augmentation du nombre de fonctionnaires (multipliés par 4 en 9 ans). Ce centre rattrape les anciens chefs-lieux administratifs.
- 2) Brobo qui partait d'un niveau quasiment nul a aussi bénéficié de sa nouvelle fonction, mais le nombre de fonctionnaires est

TABLEAU N° XIII.

Fonctionnaires Urbains , Population fonctionnaire Urbaine

(Estimation 1959 Et 1968)

C E N T R E	Fonctionnaires U r b a i n s (1)		Population fonct. U r b a i n e (2)		Indice 1968 (base 100 en 1959)
	1 9 5 9	1 9 6 8	1 9 5 9	1 9 6 8	
Ferkessedougou	140	210	980	1 470	150
Katiola	125	200	875	1 400	160
B e o u m i	80	140	560	980	175
M'Bahiakro	85	130	595	910	152
Tiebissou	85	110	595	770	129
Sakassou	20	80	140	560	400
B r o b o	2	20	14	140	1 000

(1) Fonctionnaires qui résident au Centre ,

(2) Fonctionnaires + personnes à charge (hypothèse

1959 et 1968 nombre personnes à charge = 6 par fonctionnaire)

encore nettement inférieur à celui des autres centres.

3) Pour les autres centres, la croissance est moyenne.

Il semblerait donc que, mise à part la période de démarrage où les principaux services sont mis en place, l'évolution du personnel administratif n'a pas été la cause des différences de taux de croissance démographique enregistrées dans ces centres.

3) Personnel qualifié des principaux services :

a) Santé :

Tous ces centres ont un hôpital excepté Brobo. Ces hôpitaux sont de deuxième catégorie, sauf pour Katiola qui dispose d'un hôpital de première catégorie. Dans un tel hôpital, les journées d'hospitalisation devraient être théoriquement payées par le malade. Cependant, les malades habitués à considérer l'hôpital comme un service public gratuit ont préféré déserté l'hôpital. De ce fait, on a dû supprimer cette obligation, et, jusqu'ici aucune recette n'a été perçue.

Tous ces hôpitaux ont un médecin et une sage-femme, sauf celui de Tiébissou qui en est privé depuis le début de l'année. Du point de vue administratif on compte un médecin et une sage-femme pour :

- 73.000 habitants à Ferkéssédougou (Kong, Ouangolodougou, Tafiré).
- 106.000 habitants à Katiola (Dabakala et Niakaramandougou).
- 106.000 habitants à Béoumi (Botro).
- 56.500 habitants à M'Bahiakro (Prikro).
- 96.000 habitants à Tiébissou (Didicvi).

A Sakassou on a un médecin mais pas de sage-femme pour 48.400 habitants.

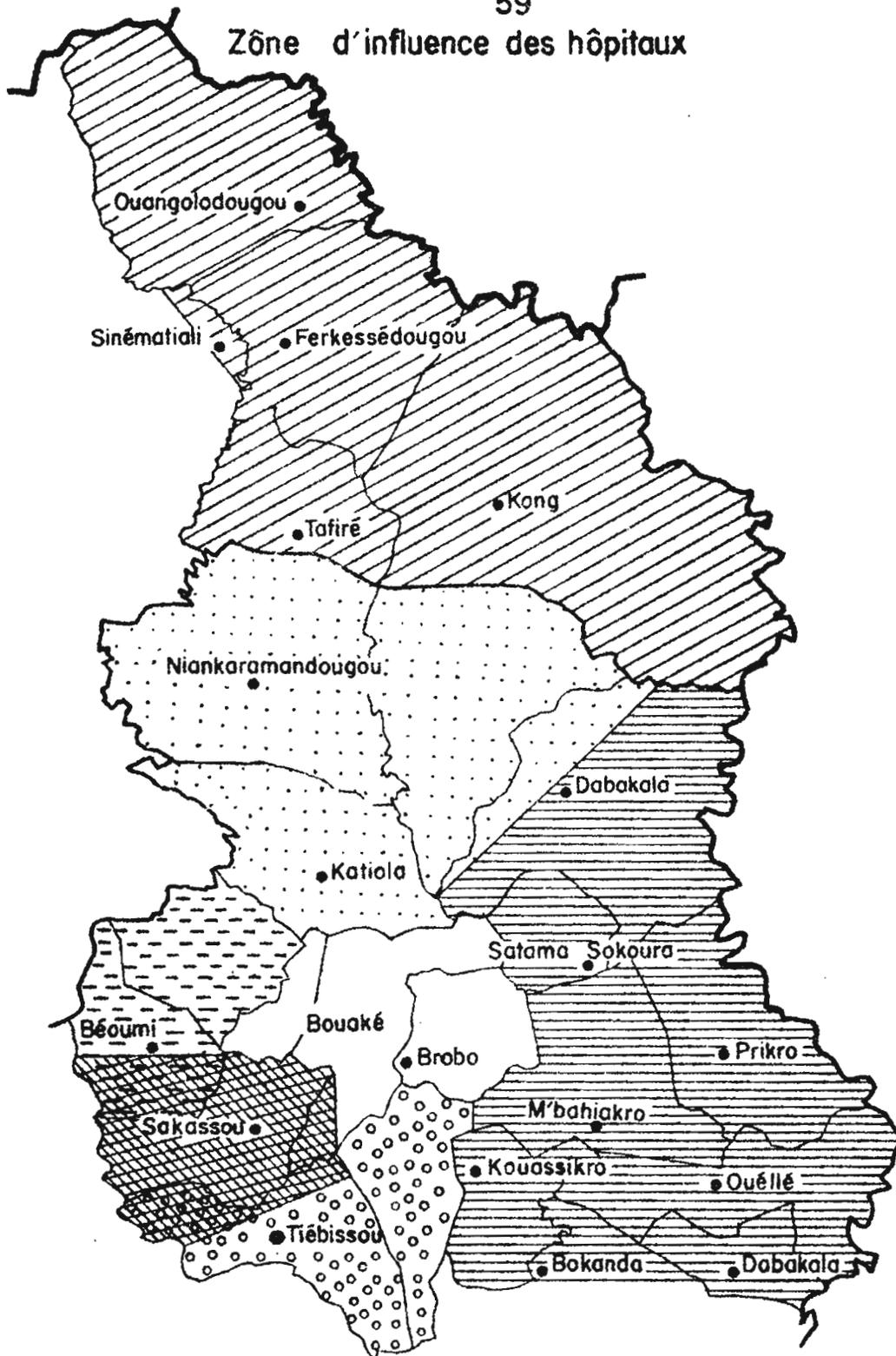
En fait, les zones d'influence effectives des hôpitaux ne correspondent pas toujours à ce découpage administratif (Carte N°VII) :

- Pour Katiola et Ferkéssédougou cette zone d'influence correspond à celle du commerce. Elle inclue la partie Est de Sinématiali pour Ferkéssédougou. Elle exclue la partie Est de Dabakala pour Katiola, les malades se rendant généralement à M'Bahiakro.
- Pour Béoumi, cette zone est inférieure à celle du commerce. Nous pensons qu'une partie des habitants de Botro se rend à Bouaké vu la proximité de cette ville et l'importance de son infrastructure sociale.
- Pour M'Bahiakro, sa zone dépasse largement celle du commerce, au Nord jusqu'à la limite de la Comoé, au Sud jusqu'à Daoukro, Ouellé et Bocanda. Le médecin de M'Bahiakro est, en effet, le seul chirurgien de toute cette vaste zone.
- Pour Sakassou, sa zone dépasse aussi les limites de la Sous-Préfecture, une partie des malades de Tiébissou et surtout une partie importante des malades du Sud de la Sous-Préfecture de Béoumi se rendent à cet hôpital tenu par des sœurs. Sa zone serait encore plus étendue si l'on tenait compte du fait qu'il dispose aussi d'un centre anti-tuberculeux.

Le pouvoir d'attraction étant différent pour chaque hôpital, on aura des suréquipements relatifs dans certains hôpitaux et des sous-équipements pour d'autres (Tableau N° XIV).

Par rapport à son importance, l'hôpital de Sakassou est celui qui est le plus mal desservi. Une sage-femme y serait nécessaire, ainsi qu'un plus grand nombre d'infirmiers. Il devrait y avoir deux infirmiers de plus, mais, paraît-il, les infirmiers ne veulent pas s'installer ou rester à Sakassou. Les principales

Zône d'influence des hôpitaux



	Ferkessédougou		Tiébissou
	Katiola		Sakassou
	M'bahiakro		Béoumi

TABLEAU N° XIV

Nombre d'infirmiers et d'infirmières.

Nombre d'hospitalisés (moyenne par jour).

Nombre de lits par hôpital.

HOPITAL	Infirmiers Infirmières	Hospitalisés (moyenne/jour)	Nombre lits (adultes)
KATIOLA	12	40	102
BEOUMI	12	60	90
M'BAHIAKRO	12	90	40
TIEBISSOU	12	60	90
FERKESSEDOUGOU	8	?	58
SAKASSOU	6	160	79

raisons invoquées pour justifier ce refus sont la vie chère et le manque de distractions. Cependant, Sakassou est proche de Bouaké et la vie n'y semble pas plus chère qu'ailleurs, aussi nous pensons qu'il existe une raison plus profonde. Le fait que l'hôpital soit tenu par des soeurs, ne rend-t-il pas la fraude sur les médicaments plus difficile qu'ailleurs ?

En ce qui concerne Ferkéssédougou, la construction d'un nouveau pavillon en 1968 et l'arrivée prévue de 30 lits devrait permettre à ce centre de rattraper son retard au point sanitaire. Il y a par ailleurs à Ferkéssédougou, une mission catholique (1 infirmière), un dispensaire R.A.N. (1 infirmier), un service grandes endémies (1 infirmier) et une clinique tenue par des Pasteurs américains.

Nous n'avons pas encore pu obtenir des renseignements sur cette clinique, nous devons signaler, cependant, qu'elle joue un rôle primordial pour le développement de Ferkéssédougou. C'est tous les jours des centaines de personnes qui se présentent pour être soignées. Ces malades et leur famille arrivent de tous les coins de la Côte d'Ivoire et même du Mali et de la Haute-Volta.

b) Enseignement :

* Enseignement primaire :

Ne connaissant pas le nombre de jeunes scolarisables par Sous-Préfecture, nous avons calculé le nombre d'habitants par enseignant (personnel enseignant uniquement) :

- KATIOLA	: 75 Maîtres	= 1 maître	pour 497 habitants.
- FERKESSEDOUGOU	44 "	= 1 "	" 684 "
- BEOUMI	: 94 "	= 1 "	" 581 "
- M'BAHIAKRO	: 58 "	= 1 "	" 496 "
- TIEBISSOU	: 72 "	= 1 "	" 678 "
- SAKASSOU	: 76 "	= 1 "	" 642 "
- BROBO	: 34 "	= 1 "	" 647 "

La Sous-Préfecture de Ferkéssédougou est celle qui est la plus défavorisée au point de vue scolaire.

La scolarisation s'est fortement développée dans le Nord ces dernières années, cette région est néanmoins en retard par rapport à la région Centre. En effet, les Sous-Préfectures de Ferkéssédougou et de Katiola sont privilégiées par rapport à leur ancienne circonscription administrative :

- 1 maître pour 876 habitants pour l'ancienne subdivision de Ferkéssédougou (83 maîtres).
- 1 maître pour 718 habitants pour l'ancien cercle de Katiola (147 maîtres).

La différence du nombre d'enseignants entre Sous-Préfecture, s'explique en partie par le degré d'implantation de l'enseignement privé : Béoumi, Katiola, M'Bahiakro et Sakassou. La réduction des crédits accordés à l'enseignement privé s'est déjà traduite par un recul du personnel enseignant à Tiébissou, en particulier. Il faut prévoir que les mêmes effets vont se faire sentir dans d'autres Sous-Préfectures.

* Enseignement secondaire :

Les anciens chefs-lieux administratifs ont tous bénéficié d'une implantation d'établissements secondaires :

- Katiola 30 enseignants (Collège, Cours Complémentaire, Ecole de céramique, Séminaire).
- Ferkéssédougou 18 enseignants (Collège Ch. Langwa, Centre technique).
- Béoumi 23 enseignants (Collège de garçons, Collège privé de filles).

- M'Bahiakro 14 enseignants et Tiébissou 12 enseignants (Cours Complémentaire).

La zone d'influence de ces écoles secondaires dépasse largement les limites de la circonscription. A Ferkéssédougou et Katiola on dénombre de nombreux Baoulé. Une grande partie des élèves de Béoumi, Tiébissou et M'Bahiakro proviennent de la région Sud.

Il semble que dans la mesure du possible, on devrait maintenir les élèves à l'intérieur de leur région :

- Les Baoulé ou Agni du Centre technique de Ferkéssédougou n'ont aucun désir de s'installer dans le centre à leur sortie, la probabilité serait plus grande avec un élève de la région.
- Les élèves qui doivent prendre pension chez un tuteur qui n'est pas de la même ethnique, cas de Tiébissou et M'Bahiakro où il n'y a pas d'internat, rencontrent parfois de grandes difficultés : nourriture, travail excessif pour le compte du tuteur.

c) Travaux Publics :

Seul parmi ces centres, Ferkéssédougou dispose d'une subdivision des Travaux Publics qui dirige l'ensemble de l'ancienne subdivision, elle compte dix cadres.

Tous les autres centres dépendent de Bouaké. Vu la distance par rapport à Bouaké et l'étendue de leur circonscription, il ne serait pas rentable d'y installer une subdivision excepté, peut-être, pour M'Bahiakro qui est à 90 km. de Bouaké.

d) Organismes de développement rural :

Les Sous-Préfectures du Nord, Katiola et Ferkéssédougou

ont un personnel des organismes de développement rural relativement important. La vocation vivrière de cette région explique ce développement. Ferkéssédougou a des organismes plus diversifiés que les autres centres : I.R.A.T., Centre Horticole, Service des jardins et pépinières administratifs.

Béoumi serait à rattacher aux deux Sous-Préfectures précédentes grâce à l'action de la C.F.D.T. Cependant, le personnel de la C.F.D.T. y a atteint un palier alors qu'il devrait croître dans les autres Sous-Préfectures étudiées.

L'action de la S.A.T.M.A.C.I. a été jusqu'ici très limitée dans la région Centre.

e) Entreprises publiques : R.A.N. - E.E.C.I. :

* R.A.N. :

La régie du chemin de fer emploie un personnel relativement important :

- 28 cadres à Ferkéssédougou.
- 20 cadres à Katiola.

* E.E.C.I. :

Ferkéssédougou est le seul centre à avoir du personnel de l'E.E.C.I. relativement important : 10 employés. Ce centre dispose de deux groupes, dont un seul est en fonctionnement. La présence de services publics tels que la R.A.N. et les T.P. explique en partie cette importance.

Sakassou et Béoumi ont été électrifiés à partir de Bouaké depuis la fin 1967. Brobo est actuellement le seul centre à ne pas être desservi par l'E.E.C.I.

2) Salaires distribués :

Nous avons demandé à chaque employé ou à son chef de service l'indice ou le salaire perçu. Lorsqu'il n'a pas été possible d'obtenir le renseignement, nous avons pris une moyenne correspondant à la qualification du fonctionnaire. Nous avons ainsi obtenu pour chaque service la rémunération nette annuelle (Tableau N° XV).

Nous n'avons pas tenu compte des allocations familiales qui n'ont généralement pas été déclarées. D'après un rapide sondage, il semble qu'elles s'établissent à 7.500 Frs par fonctionnaire en moyenne mensuelle (trois enfants, 2.500 francs). Sur cette base, elles représentent, après avoir éliminé le personnel assimilé qui ne perçoit pas des allocations aussi élevées :

- 15 millions pour KATIOLA.
- 13 " " KERKESSEDOUGOU.
- 9 " " BEOUMI.
- 9 " " M'BAHIAKRO.
- 10 " " TIEBISSOU.
- 7 " " SAKASSOU.
- 2,5 " " BROBO.

D'après le tableau N° XV, on voit que les salaires distribués par Sous-Préfecture sont :

- supérieurs à 100 millions pour Katiola (107,5 millions) et Ferkéssédougou (101,7 millions) = anciens chefs-lieux administratifs.
- compris entre 80 et 60 millions pour Béoumi (82,2 millions), M'Bahiakro (61,9 millions) et Tiébissou (59,1 millions) = anciens

- 66 -

TABLEAU N° XV . SALAIRE ANNUEL DU PERSONNEL QUALIFIE DES SERVICES
PUBLICS ET PARA-PUBLICS PAR SOUS - PREFECTURE (en Million)

S E R V I C E		FERKE	KATIOLA	BEOUMI	M'BAHI AKRO	TIEBISSAKAS SOU	SOU	BROBO
ADMINISTRATION GENERALE		5,3	5,6	4,4	5,0	4,5	4,0	3,8
PERCEPTION		1,7	0,9	1,0	0,7	1,2	-	-
G E N D A R M E R I E		1,7	1,7	1,7	2,0	1,2	1,2	-
J U S T I C E		-	4,1	-	4,3	-	-	-
S A N T E		9,8	11,6	9,1	8,4	9,4	5,5	0,3
D O U A N E		4,5	-	-	-	-	-	-
ENSEI- GNEMENT	PRIMAIRE	15,8	32,2	34,8	19,1	26,4	25,3	13,8
	SECONDAIRE	9,0	20,0	13,5	11,0	9,0	-	-
T O T A L ENSEIGNEMENT		24,8	52,2	48,3	30,1	35,4	25,3	13,8
P. T. T.		2,6	2,5	1,5	1,5	1,4	1,0	-
T. P.		4,3	0,3	0,5	0,6	0,5	0,5	-
C O N S T R U C T I O N		1,4	-	0,5	-	-	-	-
DEVELOPPEMENT RURAL	A G R I C U L T U R E EAUX-FORETS, ELE- VAGE	6,6	6,7	2,5	2,6	2,2	1,2	-
	C. F. D. T.	2,4	4,3	5,7	3,2	0,4	0,9	0,3
	ANIMALE RURALE	-	1,6	1,5	-	-	-	1,3
	SATMACI CAITA	2,6	3,6	0,8	0,5	0,8	0,4	0,6
	VOLONTAIRES PRO- GRES CORPS PAIX, FORMOSANS	3,3	0,8	4,7	1,2	1,2	-	-
	AUTRES D.V.RURAL	8,0	-	-	-	-	-	0,3
TOTAL DV. RURAL		22,9	17,0	15,2	7,5	4,6	2,5	2,5
R. A. N.		18,5	10,7	-	-	-	-	-
E. E. C. I.		2,4	0,9	-	1,8	0,9	-	-
A U T R E S		1,8	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL Sous - Prefecture		101,7	107,5	82,2	61,9	59,1	40,0	22,9
ESTIMATION ENSEMBLE Z.R. (Disponible pour centre)		135	135	90	80	70	40,0	22,9
SAL.MOYEN Mensuel par Fonctionnaire (Franc) (par SOUS - Prefecture)		35.020	33.175	30175	32.640	33.500	27320	31.280

chefs-lieux administratifs, mais dont la fonction était moins développée que celle des précédents centres.

- égaux à 40,0 millions pour Sakassou et 22,9 millions pour Brobo = nouvelles Sous-Préfectures.

Si l'on compare les salaires moyens par fonctionnaire selon les Sous-Préfectures, il apparaît que les écarts ne sont pas très grands. Ces écarts peuvent être dus au fait que :

- le personnel de l'enseignement privé est parfois relativement moins qualifié et a des revenus inférieurs au personnel de l'enseignement public (Sakassou).
- certains organismes de développement rural ont du personnel peu qualifié ou versent des revenus relativement bas (moniteurs C.F.D.T. 12.000 Francs par mois). Béoumi ayant un nombre élevé de moniteurs de la C.F.D.T. n'a qu'un revenu moyen par tête égal à 30.175 Francs par mois.
- les revenus relativement élevés distribués par la R.A.N. 55.000 Francs par mois pour les cadres de Forkessedougou, expliquent le fait que cette Sous-Préfecture ait un revenu moyen par fonctionnaire supérieur à celui des autres, 35.020 Francs.

A ce revenu distribué par Sous-Préfecture, nous devons inclure le salaire perçu par les fonctionnaires de la zone rurale. Le salaire de ces fonctionnaires est en général perçu au chef-lieu de l'ancienne circonscription qui conserve dans tous les cas étudiés le privilège d'avoir une perception. Certains services administratifs des nouvelles Sous-Préfectures dépendent de l'ancienne subdivision au point de vue hiérarchique : Inspection primaire, Conseiller pédagogique, Services agricoles. De ce fait, les déplacements à l'ancien chef-lieu de subdivision sont encore fréquents, ce qui est une occasion pour y effectuer des dépenses.

Ferkéssédougou et Katiola sont les deux centres qui ont bénéficié d'un revenu supplémentaire élevé avec la création des nouvelles Sous-Préfectures du fait que leur zone rurale recouvre certains nouveaux chefs-lieux administratifs. Nous avons dénombré 150 fonctionnaires et assimilés pour les Sous-Préfectures de Dabakala et Niakaramandougou et 130 pour les Sous-Préfectures de Tafiré, Kong, Ouangolodougou et une partie de Sinématiali. Les salaires distribués s'élèvent à 55 millions pour l'ex-zone d'influence de Katiola et à 50 millions pour celle de Ferkéssédougou. Le revenu disponible pour Ferkéssédougou s'élève, d'après notre hypothèse (2/3 du revenu), à 33,3 millions et celui disponible pour Katiola (1/2 du revenu) à 25 millions.

Ces revenus sont moins élevés pour Béoumi, M'Bahiakro et Tiébissou, leur influence sur les nouveaux chefs-lieux administratifs étant plus faible que pour les centres précédents. Seul M'Bahiakro a encore un pouvoir d'attraction sur deux chefs-lieux administratifs : Prikro et Ouellé.

II - Nombre et salaires du personnel non qualifié :

1) Personnel non qualifié par Sous-Préfecture :

Certains services présentent l'intérêt, pour le centre, d'offrir des emplois de manoeuvre. Le recrutement a généralement lieu sur place, contrairement au personnel qualifié qui constitue le plus souvent un apport de population de l'extérieur. Encore faut-il distinguer les emplois des organismes de développement rural : la qualification demandée y est parfois peu élevée et le recrutement peut avoir lieu dans la zone.

Le personnel employé à Ferkéssédougou est nettement plus nombreux que dans les autres Sous-Préfectures ; 309 emplois (Tableau N° XVI) à cause :

- de la R.A.N. : 83 manœuvres.
- de la subdivision des T.P. : 110 manœuvres.
- des organismes de développement rural :
I.R.A.T. (35 manœuvres) - Centre horticole (17 manœuvres).

Presque tous ces manœuvres résident au centre ce qui contribue à accroître la population vivant des salaires des services publics.

Katiola emploie 154 manœuvres. La différence avec les autres Sous-Préfectures provient aussi de la R.A.N. qui emploie 66 manœuvres et de l'enseignement secondaire plus développé, 31 manœuvres.

Les nouvelles Sous-Préfectures offrent de ce point de vue moins de possibilités d'emploi, 30 pour Sakassou et 10 pour Brobo contre 64 pour Béoumi, 58 pour M'Bahiakro et 44 pour Tiébissou.

2) Salaires distribués au personnel non qualifié :

Le revenu ainsi distribué n'est pas négligeable pour Ferkéssédougou et Katiola si on le compare au revenu de personnel qualifié (Tableau N° XVII) :

- FERKESSEDOUGOU	40,7 millions	soit 40,0 %	du revenu du personnel qualifié		
- KATIOLA	19,9 millions	soit 18,5 %	"	"	"
- BEOUMI	7,0 millions	soit 8,5 %	"	"	"
- M'BAHIAKRO	5,7 millions	soit 9,2 %	"	"	"
- TIEBISSOU	4,7 millions	soit 7,9 %	"	"	"
- SAKASSOU	3,0 millions	soit 7,1 %	"	"	"
- BROBO	1,1 million	soit 4,8 %	"	"	"

TABLEAU N° XVI : MAIN D'OEUVRE NON QUALIFIEE EMPLOYEE PAR LES SERVICES PUBLICS ET PARA-PUBLICS PAR SOUS-PREFECTURE :

S E R V I C E	FERKE	KATIOLA	BEOUMI	M'BAHI AKRO	TIEBIS- SOU	SAKAS- SOU	BROBO
ADMINISTRATION Générale	11	12	15	12	10	9	7
S A N T E	7	9	6	6	8	7	-
E N S E I G N E M E N T	8	31	19	8	9	-	-
T . P .	110	12	16	25	15	14	-
R . A . N .	83	66	-	-	-	-	-
ORGANISMES DVLP RURAL	86	24	8	7	2	-	3
A U T R E S	4	-	-	-	-	-	-
T O T A L	309	154	64	58	44	30	10

TABLEAU N° XVII : SALAIRES DISTRIBUES A LA MAIN D'OEUVRE NON QUALIFIEE PAR SOUS - PREFECTURE

S E R V I C E	FERKE	KATIOLA	BEOUMI	MBAHIA KRO	TIEBIS- SOU	SAKAS- SOU	BROBO
ADMINISTRATION GENERALE	1,5	1,2	2,0	1,5	1,1	0,8	0,8
S A N T E	0,9	1,1	0,6	0,6	1,0	0,8	-
E N S E I G N E M E N T	0,8	3,2	2,1	0,6	0,9	-	-
T . P .	11,7	1,2	1,6	2,5	1,5	1,4	-
R . A . N .	16,0	11,6	-	-	-	-	-
ORGANISMES DVLP RURAL	10,0	1,6	0,7	0,5	0,2	-	0,3
A U T R E S	0,4	-	-	-	-	-	-
TOTAL SOUS-PREFECTURE	40,7	19,9	7,0	5,7	4,7	2,9	1,0
ENSEMBLE ZONE RURALE DISPONIBLE P. CENTRE	57,6	21,0	7,0	5,7	4,7	3,0	1,1
REV.MENSUEL PAR PERS. EMP.(Sous-Prefecture) (Franc)	10.975	10.750	10.900	8.185	8.900	8.330	9.160

Les salaires distribués aux manoeuvres domiciliés dans la zone d'influence d'un centre, mais hors de la Sous-Préfecture, présentent un intérêt uniquement pour Ferkéssédougou grâce :

- à la gare de Tafiré, 67 agents auxiliaires, 12,9 millions de salaires.
- aux T.P. , 89 agents, 10,1 millions de salaires.

L'ensemble des salaires représente 25,3 millions dans cette zone. Il reste donc de disponible pour Ferkéssédougou (les 2/3) ; 16,9 millions.

c°) - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS :

A partir des registres de dépenses, de chaque service, nous avons fait le relevé des dépenses de fonctionnement. Nous ne donnons ici que les dépenses de 1967, ou 1966 quand nous n'avons pas pu obtenir 1967 (centres étudiés au cours de l'année 1967).

Pour chaque service étudié, nous avons ventilé les dépenses en fonction :

- du lieu ou est effectuée la dépense : Centre lui-même, Bouaké Abidjan, ou un autre centre.
- de l'affectation qui en a été faite : Fournitures, matériaux de construction, artisans (la distinction avec les salaires n'a pas toujours été possible), véhicules (la distinction entre essence, réparations et fournitures n'a pas toujours été possible).

I - Dépenses de l'administration générale (Tableau N° XVIII) :

Les crédits propres de l'Etat, crédits de fonctionnement et crédits d'édilité, sont à peu près identiques pour chaque centre (voisins d'un million par type de crédit). Le reste provient des

Tableau N° XVIII Ventilation des Dépenses de Fonctionnement
de l'Administration Générale en 1967 (en Million)

C E N T R E		Ferkesse- dougou	Katiola	Béoumi (1)	M'bahia- kro	Tiebissou (1)	Sakassou	B r o b o	
DEPENSES EFFECTUEES DANS LE CENTRE	Fournitures	1,2	0,2	0,1	1,4	1,2	-	-	
	Matériaux const.	0,7	1,3	0,4	0,7	-	-	-	
	Artisans	-	0,1	0,4	-	0,5	0,8	-	
	Véhicules les	Essence	0,6	0,3	0,7	0,5	0,4	0,4	-
		Réparations	0,1	-	-	0,1	-	0,1	-
	T O T A L	2,6	1,9	1,6	2,7	2,1	1,3	-	
DEPENSES A B O U A K E	Fournitures	-	0,3	0,3	0,4	0,8	0,5	0,8	
	Matériaux const.	-	-	0,9	0,8	-	-	0,3	
	Véhicules	-	0,3	0,8	0,1	-	0,3	0,8	
	Total D. Bouaké	-	0,6	2,0	1,3	0,8	0,8	1,9	
Dépenses à Abidjan		0,1	0,2	0,1	-	0,3	0,4	-	
Total Dépenses		2,7	2,8	3,7	4,0	3,2	2,5	1,9	
% Dépenses dans le Centre		96,2%	67,8%	43,2%	67,5%	65,6%	52 %	0 %	

(1) 1966

taxes de la Sous-Préfecture qui sont ristournées :

- ristournes sur droits du marché.
- ristournes taxes sur armes.

Les centres qui ont un marché important, une gare routière fréquentée sont donc avantagés : M'Bahiakro et Béoumi.

Ferkéssédougou est le centre qui profite le plus de ce type de dépense : 96,2 %, c'est le centre le plus éloigné de Bouaké et pratiquement aucune dépense n'est effectuée au chef-lieu du département Korhogo.

Katiola (67,8 %) ; M'Bahiakro (67,5 %) et Tiébissou (65,6 %) situés respectivement à 60 km., 90 km. et 68 km. de Bouaké réussissent à absorber une partie importante de ce revenu.

Béoumi, situé dans le même cas que les précédents, 60 km. de Bouaké, n'absorbe que 43,2 % des dépenses. Ceci est dû en grande partie aux réparations de véhicules (21,6 % de la dépense) qui sont intégralement effectuées à Bouaké faute de bon mécanicien sur place.

Sakassou, malgré qu'il soit nouvellement équipé et qu'il soit situé à 40 km. de Bouaké, absorbe 52 % de la dépense, alors qu'en 1962-64, Bouaké absorbait la quasi totalité de la dépense, ce qui est un indice du développement du centre.

Par contre, aucune dépense n'est effectuée à Brobo bien que ce centre ait été érigé en chef-lieu administratif en même temps que Sakassou. La distance par rapport à Bouaké, 25 km. en est l'une des causes.

II - Dépenses des hôpitaux :

Ayant au préalable déduit les salaires de la main-d'oeuvre payée sur les crédits de fonctionnement, le total de ces dépenses ne correspond pas aux crédits accordés. Certains centres, tels

Tableau N° XIX

Ventilation des Dépenses de Fonctionnement

Des Hôpitaux en 1967 (en Million) :

CENTRE		Ferkesse- dougou	Katiola	B é o u m i	M'Bahiakro	Tiebissou	Sakassou
DEPENSES EFFECTUEES DANS LE CENTRE	Fournitures	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
	Alimentation	0,8	2,2	1,2	1,1	1,3	1,5
	Matériaux de Construction	0,1	0,7	-	0,1	-	-
	Véhicules	0,1	0,2	0,1	0,1	-	-
	Total centre	1,1	3,2	1,4	1,5	1,5	1,7
AUTRE CENTRE	BOUAKE	-	0,3	0,4	-	0,2	0,8
	ABIDJAN	-	-	-	-	-	-
	Total Boua.Abid.	-	0,3	0,4	-	0,2	0,8
TOTAL Dépenses		1,1	3,5	1,8	1,5	1,7	2,5
% Dépenses effectuées dans le centre		100 %	91,4 %	77,7 %	100 %	88,2 %	68 %

que Ferkéssédougou ou Katiola ont eu des dépenses en salaires élevées, respectivement 1,36 million et 0,6 million, M'Bahiakro n'en a eu que 0,4 million.

On voit, cependant, que les crédits qui restent pour les besoins des malades, alimentation et fournitures, ne correspondent pas toujours à l'importance effective de l'hôpital. Celui de Katiola dispose de crédits supérieurs à celui des autres centres bien que le nombre d'hospitalisés y soit le plus faible (Tableau N° XIX).

Les dépenses sont effectuées, en général, dans le centre même : 100 % pour Ferkéssédougou et M'Bahiakro qui sont les plus éloignés de Bouaké, 91,4 % pour Katiola, 88,2 % pour Tiébissou et 77,7 % pour Béoumi, enfin 68 % pour Sakassou, centre le plus proche de Bouaké.

Le fait que l'alimentation des malades représente plus de la moitié des dépenses, explique aussi ce pourcentage élevé. Les sommes allouées par malade étant faibles, la nourriture consiste surtout en produits locaux.

III - Dépenses des écoles secondaires publiques : (Tableau N° XX)

Les dépenses de fonctionnement des écoles secondaires publiques sont relativement importantes à Béoumi et Katiola à cause du Collège qui dispose d'un internat dans chacun de ces centres. Les dépenses d'alimentation sont alors élevées et, comme pour l'hôpital, elles sont généralement effectuées au centre.

Pour les Cours Complémentaires tels que ceux de M'Bahiakro et Tiébissou qui n'ont pas d'internat, une allocation de 100 francs par jour et par élève est accordée. On peut supposer qu'elle est intégralement dépensée dans le centre. Dans ces deux centres, respectivement 85,7 % et 83,3 % de la dépense est effectuée sur place contre 72 % pour Katiola et Béoumi.

Tableau N° XX. Ventilation des Dépenses de Fonctionnement
des Ecoles Secondaires publiques en 1967 (en Million)

C E N T R E		FERKESSEDOUGOU	K A T I O L A	B E O U M I	M' BAHIAKRO	TIEBISSOU	
Dépenses effectuées AU C E N T R E	FOURNITURES	1,6	2,6		0,4	0,4	
	ALIMENTATION(1)	1,2	5,0	7,0	4,5	4,4	
	A R T I S A N S	-	0,1	-	0,3	-	
	Véhicules	Essence	0,1	1,2	0,7	0,2	0,2
		Réparations	-	0,1	0,1	-	-
	TOTAL CENTRE	2,9	9,0	7,8	5,4	5,0	
DEPENSES à BOUAKE	FOURNITURES	-	2,9	2,7	0,4	0,3	
	VEHICULES	-	0,2	0,3	0,2	0,2	
	TOTAL BOUAKE	-	3,1	3,0	0,6	0,5	
Dépenses à ABIDJAN		1,5	0,3	0,1	0,3	0,5	
Dépenses à KOROGHO		0,8	-	-	-	-	
TOTAL DEPENSES		5,2	12,4	10,9	6,3	6,0	
% DEPENSES AU C E N T R E		55,7 %	72 %	71,5 %	85,7 %	83,3 %	

(1) Alimentation ou indemnité versée aux élèves .

Les achats à Abidjan absorbent une partie des crédits à cause des fournitures scolaires et du matériel spécialisé pour le Centre Technique de Ferkéssédougou.

Toutes ces écoles sont d'implantation assez récente, on prévoit donc l'ouverture de nombreuses classes en cours des prochaines années, ce qui va se traduire par un accroissement des dépenses de fonctionnement, contrairement aux dépenses de l'administration générale et des hôpitaux qui ont eu tendance à être stationnaires au cours des dernières années.

IV - Dépenses des services agricoles : (Tableau N° XXI)

Seul Ferkéssédougou avec 12,5 millions, dont 88,8 % sont dépensés dans le centre, tire un profit important de l'implantation de cette catégorie de service. C'est d'ailleurs principalement l'I.R.A.T. avec un crédit de fonctionnement voisin de 10 millions qui effectue ces dépenses.

Les services publics agricoles de Ferkéssédougou ; Elevage, Eaux et Forêts, Agriculture ont des crédits de fonctionnement qui s'élèvent respectivement à 1,4 million, 1,2 million et 0,9 million (salaires des manoeuvres compris). Pour les autres centres ces services obtiennent des crédits qui varient le plus souvent entre 0,2 et 0,3 million. Beaucoup de chefs de secteur se plaignent de ne pas disposer de moyens de locomotion. Hélas, nous avons souvent pu constater que ceux qui disposaient de ces moyens ne s'en servaient pas toujours pour l'amélioration de leur travail.

En général, ce personnel est laissé sans directive dans une Sous-Préfecture où il se sent étranger. Devant son incapacité à concevoir et organiser seul son travail, l'agent cherchera à rejoindre le plus souvent sa famille ou à s'évader vers la ville, Bouaké. Il nous semble donc inutile d'accroître les crédits de

T A B L E A U N° XXI
VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
DES SERVICES AGRICOLES EN 1967 (en Million) -

CENTRE	FERKESSE- (1) DOUGOU	KATIOLA	BEOUMI	M'BAHIAKRO	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
Dépenses effectuées au Centre							
FOURNITURES	7,6	0,6	0,4	0,1	0,2	-	0,4
MATERIAUX CONSTRUCTION	-	-	-	0,1	-	-	-
Véhicules Essence	3,0	0,4	0,3	0,1	0,1	-	0,1
Réparations	0,5	-	-	-	-	-	-
Total CENTRE	11,1	1,0	0,7	0,3	0,3	0	0,5
DEPENSES à BOUAKE	-	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
DEPENSES à ABIDJAN	0,1	-	-	-	-	-	-
DEPENSES à KOROGHO	1,3	-	-	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES	12,5	2,3	1,5	0,7	0,7	0,1	1,7
% DEPENSES AU CENTRE	88,8 %	43,5 %	46,6 %	42,8 %	42,8 %	0	29,4 %

(1) Dépenses effectuées principalement par l'I.R.A.T.

de fonctionnement sans avoir au préalable réformé les structures d'encadrement et amélioré la formation du personnel. Les Sous-Préfets devraient avoir une autorité effective sur ce personnel.

Les services agricoles tels que la S.A.T.M.A.C.I., la C.F.D.T., l'animation rurale effectuent des dépenses de fonctionnement plus élevées. Cependant, ces dépenses ont lieu généralement à Bouaké où sont installés les principaux responsables régionaux. Souvent ces dépenses ne sont pas ventilées par Sous-Préfecture, nous les avons alors négligées vu qu'elles n'ont pas d'incidence monétaire sur le centre.

V - Dépenses des autres services administratifs (T.P., Justice, Prison, Enseignement primaire) (Tableau N° XXII) :

Ferkéssédougou est encore le centre qui tire le plus grand bénéfice de ces services avec 18 millions dépensés dans le centre sur 31 millions de dépenses, soit 58 % des crédits (salaires déduits).

Ferkéssédougou doit intégralement ces dépenses aux T.P. Les achats en carburants ont lieu intégralement au centre et sont fort élevés, 12 millions. Une partie des achats de fournitures a lieu au dépôt des T.P. à Korhogo, une autre partie à Bouaké ou à Abidjan.

Le Tribunal et la prison de Katiola et de M'Bahiakro effectuent chacun entre 0,7 et 0,8 million de dépenses principalement dans le centre.

Les écoles primaires ont pratiquement très peu de crédits de fonctionnement, ceux-ci étant accordés et dépensés par l'inspection primaire, c'est-à-dire en général à l'extérieur du centre.

Tableau N°XXII Ventilation de Dépenses de Fonctionnement
Des Autres services Administratifs en 1967. (en Million). (1)

C E N T R E		Ferkessedougou(2)	Katiola	Béoumi	M'Bahiakro	Tiebissou	Sakassou	B r o b o	
DEPENSES EFFECTUÉES AU CENTRE	Fournitures	3,0	1,0	-	1,4	-	-	-	
	Matériaux const.	3,0	0,1	-	-	-	-	-	
	Véhicules	Essence	12,0	0,5	-	0,1	-	-	-
		réparations	-	0,1	-	-	-	-	-
	Total centre	18,0	1,7	-	1,5	-	-	-	
Dépenses à Bouaké		5,0	0,6	0,1	0,3	0,2	0,1	-	
Dépenses à Abidjan		3,0	-	-	-	-	-	-	
Dépenses à Korogho		5,0	-	-	-	-	-	-	
Total Dépenses		31,0	2,3	0,1	1,8	0,2	0,2	-	
% Dépenses au Centre		58 %	73,9%	0 %	83 %	0,2%	0 %	-	

(1) T. P , Justice, Prison, Enseignement primaire .

(2) A Ferkessedougou la quasi totalité de ces dépenses sont effectuées par les T. P. -
Pour les autres centres les dépenses des T.P. ne sont pas ventilées par secteur,
elles sont effectuées en totalité à Bouaké .

L'inspection primaire de Katiola dispose d'un crédit de 1 million par an qui lui permet de payer 0,35 million de salaires, 0,2 million d'essence à Katiola, le reste étant dépensé à Bouaké.

VI - Récapitulatif de toutes les dépenses de fonctionnement :
(Tableau N° XXIII)

Les crédits de fonctionnement sont nettement plus élevés à Ferkéssédougou (53,1 millions). Katiola qui a un plus grand nombre de salariés que Ferkéssédougou a des dépenses de fonctionnement (22,2 millions) inférieures de 58,2 %. Sakassou (5,2 millions) et Brobo (3,6 millions) sont nettement plus défavorisés que les autres centres.

Les centres qui absorbent la plus grande proportion des ces crédits sont :

- M'Bahiakro	: 81,6 %	, 11,4 millions.
- Tiébissou	: 76,7 %	, 8,6 millions.
- Katiola	: 75,6 %	, 16,8 millions.
- Ferkéssédougou	: 68,3 %	, 36,3 millions.
- Béoumi	: 63,9 %	, 16,1 millions.
- Sakassou	: 57,6 %	, 5,2 millions.
- Brobo	: 13,9 %	, 0,5 million.

Les nouvelles Sous-Préfectures ont donc le taux d'absorption le plus faible. Ce sont aussi les deux centres les plus proches de Bouaké.

La distance par rapport à un pôle régional semble avoir une influence, M'Bahiakro est à 90 km. de Bouaké, de même que le niveau de développement de ce pôle, Ferkéssédougou n'est qu'à 60 km. de Korhogo, mais n'y effectue que 13,4 % de ses achats. Les autres centres sont plus sous la dépendance de leur chef-lieu départemental, Bouaké.

T A B L E A U XXIII

RECAPITULATIF DE TOUTES LES DEPENSES
DE FONCTIONNEMENT EN 1967 (en Millions) (1)

C E N T R E		FERKE	KATIOLA	BEOUMI	M'BAHIAKRO	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
DEPENSES EFFECTUEES DANS LE CENTRE	FOURNITURES	14,1	4,5	7,6	3,5	2,0	0,2	0,4
	ALIMENTATION	2,0	7,2	-	5,6	5,8	1,5	-
	MATERIAUX CONSTRUCTION	3,8	2,1	0,4	0,9	-	-	-
	ARTISANAT	?	0,2	0,4	0,3	0,5	0,8	-
	entre- véhicules Essence	15,8	2,6	1,8	1,0	0,3	0,4	0,1
	réparations	0,6	0,2	0,1	0,1	-	0,1	-
	Total dépenses	36,3	16,8	10,3	11,4	8,6	3,0	0,5
	B O U A K E	5,0	4,9	5,6	2,3	1,8	1,8	3,1
A B I D J A N	4,7	0,5	0,2	0,3	0,8	0,4	-	
K O R O G H O	7,1	-	-	-	-	-	-	
Total Dépenses	53,1	22,2	16,1	14,0	11,2	5,2	3,6	
% Dépenses au Centre	68,3 %	75,6 %	63,9 %	81,6 %	76,7 %	57,6 %	13,9 %	

(1) Non compris les salaires distribués à la main d'Oeuvre.

Un autre facteur intervient, le degré d'équipement des différents services du centre, les nouveaux chefs-lieux ne pouvant généralement pas répondre à la demande. Par ailleurs, ces dépenses de fonctionnement sont trop faibles pour être un facteur de croissance de ces nouveaux chefs-lieux, Sakassou ou Brobo. Sakassou a bien un pouvoir d'absorption relativement élevé alors qu'il était quasiment nul au début de l'implantation des services administratifs, Cependant, c'est le niveau élevé des revenus des ruraux qui est la cause de cette évolution.

Même pour les Sous-Préfectures qui bénéficient de crédits importants, leur effet sur les activités économiques du centre est parfois très faible. En effet, certains commerçants se plaignent d'attendre plusieurs mois pour obtenir le règlement de leurs factures. Ces commerçants étant obligés de recourir au crédit bancaire voient leur marge bénéficiaire disparaître.

D°) PENSIONS ET RETRAITES VERSEES :

Il existe trois catégories de retraites et pensions versées : les pensions militaires (françaises ou ivoiriennes), la retraite du combattant et la pension des Gardes Cercles.

Nous avons relevé le montant de ces différentes pensions. Nous obtenons une somme globale pour 1967 qui s'élève à :

- 8,3 millions pour Ferkéssédougou (zone rurale).
- 6,0 millions pour Tiébissou.
- 3,6 millions pour Bahiakro.
- 0,5 million pour Katiola.
- 0,5 million pour Béoumi.
- 0,4 million pour Sakassou.
- 0,1 million pour Brobo.

SECTION III - EVOLUTION DE LA CIRCULATION SUR LES AXES ROUTIERS :

La circulation sur les axes routiers peut être un facteur de croissance d'un centre par ses effets induits : ventes de produits pétroliers, ventes de produits locaux, création de restaurants, hôtels, débits de boissons, réparations de véhicules, ventes de produits importés (pièces détachées).

Des comptages routiers par les T.P. ont lieu une semaine en période de forte circulation (Janvier ou Février) et une semaine en période de faible circulation (Septembre ou Octobre, parfois Novembre). Ils enrégistrent la circulation journalière des véhicules légers et véhicules lourds dans les deux sens (Carte N° VIII)

Selon la période où a lieu le comptage, les écarts annuels peuvent être importants et sans rapport avec l'évolution effective moyenne. Nous avons donc regroupé les comptages par période de trois ans pour chaque centre en distinguant la circulation dans chaque direction en période de traite (Janvier) et hors traite (Septembre) (Tableaux annexe N° I à VI).

Nous avons regroupé la circulation enregistrée sur toutes les routes conduisant à un centre et nous avons pris la moyenne des deux périodes extrêmes de l'année (Tableau N° XXIV).

Cette moyenne nous donne une idée approximative de l'importance de la circulation journalière sur l'ensemble des axes et de son évolution. Cette moyenne n'est pas rigoureuse dans la mesure où :

- la traite peut durer plus longtemps pour certains centres et accuser des variations mensuelles non homogènes. De ce point de vue, la circulation au cours des périodes 1958-60 et 1962-64 est sous-estimée par rapport à la période actuelle, la traite ayant tendance à se produire sur une période de plus en plus courte ce qui a pour effet de gonfler anormalement la circulation en Janvier - Février.

Circulation sur les axes routiers,
moyenne par jour, toutes catégories, dans
les deux sens, d'après les comptages routiers des T.P.
(moyenne 1965-67)

Carte n° VIII

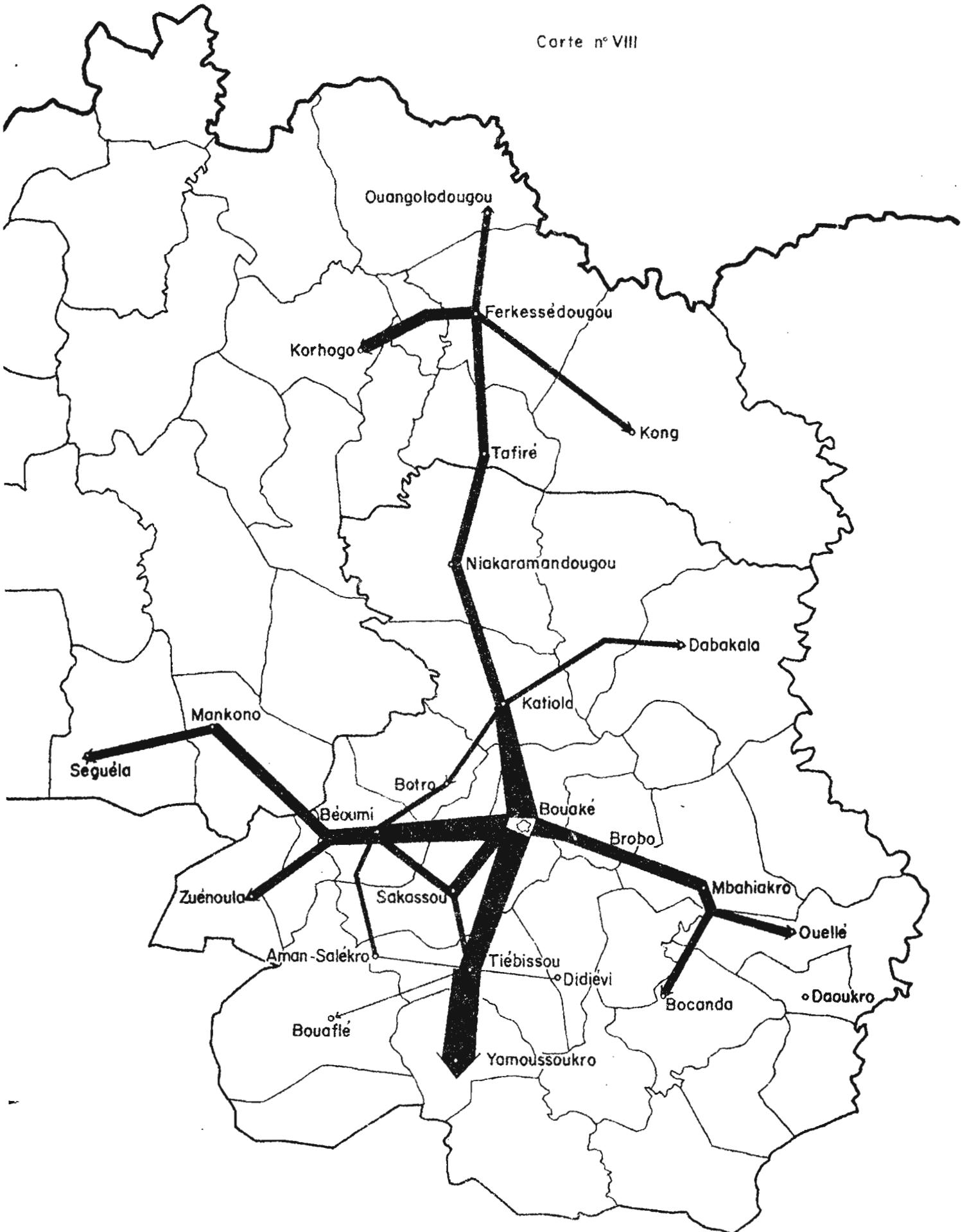


TABLEAU N° XXIV

EVOLUTION DE LA CIRCULATION SUR L'ENSEMBLE DES
AXES ROUTIERS PAR CENTRE D'APRES LES COMPTAGES DES T.P. (1)

CENTRE PERIODE	TIEBISSOU	BEOUMI	M'BAHIKRO	KATIOLA	FERKESSEDOUG.	SAKASSOU
Moyenne jour 1958 - 1960	451	482	311	371	280	219
Moyenne jour 1962 - 1964	736	609	364	587	430	357
Moyenne jour 1965 - 1967	1 345	960	513	531	478	357
Indice 1965-67 base 100= 1958 1960	298	199	165	143	170	163

(1) Moyenne Février (ou Janvier) + Septembre (ou Octobre) , tous véhicules, circulation dans les deux sens par jour.

- les comptages routiers sont sujets aux aléas d'un travail effectué par des manoeuvres.

Les résultats paraissent néanmoins acceptables en tant que critère de l'évolution et du niveau comparés de la circulation routière pour les centres étudiés. On peut faire les remarques suivantes :

- La circulation routière a évolué très rapidement pour Tiébissou, elle a triplé en sept ans. Cet accroissement est dû, en grande partie, à l'évolution de la circulation sur l'axe Nord-Sud qui est actuellement entièrement bitumé (Tableau annexe N° I). Les relations avec Sakassou ont aussi triplé. Alors qu'en 1958-60, on enregistrait en moyenne 45 véhicules vers Raviart, actuellement cette circulation s'est déplacée vers Didievi qui a été préféré à Raviart comme nouveau chef-lieu de Sous-Préfecture.
- La circulation routière a doublé pour Béoumi. Cette évolution est due, en grande partie, à la circulation sur l'axe Bouaké - Séguéla - Zuenoula (Tableau annexe N° II).
- La circulation a augmenté de 70 % pour Ferkéssédougou. Cette augmentation est due surtout à la circulation sur l'axe Korhogo - Ferkéssédougou (92 %) et en direction de Bouaké - Abidjan (84 %). Cette circulation n'a augmenté que de 40 % vers le Nord, Haute-Volta et Mali (Tableau annexe N° III).
- La circulation a augmenté de 65 % pour I' Bahiakro. La circulation a été multipliée par 2,1 en direction du Sud (Bocanda - Dimbokro ou Ouellé - Daoukro - Abidjan). Le bitumage de la route Abidjan - Bongouanou a accru la circulation sur cet axe. Les relations entre I' Bahiakro et le Nord-Est (Kofesso, Prikro) ont aussi doublé. Par contre, la circulation sur l'axe I' Bahiakro - Bouaké serait au même niveau qu'en 1958-60 (Tableau annexe N° IV).

D'après ce critère, Bouaké semble n'avoir guère profité de l'accroissement des revenus monétaires de la zone de H'Bahiakro.

- La circulation a augmenté de 63 % pour Sakassou. L'augmentation a été faible entre Sakassou - Béoumi (16 %) et Sakassou - Tiébissou (28 %). Par contre, la circulation sur l'axe Sakassou - Bouaké a plus que doublé (Tableau annexe N° V).
- La circulation n'a augmenté que de 43 % pour Katiola. Cette évolution est due à une baisse de 40 % de la circulation en direction de Dabakala. Ceci semble indiquer que cette partie de la zone rurale de Katiola a tendance à échapper à l'attraction de ce centre. Par contre, la circulation sur l'axe Bouaké - Ferkéssédougou a augmenté de 88 % (Tableau annexe N° VI).

SECTION IV - RECAPITULATION ET STRUCTURE DES REVENUS MONÉTAIRES PAR ZONE D'INFLUENCE :

Il existe d'autres sources de revenus monétaires pour les zones rurales étudiées, en particulier les revenus des saisonniers et migrants. Nous pensions qu'une partie de ces revenus pouvaient être enregistrés par la poste. Or, ces transferts monétaires par la poste sont très faibles (Tableau annexe N° VII). Pour les postes étudiées, ils sont en effet inférieurs à 10 millions après déduction des transferts des fonctionnaires. Nous n'avons pas pu étudier les revenus transférant par la poste de Ferkéssédougou.

Aussi, nous avons négligé ces sources de revenus dans le tableau récapitulatif (Tableau N° XXV). Dans ce tableau, nous n'avons retenu que les revenus susceptibles d'être dépensés dans le centre correspondant à la zone d'influence. Nous avons donc éliminé la part des dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Administration qui sont effectuées à l'extérieur de la zone

TABLEAU N° XXV

RECAPITULATIF DES REVENUS MONETAIRES ANNUELS DISPONIBLES

PAR ZONE D'INFLUENCE (en Million)

ORIGINE REVENU		M'BAHIAKRO	BEOUMI	TIEBISSOU	SAKASSOU	FERKESSEDOU-GOU	KATIOILA	BROBO
Revenus Ruraux	Cultures Industrielles	640,0	273,0	245,5	310,5	29,0	49,0	25,4
	AUTRES Revenus	166,0	335,0	248,0	216,0	276,0	267,0	74,6
Total Revenu ruraux		806,0	608,0	493,5	526,5	305,0	316,0	100,0
Dépenses Administratives Disponibles dans la zone	Investissements(1)	-	7,3	7,0	1,1	1,7	7,0	0,3
	Salaires personnel qualifié	80,0	90,0	70,0	42,4	135,0	135,0	22,9
	Salaires personnel non qualifié	5,7	7,0	4,7	3,0	57,6	21,0	1,1
	Allocations familiales	9,0	9,0	10,0	7,0	13,0	15,0	2,5
	Fonctionnement	11,4	10,3	8,6	3,0	36,3	16,8	0,5
	Pensions, retraites	3,6	0,5	6,0	0,4	8,3	1,0	0,1
Total Dépenses Administr.		109,7	124,1	106,3	56,9	251,9	195,8	27,4
Revenu Général		915,7	732,1	599,8	583,4	556,9	511,8	127,4

(1) Dépenses moyennes annuelles dans la Zone d'influence au cours des 3 dernières années -

étudiée :

- les quatre zones qui ont le revenu monétaire le plus élevé sont situées en zone forestière ou pré-forestière : M'Bahiakro (915,7 millions), Bécumi (732,1 millions), Tiébissou (598,8 millions), Sakassou (583,4 millions).
- Malgré les dépenses administratives relativement élevées, les zones du Nord, Ferkéssédougou (556,9 millions) et Katiola (511,8 millions) ne parviennent pas à combler leur retard dû au manque de cultures industrielles. Le revenu monétaire de Ferkéssédougou est inférieur de 39,2 % par rapport à celui de M'Bahiakro (Tableau N° XXV), celui de Katiola qui est inférieur de 44,2 %.
- la zone d'influence de Brobo est nettement la plus défavorisée (127,4 millions). Son revenu monétaire ne représente que 13,9 % par rapport à celui de M'Bahiakro.

Nous avons calculé la structure des revenus monétaires par zone d'influence (Tableau N° XXV Bis). Il apparaît que :

- pour les zones caféières, le revenu des ruraux représente plus de 80 % du revenu monétaire global de la zone : 88 % pour M'Bahiakro, 90,2 % pour Sakassou, 83 % pour Bécumi et 82,3 % pour Tiébissou.
- pour les zones du Nord étudiées, le revenu des ruraux ne représente plus que 54,8 % pour Ferkéssédougou et 61,7 % pour Katiola.
- le revenu des dépenses administratives n'est pas négligeable pour Brobo, 21,5 % des revenus, malgré le faible niveau de ces dépenses en valeur absolue.

Parmi les dépenses administratives, les plus importantes sont :

TABLEAU N° XXV Bis :

STRUCTURE DES REVENUS MONETAIRES PAR ZONE D'INFLUENCE

ORIGINE REVENU		M'BAHIAKRO	BEOUTH	TIEBISSOU	SAKASSOU	FERKESSE.	KATIOLA	BROBO
Revenus ruraux	Cultures industrielles	69,9	37,3	41,0	53,2	5,2	9,6	19,9
	AUTRES Revenus	18,1	45,7	41,3	37,0	49,6	52,1	58,6
TOTAL REVENU RURAUX		88,0	83,0	82,3	90,2	54,8	61,7	78,5
Dépenses Administratives Disponible par zone	Investissements	-	1,0	1,2	0,2	0,3	1,4	0,2
	Salaires personnel qualifié	8,7	12,3	11,7	7,3	24,3	26,4	18,0
	Salaires personnel non qualifié	0,6	1,0	0,8	0,5	10,3	4,1	0,9
	Allocations familiales	1,0	1,3	1,6	1,2	2,3	2,9	2,0
	Fonctionnement	1,3	1,4	1,4	0,5	6,5	3,3	0,4
	Pensions, Retraites	0,4	-	1,0	0,1	1,5	0,2	-
Total Dépenses Adminis.		12,0	17,0	17,7	9,8	45,2	38,3	21,5
Revenu Général		100	100	100	100	100	100	100
I. Revenu M'Bahiakro= 100		100	79,9	65,5	63,7	60,8	55,8	13,9

- les salaires du personnel qualifié pour toutes les zones.
- les salaires du personnel non qualifié pour Ferkéssédougou (10,3 %).
- les dépenses de fonctionnement pour Ferkéssédougou (6,5 %).

Toutes les autres dépenses administratives ont relativement peu d'effets sur les revenus disponibles de la zone.

Y

* - E

- A

*

* *

*

II ème P A R T I E

COMPARAISON DES REVENUS MONÉTAIRES

AU NIVEAU DES CENTRES.

Les revenus monétaires des zones d'influence que nous venons d'étudier constituent un potentiel pour les activités propres du Centre qui en est le pôle d'attraction. Ces activités peuvent être le commerce, le transport, l'artisanat, les loyers et les services.

SECTION I - FONCTION COMMERCIALE DES CENTRES :

A°) - NOMBRE D'ENTREPRISES COMMERCIALES :

I - C o m m e r c e M o d e r n e :

Dans ce type de commerce nous avons regroupé les commerces de marchandises générales dont le chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 5 millions par an et les commerces spécialisés (dépôt de pharmacie, chaussures, etc ...). (Tableau N° 26).

Nous avons classé les Entreprises commerciales en fonction de la nationalité du propriétaire. C'est ainsi que :

- les succursales "Chaine-Avion" étant restées la propriété de la

TABLEAU N° 26

NOMBRE d'entreprises commerciales modernes par Centre en fonction de la Nationalité du propriétaire -

TYPE DE COMMERCE		M'BAHIA-KRO	FERKESSE-DOUGOU	KATIOLOA	BEOUMI	TIEBISSOU	SAKASSOU	B R O B O	
COMMERCE GENERAL	Sites Stes Commerciales	2	2	1	1	1	1	-	
	Détail	EUROPEENS	1	3	1	-	1	-	-
		LIBANAIS	4	2	1	3	5	6	1
		AFRICAINS	6	4	7	5	1	1	2
		TOTAL Commerce Général	13	11	10	9	8	8	3
	Dont Demi - Gros	6	4	3	5	5	-	-	
COMMERCE SPECIALISE	Euro-péen	TEXTILES (Ets Gonfreville)	-	-	-	1	-	-	-
		ALIMENTATION	-	1	-	-	-	-	-
	TEXTILES (Libanais)	2	-	1	-	-	-	-	
	Africain	Dépôt Pharmacie	2	1	1	1	-	1	-
		Planches	-	-	2	1	-	-	-
		Chaussures	1	-	1	-	-	-	-
	STATIONS Pts Pétroliers	6	6	4	3	4	2	1	
TOTAL Commerce Spécialisé	11	8	9	6	4	2	1		
TOTAL Commerce Moderne		24	19	19	15	12	11	4	

Société, nous les avons classées dans les entreprises de type "succursale de Société commerciale".

- les ex-succursales C.F.C.I., S.A.V.E., De Tessières, sont devenues la propriété du gérant africain, nous les avons classées dans les entreprises de type "africain".

1) Nombre d'entreprises du commerce moderne :

D'après la classification précédemment définie, on voit que : (Tableau N° 26)

a) Au point de vue nombre d'entreprises commerciales :

- M'Bahiakro, dont la zone rurale a le revenu monétaire le plus élevé, a le plus grand nombre d'entreprises ; 24.
- malgré le fait que leur zone rurale ait un revenu monétaire inférieur à celui de Béoumi, Tiébissou et Sakassou, Ferkessedougou et Katiola ont un plus grand nombre d'entreprises modernes avec 19 entreprises contre 15 à Béoumi, 12 à Tiébissou et 11 à Sakassou.
- Brobo est nettement en recul avec seulement 4 entreprises.

b) Seuls les anciens chefs-licux administratifs font du demi-gros. Celui-ci est inexistant à Sakassou et Brobo.

c) Par rapport au nombre d'entreprises modernes, les entreprises de commerce spécialisé représentent :

- 47 % à KATIOLA
- 45 % à M'BAHIAKRO.
- 42 % à FERKESSEDOUGOU
- 40 % à BEOUMI
- 33 % à TIEBISSOU
- seulement 18 % à SAKASSOU et 25 % à BROBO.

Les stations de produits pétroliers constituent la majorité de ces entreprises excepté pour Katiola. Ce type de commerce est donc encore très peu développé dans tous ces centres.

d) Dans le commerce général, les Africains sont :

- en minorité à M'Bahiakro (6 sur 13 entreprises), à Ferkéssédougou (4 sur 11 entreprises) et surtout à Tiébissou (1 sur 8) et à Sakassou (1 sur 8).
- en majorité à Katiola (7 sur 10) à Béoumi (5 sur 9) et à Brobo (2 sur 3).

C'est donc dans les trois centres de traite les plus importants que les libanais sont les plus nombreux, 4 à M'Bahiakro, 5 à Tiébissou et 6 à Sakassou.

Ferkéssédougou est le centre à avoir le plus grand nombre d'entreprises européennes (5). Ces entreprises y sont installées depuis de nombreuses années grâce aux avantages que représentaient la voie ferrée, les relations avec les pays voisins et l'importance de la fonction administrative. Ces facteurs ont contribué au maintien de ces entreprises bien que leur nombre ait diminué depuis l'indépendance.

e) Dans le commerce spécialisé :

- les européens ne sont presque pas représentés à part une succursale des Etablissements Gonfreville qui fait du textile à Béoumi, et, une boutique d'alimentation générale à Ferkéssédougou qui est tenue d'ailleurs par le propriétaire d'un bar-restaurant.
- les libanais ne sont représentés que dans le textile, 2 à M'Bahiakro et 1 à Katiola.
- les africains sont représentés dans les dépôts de pharmacie de presque tous les centres, dans la vente de planches pour la

construction à Katiola et Béoumi où ils ne sont pas concurrencés par des entreprises européennes et libanaises importantes comme c'est le cas à Ferkéssédougou, M'Bahiakro et Tiébissou. Ils ont aussi ouvert une boutique de chaussures à M'Bahiakro et à Katiola.

La classification par entreprise ne nous donne pas une idée exacte de l'importance du commerce spécialisé et du nombre de boutiques par centre, certains propriétaires pouvant avoir plusieurs boutiques dont des boutiques spécialisées.

2) Nombre de boutiques du commerce moderne de marchandises (non compris les produits pétroliers) :

D'après le tableau N° 27, il apparaît que :

- a) les centres qui ont le plus grand nombre de boutiques de commerce général ont aussi le plus grand nombre de boutiques de commerce spécialisé, Ferkéssédougou et Katiolá 6, M'Bahiakro 5 contre 3 à Béoumi et Tiébissou et 1 à Sakassou.
- b) le type de boutiques spécialisées varie en fonction de la nationalité des propriétaires d'entreprise commerciale du centre
 - les européens sont intéressés par le commerce des pièces détachées (auto, cycles), la quincaillerie, les meubles et l'électro-ménager. Ce sont des marchandises qui demandent une immobilisation de capital importante, mais dont les marges commerciales sont élevées, de ce point de vue Ferkéssédougou et Tiébissou sont avantagés. Cependant, en 1967, une boutique d'électro-ménager a été ouverte à Katiola par un commerçant africain, ce qui prouve que certains parviennent à disposer d'un capital ou de crédits importants.
 - les libanais ne sont spécialisés que dans les textiles qui

TABLEAU N° 27 -

Nombre de Boutiques du commerce moderne par Centre, par Type de commerce et par Nationalité du propriétaire (non compris produits pétroliers).

TYPE COMMERCE		M'BAHIAKRO	FREKESSE-DOUGOU	KATIOLOA	BEOUMI	TIEBISSOU	SAKASSOU	B R O B O
Boutiques Commerce Général	Stes Stés Commerciales	2	2	1	1	1	1	-
	Européens Indépendants	1	3	1	-	1	-	-
	Libanais	4	3	1	3	5	6	1
	Africains	6	4	6	5	1	1	2
TOTAL Commerce Général		13	12	9	9	8	8	3
Boutiques Spécialisées Européen	Textiles (Ets Gonfreville)	-	-	-	1	-	-	-
	Pièces Détachées Auto, cycles	-	2	-	-	2	-	-
	Quincaillerie Droguerie	-	1	-	-	-	-	-
	Meubles Electro-ménager	-	1	-	-	-	-	-
	A L I M E N T A T I O N	-	1	-	-	-	-	-
	C H A U S S U R E S	-	-	-	-	1	-	-
Boutiques Africain	Textiles Libanais	2	-	1	-	-	-	-
	Dépôt Pharmacie	2	1	1	1	-	1	-
	Planches	-	-	2	1	-	-	-
	Electro- Ménager	-	-	1	-	-	-	-
	C h a u s s u r e s	1	-	1	-	-	-	-
TOTAL Commerce Spécialisé		5	6	6	3	3	1	-
TOTAL BOUTIQUES		18	18	15	12	11	9	3
% Boutiques Spécialisées / total		27,7%	33,4%	40 %	25 %	27 %	11 %	-

qui demandent relativement peu d'immobilisation de capital. Ils achètent en général leurs marchandises avec des crédits obtenus auprès des Sociétés Commerciales et des banques. De ce fait, ils sont soumis à des échéances de traite qui les obligent à avoir des marchandises dont la rotation du stock est rapide, c'est-à-dire surtout des produits d'alimentation courante.

- les africains ont des boutiques spécialisées principalement pour les dépôts de pharmacie dont l'autorisation d'exercice n'est plus accordée à des étrangers. Certains vendent des planches ou des chaussures, produits qui demandent aussi relativement peu d'immobilisation du capital. Leurs stocks sont d'ailleurs trop limités pour leur assurer des gains substantiels.

II - P e t i t c o m m e r c e a f r i c a i n :

Par petit commerce africain nous entendons :

- les petites boutiques "bazars" qui sont des cases en dur servant de maison d'habitation, dans lesquelles sont vendus des produits de consommation générale et dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur à 5 millions.
- les tabliers et colporteurs qui vendent des produits transformés, nous avons ainsi éliminé les vendeurs de produits agricoles sur le marché. Il est difficile de différencier les tabliers des colporteurs. De nombreux tabliers qui ont une table sur le marché d'un centre se déplacent dans les villages de brousse en fonction des jours de marché. De même, des colporteurs restent au centre les jours de marché. De ce fait, le nombre d'entreprises de ce petit commerce est très variable. Nous avons tenu compte des renseignements recueillis au cours de notre enquête du commerce et des recensements démographiques pour établir un nombre approximatif.

- les boucheries ont été dénombrées d'après le chiffre des patrons déclarés.

Le nombre d'entreprises est donné par le tableau N° 28 :

1) Tabliers - Colporteurs :

- le nombre de tabliers, colporteurs est relativement élevé pour les centres du Nord, Ferkéssédougou 150, Katiola 140.
- malgré les revenus élevés de la zone rurale de M'Bahiakro et de Béoumi, on ne compte respectivement que 130 et 140 tabliers-colporteurs pour ces deux centres.
- le nombre de tabliers-colporteurs est peu élevé dans les nouveaux chefs-lieux administratifs, Sakassou 25 et Brobo 10.

Il semblerait que ce type de commerce a de plus en plus de difficultés à obtenir des revenus suffisants dans les centres étudiés, à cause de la concurrence sur les prix et des revenus relativement élevés des urbains. Ce sont donc les centres qui ont une zone rurale étendue qui ont le plus grand nombre de colporteurs. A Ferkéssédougou et Katiola les colporteurs peuvent tirer profit des difficultés de déplacement des populations éloignées de ces centres. Le développement des nouveaux chefs-lieux administratifs devrait avoir pour effet une diminution du nombre de petits commerces dans les anciens chefs-lieux. Il faut dire que cette diminution est compensée par l'ouverture de petits commerces dans les nouveaux chefs-lieux (Sakassou et Brobo).

2) Petites boutiques :

Le nombre de petites boutiques africaines est relativement faible. Il faut noter que ces petites boutiques réalisent un chiffre d'affaire inférieur à celui de certains tabliers. La

TABLEAU N° 28

NOMBRE d'Entreprises Commerciales par Centre d'après le Type d'Entreprise :

T Y P E D E C O M M E R C E		FERKESSE- DOUGOU	BEOUMI	M'BAHIAKRO	KATIOLA	TIEBISSOU	SAKASSOU	B R O B O
Commerces Moderne	GENERAL	11	9	13	9	8	8	3
	Spécialisé	2	3	5	6	-	1	-
	Produits Pétroliers	6	3	6	4	4	2	1
TOTAL Commerce Moderne		19	15	24	19	12	11	4
Petit Commerce Africain	Petites Boutiques	6	13	9	3	7	1	-
	Tabliers, colporteurs	150	140	130	140	80	25	10
	Boucheries	4	6	6	2	4	2	1
TOTAL petit Commerce		160	159	145	145	91	28	11
TOTAL GENERAL		179	174	169	164	103	39	15
% Ensemble = 843 = 100		21,2%	20,7%	20,0%	19,5%	12,2%	4,6%	1,8%

crainte du fisc empêche ces tabliers d'ouvrir une boutique. Par ailleurs, il semble qu'au point de vue psychologique les villageois conservent parfois une certaine hantise à pénétrer dans une boutique, symbole de richesse à leurs yeux, alors que les urbains y effectuent presque tous leurs achats.

De cette étude du nombre de commerce, il apparaît que dans les anciens chefs-lieux administratifs :

- il n'y a pratiquement pas eu de création de nouvelles boutiques, les commerçants africains ont généralement repris les boutiques des succursales de Sociétés Commerciales ou des libanais.
- le nombre de petits commerçants aurait plutôt tendance à diminuer.

L'évolution du commerce ne peut donc pas expliquer l'accroissement démographique des centres tels que M'Bahiakro, Béoumi et Tiébissou.

Par contre, l'évolution inverse a lieu dans les nouveaux chefs-lieux de Sous-Préfecture, Sakassou en particulier à cause des revenus élevés des planteurs. Ceci pourrait donc expliquer en partie leur croissance démographique. De même, le développement du commerce dans ces centres ruraux a pour corollaire le ralentissement de la croissance démographique dans les anciens centres commerciaux, tels que Ferkéssédougou et Katiola. Le même phénomène se produit à M'Bahiakro, Béoumi et Tiébissou.

III - Structure du commerce par centre d'après le type d'entreprise.

Le tableau N° 29 nous donne la répartition structurelle par type d'entreprise :

- les petites entreprises représentent environ 90 % du nombre

d'entreprises dans les anciens chefs-lieux administratifs.

- cette proportion tombe à environ 70 % dans les nouveaux chefs-lieux administratifs.

Ce rapport est dû au nombre élevé de tabliers et col-porteurs qui représentent environ :

- 80 % du nombre d'entreprises dans le premier cas.
- 65 % de nombre d'entreprises dans le second cas.

Les petites boutiques et les boucheries ont une importance relativement faible dans tous les centres.

B°) - CHIFFRE D'AFFAIRE DU COMMERCE :

Notre enquête sur le commerce ayant eu lieu en 1967 pour certains centres et en 1968 pour d'autres, nous n'avons pas des résultats homogènes pour tous les centres, du fait, surtout, que la traite 1966-67 avait été très mauvaise. Aussi, nous avons établi une réévaluation du chiffre d'affaire en 1968 pour tous les centres étudiés en 1967, à l'aide de renseignements dont nous ne pouvons révéler l'origine.

I - Chiffre d'affaire en valeur absolue :

1) Chiffre d'affaire total par centre :

Le tableau N° 30 nous donne le chiffre d'affaire global par type d'entreprise et par centre.

Les commerçants de M'Bahiakro réalisent le chiffre d'affaire le plus élevé avec 560 millions suivis de ceux de Ferkéssédougou avec 505 millions malgré la relative faiblesse du

TABLEAU N° 30 .

Estimation du chiffre d'affaires du commerce . (en Million)

T Y P E D E C O M M E R C E		M'BAHIAKRO	FERKESSE- DOUGOU	BEOUMI	TIEBISSOU	KATIOLA	SAKASSOU	B R O B O
C O M M E R C E M O D E R N E	GENERAL + SPECIALISE	360	360	210	210	210	150	24
	dont Spécialisé	38	9	18	-	24		-
	dont demi - gros	80	100	70	20	30	-	-
	Produits pétroliers	70	60	60	40	45	20	3
	Total Commerce Moderne	430	420	270	250	255	170	27
P E T I T C O M M E R C E	Petites boutiques	25	15	20	20	10	10	-
	tabliers colpor- teurs	Ventes dans le centre	40	25	65	30		25
		Ventes à l'extérieur	50	35	30	20	30	10
	B o u c h e r i e s	15	10	15	15	15	10	3
	Total petit commerce	130	85	130	85	80	30	9
	T O T A L G E N E R A L		560	505	400	335	335	200
C.A.non compris les achats pour revendre internes	Valeur	530	480	370	325	325	200	36
	% Revenu Zône	57,9%	86,2%	50,5%	54,2%	63,5%	34,2%	28,2%

revenu potentiel de sa zone rurale. De même Katiola avec un faible revenu monétaire de sa zone rurale réalise un chiffre d'affaire égal à celui de Tiébissou avec 325 millions, et, bien supérieur à celui de Sakassou (200 millions). Brobo réalise un chiffre d'affaire nettement plus faible avec 36 millions. Le commerce moderne de Béoumi a eu une croissance très forte depuis le début de la dernière traite. On peut estimer cette augmentation à 40 % par rapport à la moyenne des années antérieures pour le commerce des marchandises générales :

2) Fonction de redistribution :

Certains centres ont une fonction de redistribution importante, Ferkéssédougou (100 millions), M'Bahiakro (80 millions) et Béoumi (70 millions). Cette fonction est plus faible pour Katiola (30 millions) et pour Tiébissou (20 millions). Elle est pratiquement nulle pour Sakassou et Brobo, nouveaux chefs-lieux administratifs.

Une seule Société fait des prix de gros, la S.A.C.I. à Ferkéssédougou.

Les facteurs suivants semblent jouer un rôle sur le développement de cette fonction de redistribution :

- l'implantation des succursales de Sociétés Commerciales qui pratiquent des prix relativement bas. Cette condition n'est pas suffisante puisque tous les anciens chefs-lieux administratifs étaient dotés de ces succursales lesquelles ont souvent dû fermer.
- la distance par rapport au pôle régional et son développement relatif sont plus déterminants. Ferkéssédougou est à 250 km. de Bouaké et à 60 km. de Korhogo. La concurrence de Korhogo est moins forte envers Ferkéssédougou que celle de Bouaké envers les autres centres. La croissance rapide de Korhogo au

cours des dernières années a d'ailleurs eu pour effet la fermeture de certaines succursales de redistribution à Ferkéssédougou (C.F.A.O., C.F.C.I.). M'Bahiakro est le centre le plus éloigné de son pôle régional, Bouaké. Par contre, des centres tels que Sakassou et Brobo sont trop proches de Bouaké pour pouvoir espérer jouer un rôle dans ce domaine. De même Tiébissou n'est qu'à 40 km. de Yamoussokro et à 70 km. de Bouaké.

- Béoumi est situé à la même distance de Bouaké que Katiola, son chiffre d'affaire en demi-gros est cependant plus élevé. Le commerce ambulante par camions y est en effet plus développé et dessert les tabliers de brousse. Le même phénomène se produit à M'Bahiakro. La concurrence les pousse parfois à pratiquer des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transport. Aussi, certains commerçants considèrent que ce type de commerce n'est pas rentable et préfèrent s'en abstenir.

A Katiola, ce commerce ambulante a lieu les jours de marché de brousse, mais il ne fait pratiquement que du détail.

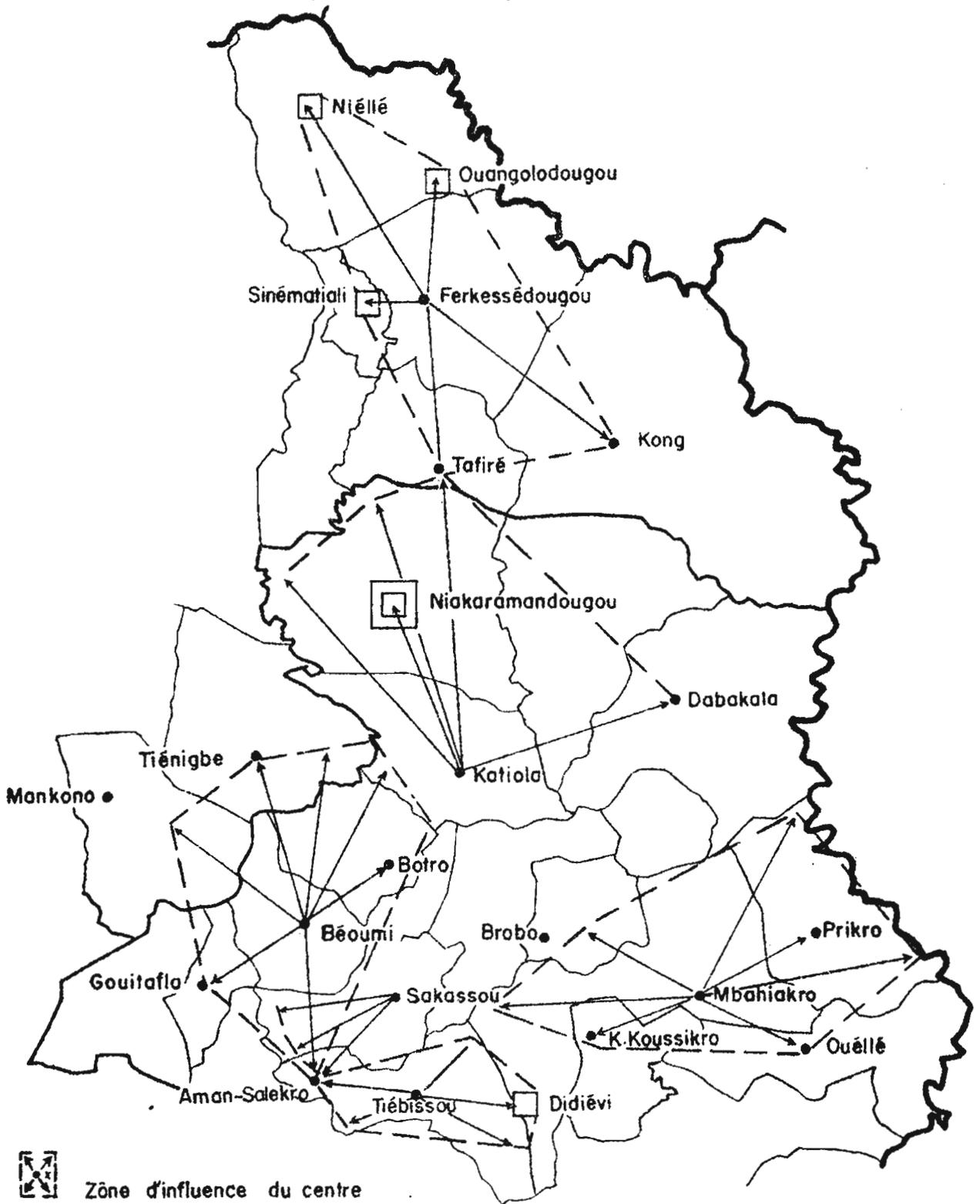
Nous avons reporté sur la carte N° IX la zone d'influence de ce commerce ambulante et des colporteurs.

La création des nouvelles Sous-Préfectures a eu parfois pour effet la création de boutiques dans leur chef-lieu par des commerçants de l'ancien centre administratif. Nous avons reporté sur la même carte le lieu d'installation de ces nouvelles boutiques. Nous n'avons pas tenu compte du chiffre d'affaire réalisé par ces boutiques qui fait normalement partie du chiffre d'affaire réalisé par le centre où a été ouverte la boutique.

3) Tabliers, colporteurs :

Dans certains centres, M'Bahiakro, Ferkéssédougou et Katiola, les tabliers - colporteurs réalisent un chiffre d'affaire

Propriété de boutiques à l'extérieur



 Zône d'influence du centre

 1-Boutique (propriétaire réside en x)

 2-Boutiques (propriétaire réside en x)

élevé à l'extérieur du centre.

Ces ventes à l'extérieur du centre sont fonction :

- de l'importance relative des marchés : M'Bahiakro n'a pas un marché de produits agricoles très important aussi les tabliers se rendent régulièrement aux trois gros marchés environnants. Béoumi ayant un gros marché quotidien, ses tabliers subissent relativement moins l'attraction des marchés environnants.
- du vide commercial de la zone rurale créé par le faible revenu monétaire pour Ferkéssédougou et Katiola.

4) Boucheries :

La consommation de viande semble rester assez occasionnelle, dans aucun centre les ventes n'atteignent une valeur élevée. Un centre tel que Ferkéssédougou ne consomme que 10 millions de viande de boucherie malgré le grand nombre de fonctionnaires. Il faut préciser, toutefois, que le bétail doit être souvent abattu en fraude pour éviter le contrôle vétérinaire.

5) Importance relative du chiffre d'affaire et du revenu monétaire de la zone d'influence : (Graphique N° 1)

Pour ne pas faire double emploi, nous devons déduire les achats pour revendre des tabliers - colporteurs du centre étudié.

On peut alors faire les remarques suivantes :

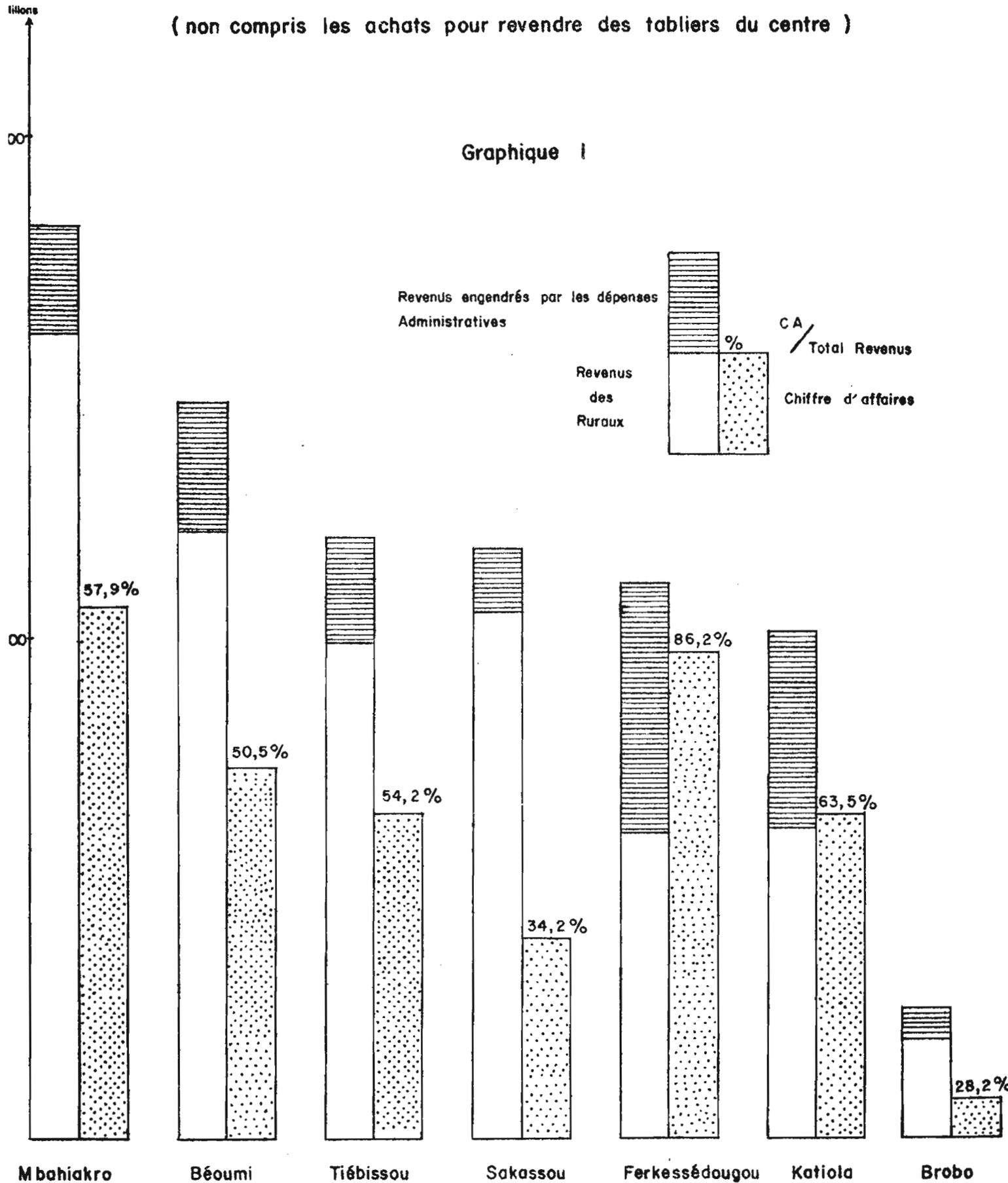
- a) Le niveau du revenu monétaire de la zone d'influence ne semble pas déterminant :

Revenus des ruraux et revenus engendrés par les dépenses administratives disponibles

Par zone d'influence comparés au chiffre d'affaire du commerce du centre

(non compris les achats pour revendre des tabliers du centre)

Graphique 1



- par rapport au revenu monétaire de sa zone, le chiffre d'affaire du commerce de Ferkéssédougou est le plus élevé, 66,2 %. De même, le chiffre d'affaire du commerce de Katiola est relativement élevé, 63,5 % du revenu monétaire de la zone, contre 50,5 % à Béoumi, 34,2 % à Sakassou et 28,2 % à Brobo.

b) Les anciens chefs-lieux administratifs ont un chiffre d'affaire relativement plus élevé que celui des nouveaux chefs-lieux. Ceci peut s'expliquer par le fait que les marchandises vendues y sont beaucoup moins diversifiées que dans les autres centres, en premier lieu parce que les fonctionnaires, dont les structures de consommation sont différentes de celles des planteurs, sont encore peu nombreuses; en second lieu parce que la capacité ou la volonté de capitalisation des commerçants y est trop faible, en troisième lieu parce que le pouvoir d'attraction, donc le marché potentiel, n'est important que le jour de marché hebdomadaire.

c) La situation géographique par rapport aux autres centres commerciaux joue un rôle primordial. La zone rurale de Ferkéssédougou, M'Bahiakro et Katiola est relativement éloignée, soit de Korhogo, soit de Bouaké. Les habitants d'un centre effectueront d'autant plus leurs gros achats (cycles, radio, lits, meubles, etc..) au pôle régional que la distance à parcourir sera faible.

d) Le chiffre d'affaire de certains centres est anormalement gonflé par leur situation sur les axes routiers :

- Ferkéssédougou doit environ 25 % de son chiffre d'affaire au fait qu'il se trouve sur l'axe Nord-Sud et n'y subit pas la concurrence d'un autre centre, contrairement à Tiébissou et à Katiola qui subissent la forte concurrence

de Bouaké. Par ailleurs, Ferkéssédougou est un centre d'approvisionnement des régions frontalières du Mali et de la Haute-Volta.

- Béoumi tire aussi un avantage relativement élevé de sa situation sur l'axe Est-Ouest, environ 10 % de son chiffre d'affaire, du fait que le centre le plus important sur sa partie Ouest se trouve être Séguéla qui est à 120 km.
- Brobo ne tire presque aucun avantage de sa situation sur la route de la boucle du café-cacao, du fait qu'il ne se trouve qu'à 25 km. de Bouaké.

Les ventes de produits pétroliers semblent constituer un critère valable pour déterminer l'influence de la circulation sur les axes routiers. C'est le plus souvent à l'occasion d'un arrêt à la station d'essence que des dépenses sont effectuées.

II - Structure du chiffre d'affaire en fonction du type de commerce :

La répartition structurelle des différents types de commerces indique (Tableau N° 31) que :

- le commerce moderne réalise en général 75 % ou plus du chiffre d'affaire total. On retrouve les pourcentages les plus élevés à Sakassou (85 %) et à Ferkéssédougou (83,2 %) malgré le fait qu'ils aient des conditions de développement économique tout à fait opposées. Le commerce moderne de Béoumi fait exception avec seulement 67,5 % du chiffre d'affaire.
- les petites boutiques africaines réalisent entre 3 et 6 % du chiffre d'affaire sauf pour les nouveaux chefs-lieux administratifs où elles sont pratiquement inexistantes.

- les tabliers, colporteurs malgré leur nombre élevé, représentent en moyenne 76 % du nombre d'entreprises, mais ne réalisent qu'entre 10 et 24 % du chiffre d'affaire avec une moyenne pour l'ensemble des centres égale à 15,7 %.

III - Chiffre d'affaire moyen par type d'entreprise :

Le tableau N° 32 nous fournit les indications suivantes :

- a) le commerce moderne de marchandises générales réalise un chiffre d'affaire moyen égal à 21,4 % pour l'ensemble des centres. Les écarts sont relativement élevés, 31,9 millions à Ferkéssédougou, 26,2 millions à Tiébissou contre 8 millions à Brobo. Plusieurs facteurs peuvent déterminer les écarts :
 - la présence de commerçants européens qui parviennent parfois à acquérir plusieurs boutiques aux marchandises diversifiées.
 - l'importance des dépenses administratives ; peu de commerçants parviennent à répondre à la demande de fournitures administratives ; les fonctionnaires s'approvisionnent principalement chez les gros commerçants qui sont plus aptes à répondre à leurs aspirations. Mis à part le jour de marché, la Chaîne Avion de Katiola, par exemple, réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaire avec les fonctionnaires.
 - l'excès de concurrence portant sur la même catégorie de marchandises, à Sakassou par exemple, les commerçants offrent pratiquement tous des biens de consommation courante.
- b) Les entreprises de commerce spécialisé ne réalisent qu'un chiffre d'affaire moyen compris entre 4 et 7,6 millions. Ce type d'entreprise n'est généralement guère rentable dans ces centres. Cependant, ces chiffres ne donnent pas la valeur

TABLEAU N° 32 . CHIFFRES D'AFFAIRES MOYEN PAR TYPE D'ENTREPRISE COMMERCIALE ET PAR CENTRE

(en Million)

		M'BAHIA- KRO	FERKES- SEDOUGOU	BEOUMI	TIEBISSOU	KATIOLO	SAKASSOU	BROBO	MOYENNE
COMMERCE MODERNE	GENERAL	24,8	31,9	21,3	26,2	20,7	16,7	8,0	21,4
	SPECIALISE	7,6	4,5	6,0	-	4,0		-	3,2
	Produits Pétroliers	11,7	10,0	20,0	10,0	11,2	10,0	3,0	10,8
	Total commerce moderne	17,9	22,1	18,0	20,8	13,4	15,4	6,7	16,3
PETIT COMMERCE	Petite boutiques	2,8	2,5	1,5	2,8	3,3	0,7	-	1,8
	Tabliers ,colporteurs	0,7	0,4	0,7	0,6	0,4		0,6	0,6
	Boucheries	2,5	2,5	2,5	3,7	7,5	2,5	3,0	3,5
	Total petit commerce	0,9	0,47	0,8	0,9	0,6	1,0	0,8	1,4
Moyenne Ensemble Entreprises		3,1	2,8	2,1	3,2	2,0	5,1	2,4	3,0

réelle des ventes de produits spécialisés puisque ceux-ci sont le plus souvent confondus avec les ventes du commerce général. On peut préciser que :

- les ventes de pièces détachées sont élevées à Ferkéssédougou où elles doivent atteindre environ 30 millions à cause de la proximité des pays frontaliers, ainsi qu'à M'Bahiakro, 15 millions à cause de la forte circulation en période de traite et de l'éloignement par rapport à un centre important. Pour les autres centres, la proximité de Bouaké est un facteur limitatif. A Béoumi, les commerçants africains ne parviennent pas à tenir une boutique de pièces détachées. Les transporteurs ont, en effet, tendance à considérer que le commerçant africain est un "frère" qui doit lui faire crédit et des rabais importants. Il faut noter que les transporteurs et les commerçants sont généralement de la même ethnie, Malinké. Cette raison expliquerait en partie que ce genre de commerce est pratiqué principalement par les européens.
- pour toutes ces zones rurales, excepté à Brobo, il existe un marché potentiel de vélos et même de vélos-moteurs qui justifierait une boutique spécialisée. Une telle boutique n'existe qu'à Tiébissou. A M'Bahiakro cependant, un tablier est parvenu à réaliser un stock de 300 vélos au début de la traite, soit environ 3 millions d'immobilisés, ce qui ne se justifie nullement.
- une boutique d'électro-ménager, radio et télévision existe à Ferkéssédougou et à Katiola, ce sont les deux centres qui ont le plus grand nombre de fonctionnaires, donc d'acheteurs potentiels.
- les dépôts de pharmacie ne parviennent que rarement à réaliser

un chiffre d'affaire annuel supérieur à 5 millions. Ce chiffre d'affaire est d'ailleurs fonction du médecin du centre qui distribue plus ou moins largement les médicaments de l'hôpital.

- pour l'alimentation de luxe et les vivres frais, quelques fonctionnaires, les européens et les établissements scolaires pourraient constituer un débouché. Cependant, le marché n'est nulle part suffisamment important pour permettre d'obtenir une rentabilité avec des prix peu élevés. De ce fait, le pôle régional continue à exercer une forte attraction sur ces acheteurs potentiels.
- Ferkéssédougou est le seul centre à pouvoir disposer d'une boutique de meubles à cause du nombre de fonctionnaires. Katiola est de ce point de vue trop concurrencé par Bouaké.
- les ventes de textiles subissent de trop grandes variations saisonnières surtout en région caféière. A ce moment là, la concurrence est très vive. Aussi, ce genre de commerce spécialisé semble végéter dans les centres étudiés.
- les boutiques de chaussures "Bata" pourraient selon l'expérience de Tiébissou être généralisées dans la majorité des centres à conditions que le gérant puisse constituer un stock minimum de 800.000 francs, qu'il soit qualifié, ou qu'il fasse suivre des stages à ses commis, que la boutique puisse présenter un certain attrait.

c) Le petit commerce africain :

Les commerçants africains, qui sont parvenus à obtenir un chiffre d'affaire élevé, sont le plus souvent des anciens gérants de Sociétés Commerciales. Pour un prix modique ils ont

acquéri la propriété d'une grande boutique, et, ils continuent d'autre part à bénéficier de crédits importants de la part de l'ex-maison mère. Ils ont généralement reçu une formation comptable au cours de leur gérance.

Certains tabliers, planteurs ou transporteurs qui sont parvenus à s'enrichir ont voulu construire une boutique. L'investissement a alors généralement englouti la majeure partie de leur capital. Ils ne peuvent donc plus disposer d'un stock de marchandises qui puisse leur permettre de réaliser un chiffre d'affaire élevé. Ces nouveaux boutiquiers devraient réussir dans les récents chefs-lieux administratifs où la concurrence n'est pas très forte et où les prix, donc les bénéfices, peuvent être plus élevés.

Les tabliers réalisent un chiffre d'affaires moyen annuel estimé à 0,7 million soit environ 2.000 francs par jour à :

- M'Bahiakro grâce aux trois principaux marchés de brousse environnants.
- Sakassou où il existe un marché hebdomadaire très fréquenté.
- Béoumi où le marché connaît une affluence quotidienne.

Les tabliers de Tiébissou ne réalisent en moyenne que 0,6 million par an à cause du peu d'affluence que connaît le marché et du fait qu'ils subissent une vive concurrence sur les prix de la part des libanais.

A Ferkéssédougou et Katiola, le chiffre d'affaire moyen des tabliers tombe à 0,4 million soit à environ 1.100 francs par jour. A l'intérieur du centre ce chiffre d'affaire moyen est voisin de 500 francs par jour, ce qui ne laisserait pas un revenu suffisant s'il n'y avait pas la ressource des marchés de brousse.

Il faut noter que les ventes de poisson sont beaucoup plus élevées en pays baoulé qu'en pays sénoufo du fait que les Sénoufo-Tagouana consomment une plus grande quantité de viande, porc ou volaille.

C°) - ESTIMATION DE LA VALEUR AJOUTEE DU COMMERCE :

Nous avons établi les marges brutes commerciales à partir des résultats des enquêtes régionales que nous avons modifié pour tenir compte :

- des prix observés.
- des prix de gros et demi-gros pratiqués par les grossistes et demi-grossistes.
- de la structure des marchandises vendues par centre.

1) Marges commerciales brutes par type de commerce :

Pour le commerce moderne nous avons adopté les marges commerciales brutes par rapport au chiffre d'affaire suivantes (Tableau N° 33) :

- 14 % à M'Bahiakro, Ferkéssédougou et Tiébissou.
- 13 % à Katiola.
- 12 % à Béoumi.
- 10 % à Brobo.
- 8 % à Sakassou.

Le pourcentage varie principalement en fonction des marchandises vendues, sur les marchandises d'alimentation courante, par exemple, les marges sont très faibles parfois inférieures à 5 % du chiffre d'affaire, alors que certaines marchandises supportent des marges supérieures à 20 % du chiffre d'affaire. Le

TABLEAU N° 33 . MARGES COMMERCIALES BRUTES PAR TYPE DE COMMERCE (en Million).

TYPE DE COMMERCE		M'BAHIAKRO	FERKESSE- DOUGOU	BEOUMI	TIEBISSOU	KATIOLA	SAKASSOU	BROBO	MOYENNE
Cce Général Spécialisé	V a l e u r	50,0	50,0	25,0	29,0	27,0	12,0	2,4	27,9
	% du chiffre d'affaires	14 %	14 %	12 %	14 %	13 %	8 %	10 %	12 %
Produits pétroliers(1)		4,6	4,0	4,0	2,6	3,0	1,3	0,2	2,8
Petites boutiques (2)		5,0	3,0	4,0	4,0	2,0	5,5	-	2,5
Tabliers, colporteurs (3)		25,0	17,0	24,0	13,0	15,0		1,5	14,4
B o u c h e r i e s		3,0	2,0	2,5	2,5	3,0	2,0	0,6	2,2
Total Général		87,6	76,0	59,5	51,1	50,0	20,8	4,7	50,0
MARGES TOTALES % chiffres d'affaires		15,6%	15 %	14,9%	15,2%	14,9%	10,4%	13,0%	14,8%

(1) Marge = 6 % C.A.

(2) Marge = 20 % C.A.

(3) Marge = 22 % C.A. pour les ventes au centre et 33 % pour les ventes en brousse .

degré de diversification des produits vendus déterminera les différences dans les taux observés. Ces taux sont aussi dépendants du degré de concurrence et de la nationalité du commerçant. Les libanais par exemple, préfèrent par besoin de liquidités réaliser un gros chiffre d'affaire plutôt que de rechercher des marges élevées. La concurrence est ainsi accrue dans un centre tel que Sakassou, où tous les commerçants offrent presque exclusivement des produits de consommation courante, et, où il y a une majorité de libanais.

Pour les centres étudiés, les marges moyennes du commerce représentent environ 15 % du chiffre d'affaire, excepté pour Sakassou où elles tombent à 10,4 % et à Brobo où elles sont égales à 13,0 % du chiffre d'affaire.

2) Marges commerciales brutes moyennes par entreprise et par type de commerce (Tableau N° 34) :

Les marges commerciales brutes par entreprise du commerce moderne (général + spécialisé) s'élèvent à 2,5 millions. Deux centres ont une productivité du commerce moderne beaucoup plus forte ; Ferkéssédougou avec 3,8 millions par entreprise et Tiébissou avec 3,6 millions, alors que ces centres se trouvent dans des conditions géographiques et économiques différentes. Katiola, ancien chef-lieu de cercle, a une productivité du commerce moderne guère plus élevée que celle de Sakassou, respectivement 1,8 million contre 1,5 million. Brobo, nouveau chef-lieu administratif situé hors d'une zone caféière a la productivité du commerce moderne la plus faible avec 0,8 million par entreprise.

Pour les tabliers - colporteurs, la productivité moyenne annuelle est :

TABLEAU N° 34 . MARGES COMMERCIALES BRUTES MOYENNES PAR TYPE DE COMMERCE
ET PAR ENTREPRISE (en Million)

TYPE DE COMMERCE	M'BAHIAKRO	FERKESSE- DOUGOU	BEOUMI	TIEBISSOU	KATIOLO	SAKASSOU	BROBO	MOYENNE par Centres
COMMERCE MODERNE	2,8	3,8	2,1	3,6	1,8	1,5	0,8	2,5
Produits Pétroliers	0,8	0,7	1,3	0,65	0,75	0,65	0,2	0,75
Petites boutiques	0,6	0,5	0,3	0,6	0,7	0,22	-	0,4
Tabliers , colporteurs	0,19	0,11	0,17	0,16	0,11		0,15	0,13
B o u c h e r i e s	0,5	0,5	0,4	0,6	1,5	1,0	0,6	0,6
Moyenne par entreprise	0,52	0,42	0,34	0,5	0,30	0,53	0,31	0,42

- élevée dans les centres de traite du café-cacao ; 0,22 million à Sakassou, 0,19 million à M'Bahiakro.
- faible pour les centres du Nord ; 0,11 million pour Ferkéssé-dougou et Katiela.

D°) REVENU DES TRAITANTS :

Parallèlement au commerce de marchandises, il existe un autre type d'activité commerciale relativement importante pour les régions de culture d'exportation, c'est le ramassage des produits de la traite par ceux que l'on appelle les "traitants". Ces traitants sont en relation directe avec les Sociétés Commerciales de Bouaké ou d'Abidjan, et, résident dans les chefs-lieux de Sous-Préfecture, où ils commercialisent le café, le cacao et le palmiste. La C.F.D.T. assure elle-même la commercialisation du coton Allen.

Il existe aussi une activité de traitant dans la région Nord. Ces traitants achètent les produits vivriers igname, arachide, maïs, mil et riz directement au cultivateur et les revendent à Abidjan où Bouaké principalement.

Pour le café et le cacao, la commission est "officiellement" égale à 3 frs. par kilo pour le traitant et à 2 frs. pour le sous-traitant. En fait, cette commission est égale à 6 frs. par kilo, le franc supplémentaire correspondant au frais de transport du lieu de production au centre du traitant, que nous ne comptabiliserons donc pas ici.

Pour le palmiste la commission varie entre 1 francs et 2 francs le kilo. Le palmiste est livré directement au traitant

par le producteur.

Ces chiffres sont assez théoriques du fait que le traitant parvient parfois à frauder sur la quantité.

Pour les cultures vivrières, la commission du traitant est difficile à déterminer, la commercialisation n'étant pas organisée officiellement. Les marges sont très variables en fonction du pouvoir de discussion de l'acheteur. Nous avons néanmoins fait une estimation d'après nos observations réalisées au cours de l'enquête.

Le revenu brut moyen des traitants s'élève à (Tableau N° 35) :

- 39 millions à M'Bahiakro, dont 90 % provient de la commercialisation du café.
- 18 millions à Sakassou, 15 à Tiébissou et 13 à Béoumi.
- 6 millions à Katiola et 4 millions à Ferkéssédougou pour la commercialisation des cultures vivrières. Il faut ajouter 1 million à Katiola pour la commercialisation du café.

A Brobo, la commercialisation a lieu par les traitants de Bouaké.

Il est très difficile de déterminer un revenu moyen par entreprise. Le nombre de traitants et sous-traitants ne correspond pas au nombre de patentes qui sont recouvertes.

Pour la commercialisation des cultures industrielles :

- les traitants libanais et africains se partagent le marché à Sakassou. Des traitants africains résident officiellement à l'ex chef-lieu administratif. Béoumi ou à Bouaké.
- les traitants libanais en réalisent la plus grande partie à M'Bahiakro et Tiébissou. Certains traitants parviennent à

TABLEAU N° 35

Revenu brut moyen annuel des traitants (en million)

C E N T R E	CAFE	CACAO	PALMISTE	CULTURES VIVRIERES	T O T A L
M'BAHIAKRO	35,0	3,9	-	-	38,9
SAKASSOU	16,9	1,3	-	-	18,2
BEOUMI	10,7	0,3	2,0	-	13,0
TIEBISSOU	12,0	3,1	-	-	15,1
KATIOLA	1,0	-	-	6,0	7,0
FERKESSEDOUGOU	-	-	-	4,0	4,0

commercialiser 1.200 tonnes ce qui correspond à un revenu brut égal à 3,6 millions. Ils doivent payer leur patente et les frais de manutention. Les "pots de vin", les amendes et les manquants absorbent une partie parfois importante du revenu. De ce fait, les traitants européens ont généralement abandonné ce type de commerce.

- à Béoumi; la traite est effectuée presque intégralement par des africains.

La commercialisation des cultures vivrières est concentrée aux mains de quelques traitants originaires, en général, du Mali, certains parviennent à commercialiser annuellement plusieurs milliers de tonnes.

SECTION II - ACTIVITE DE TRANSPORT DES CENTRES :

A°) - LES TRANSPORTS FERROVIAIRES :

I - Transport de passagers :

Nous avons relevé le nombre de voyageurs au départ de chaque gare et les recettes de la R.A.N. pour 1959, 1966 et 1967 (Tableau N° 36).

Le trafic voyageur de Ferkéssédougou s'est développé plus rapidement que celui de Katiola de 1959 à 1966. Il est passé de 14.455 voyageurs à 53.193 à Ferkéssédougou et de 13.396 à 33.719 à Katiola. En 1967 par contre, il a diminué à Ferkéssédougou (50.313) et augmenté à Katiola (39.386). Il faudrait faire une étude sur le lieu de destination pour déterminer la cause de ces déplacements et l'origine de ces variations. Nous n'avons pas encore consulté les dossiers de la R.A.N., sur le

TABLEAU N° 36

Nombre et recettes voyageurs R A N à Ferkessedougou et katiola

(1 9 5 9 , 1 9 6 6 et 1 9 6 7)

G A R E		1 9 5 9	1 9 6 6	1 9 6 7
Nombre de voyageurs	FERKESSEDOUGOU	14 .455	53 .193	50 .313
	KATIOLA	13 .396	33 .719	39 .386
Recettes (million)	FERKESSEDOUGOU	22,2	41,0	37,7
	KATIOLA	3,6	11,0	11,3
Recette / voyageur (Franc)	Ferkessedougou	1 536	771	749
	Katiola	268	326	287

lieu de destination des passagers, qui sont centralisés à Abidjan.

II - Transport des marchandises :

Le transport des marchandises est organisé à Ferkéssédougou par deux Sociétés de Groupage : la Société Africaine de Groupage (S.A.G.) qui y est installée depuis 1958, et, la Transafricaine qui n'y est installée que depuis le mois de Décembre 1967 pour le transit du coton de la C.F.D.T.

Aucune société de groupage n'est installée à Katiola.

Ces Sociétés s'occupent de l'obtention de wagons et groupent les marchandises dans les wagons qui ont la même destination. Elles évitent des manutentions inutiles et permettent d'utiliser les wagons dans leur pleine capacité. Les tarifs ainsi pratiqués sont relativement bas.

Ferkéssédougou possède la plus importante gare de la région du Nord. Le trafic marchandises wagons s'est accru de 50 % de 1959 à 1967 à l'arrivage et a doublé à l'expédition (Tableau N° 37).

Au cours de la même période, le trafic marchandises de la gare de Katiola, bien qu'étant situé à un niveau très faible aussi bien à l'arrivage qu'à l'expédition, a eu tendance à diminuer. Cette baisse s'est encore accentuée en 1967. La proximité de Bouaké et le développement des transports routiers en sont la cause.

A l'expédition au départ de Ferkéssédougou le coton a pris une place primordiale, alors qu'il ne représentait que 17,0 % en 1959 il représente 61,9 % en 1967 (Graphique N° II) : 933 tonnes de coton graine en 1959, 4.429 tonnes en 1967.

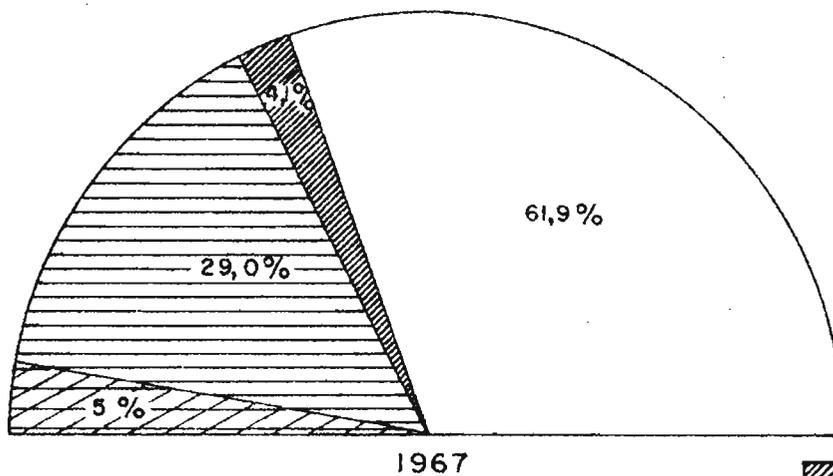
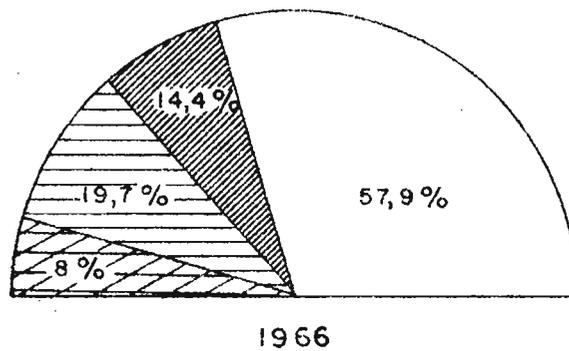
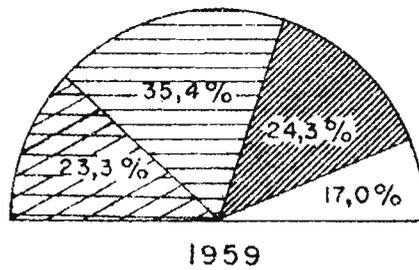
TABLEAU N° 37

Arrivage et expédition wagons et détail de marchandises
à Ferkessedougou et à Katiola (en tonne) (1)

G A R E		1 9 5 9	1 9 6 6	1 9 6 7	
E X P E D I T I O N	F E R K E S S E D O U G O U	Wagons	5.485	7.653	11.193
		Détail	379	1.032	784
		Total	5.864	8.685	11.977
	K A T I O L A (Détail)	436	503	200	
A R R I V A G E	F E R K E S S E D O U - G O U	Wagons	10.418	14.195	15.596
		Détail	945	1.304	1.058
		Total	11.363	15.499	16.654
	K A T I O L A	Wagons	1.792	733	127
		Détail	125	134	107
		Total	1.917	867	234

(1) Source : R A N , B o u a k é .

Graphique n° II



 Céréales

 Bestiaux

—|—
1000 tonnes

 Divers

 Coton graine

Les expéditions de céréales sont passées de 563 tonnes en 1959 à 1.276 tonnes en 1967. De 23,3 % du total elles sont tombées à 5 %. (Graphique N° II).

Deux causes sont invoquées : le manque de wagons disponibles, ceux-ci étant réservés en priorité à la C.F.D.T., les tarifs pratiqués par les transporteurs routiers qui deviennent concurrentiels avec ceux de la R.A.N. La R.A.N. prévoit un accroissement du nombre de wagons au cours de la prochaine traite. La réalisation du projet de construction d'une deuxième usine d'égrenage du coton à Korhogo devrait avoir pour effet un étalement de la demande au cours de l'année au lieu de la concentration actuelle sur trois mois.

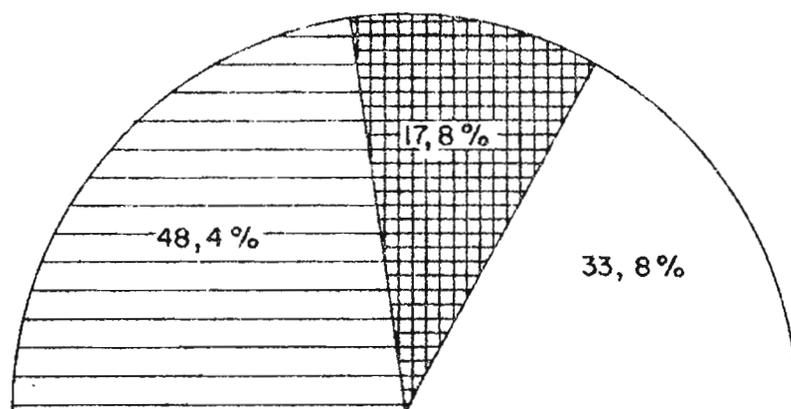
A l'arrivée, les produits pétroliers occupent toujours une place privilégiée à Ferkéssédougou, 5.041 tonnes en 1959, 7.885 tonnes en 1966 et 8.261 tonnes en 1967, soit respectivement 48,4 %, 55,5 % et 53,0 % de l'ensemble des arrivages wagons (Graphique N° III). Cette importance est due au fait que Ferkéssédougou est un dépôt relais pour l'ensemble de la région Nord au point de vue produits pétroliers, ceux-ci arrivant par wagons-citernes.

Malgré le développement de la construction dans la région du Nord, les arrivages de ciment par le rail ont diminué, passant de 1.860 tonnes en 1959 à 1.178 tonnes en 1966 et 1.659 tonnes en 1967, soit respectivement 17,8 %, 8,3 % et 10,6 % du total des arrivages. (Graphique N° III).

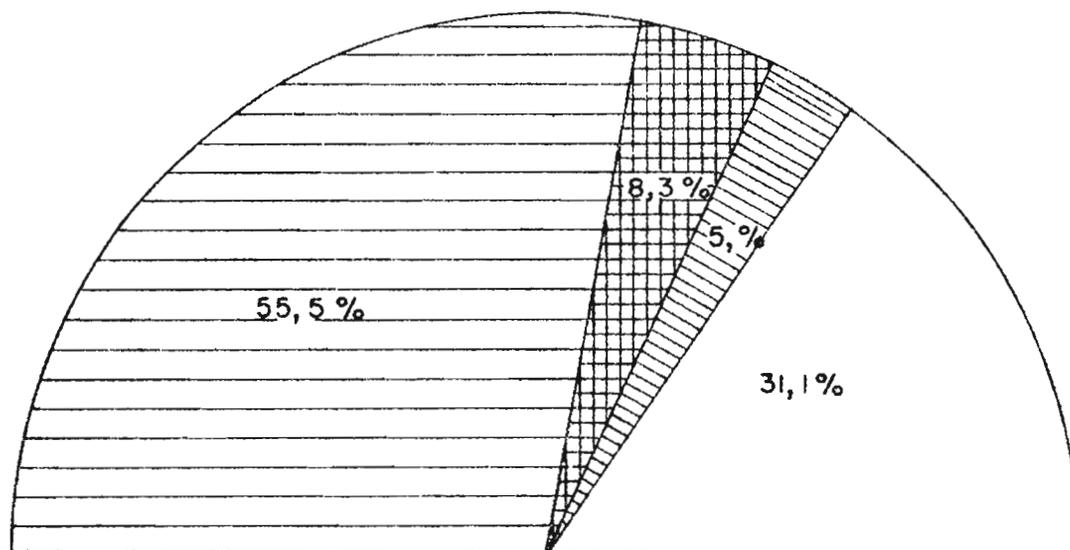
Cette évolution serait due :

- aux tarifs très bas des transporteurs africains qui descendent de l'igname et de l'arachide à Abidjan et remontent des marchandises à 3.000 Frs. la tonne Abidjan - Korhogo. Le tarif Abidjan - Ferkéssédougou appliqué par la R.A.N. est égal à 2.100 Frs. la tonne et celui de la S.A.G. à 2.500 Frs. la tonne.

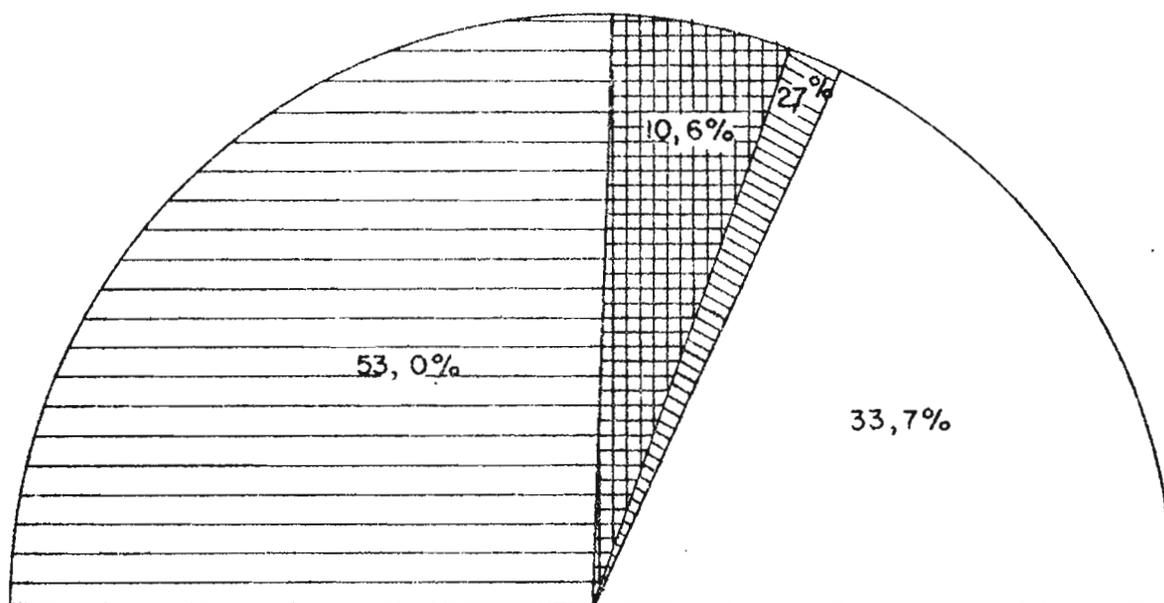
Graphique n° III



1959



1966



1967

Produits
Pétroliers

Ciment

Boissons

Divers

- les frais de manutention grèvent le transit de Ferkéssédougou à Korhogo.
- les wagons sont difficiles à obtenir pendant les trois mois de traite. D'après la R.A.N. cet inconvénient serait dû aux Sociétés de Transit qui n'évacuent pas assez rapidement les marchandises.

B°) LES TRANSPORTS ROUTIERS :

I - Nombre de véhicules de transport :

Les véhicules de transport sont assez difficiles à dénombrer à cause de la méfiance des transporteurs qui ne sont pas toujours en règle au point de vue réglementation de sécurité pour les vieux véhicules. Notre évaluation a donc tenu compte des renseignements que nous avons pu obtenir en dehors des transporteurs (Tableau N° 38).

1) Taxis :

a) "Taxis de brousse" :

Au point de vue "taxis de brousse" on remarquera que :

- Béoumi dispose de 43 "taxis de brousse" ce qui place le centre au premier rang. M'Bahiakro, malgré qu'il ait le revenu de la zone rurale le plus élevé n'a que 26 taxis soit le même nombre que Sakassou qui est un centre beaucoup moins développé. Le chiffre de M'Bahiakro s'expliquerait par le fait qu'une trentaine de planteurs résidant dans les villages de la Sous-Préfecture auraient des "taxis de brousse" ce qui ne se rencontre pas pour les autres Sous-Préfectures étudiées.

TABLEAU N° 38 . Nombre de véhicules de transport et d'entreprises de transport par Centre :

C A T E G O R I E		M'BAHI- AKRO	BEOUMI DOUGOU	FERKES- DOUGOU	SAKAS- SOU	KATIOLA SOU	TIEBIS- SOU	BROBO	
NOMBRE VEHICULES	VOYAGEURS	"Taxis de brousse "	26	43	21	26	18	10	1
		Taxis de ville	-	-	5	-	2	-	-
		Total Taxis	26	43	26	26	20	10	1
	MARCHANDISES	Camions	41	8	3	8	6	12	-
		Camionnettes	9	2	3	2	1	2	1
		Bennes	4	4	5	6	7	2	-
Citernes		-	-	8	-	-	-	-	
Total march.		54	14	19	16	14	16	1	
Total Véhicules		80	57	45	42	34	26	2	
Charge utile véhicu- les marchandises (Tonne)		170	60	70	77	63	59	1	
NOMBRE ENTREPRISES	Marchandises	21	11	11	9	10	9	1	
	Taxis	26	43	26	26	15	10	1	
	Toutes Caté- gories	46	51	37	35	22	19	2	
Nombre de camions par entreprise(marchandises)		2,6	1,3	1,7	1,8	1,4	1,8	1	
Nombre véhicules par entreprise (total)		1,7	1,1	1,2	1,2	1,5	1,4	1	

- Tiébissou malgré le fait qu'il se trouve dans une région caféière ne possède que 10 "taxis de brousse".
- Ferkéssédougou avec 21 "taxis de brousse" et Katiola avec 18 n'ont qu'un nombre moyen de taxis.
- le transport n'est encore qu'à l'état embryonnaire à Brobo.

b) Taxis de ville :

Les taxis de ville ont fait leur apparition dans les deux centres de 10.000 habitants, Ferkéssédougou 5 taxis et Katiola 2 taxis.

2) Transport de marchandises :

a) Camions :

Les camions des centres étudiés ont un tonnage qui varie entre 2,5 T. et 10 T., ce sont donc des camions de tonnage relativement faible.

Les centres de traite du café - cacao ont le plus grand nombre de camions, ceux-ci étant utilisés principalement pour le transport des produits :

- M'Bahiakro vient nettement en tête avec 41 camions et un tonnage de 150 tonnes.
- Tiébissou compte 12 camions représentant un tonnage de 52 tonnes.
- Sakassou a 8 camions au tonnage global de 56 tonnes.
- Béoumi compte 8 camions au tonnage global de 48 tonnes.

Les centres du Nord, malgré l'importance relative de leur population, ont un transport de marchandises moins développé :

- Katiola a 6 camions à la charge utile de 45 tonnes.
- Ferkéssédougou n'a que 3 camions dont la charge utile est égale à 20 tonnes. La concurrence du rail semble se faire sentir davantage à Ferkéssédougou qu'à Katiola.

b) Camionnettes :

Les camionnettes servent en général à l'approvisionnement en marchandises chez le grossiste du pôle régional, plus rarement à faire des livraisons en brousse. Néanmoins, à M'Bahiakro, des camionnettes servent à livrer le pain dans les villages, ce qui explique leur nombre relativement élevé.

c) Bennes :

Les bennes sont des véhicules à la charge utile de 2 T 5 qui sont utilisés pour le transport des matériaux de construction. Dans les centres de traite certains livrent ces matériaux et ramènent les produits pendant la période de commercialisation.

d) Citernes :

Seul Ferkéssédougou joue un rôle dans la redistribution des produits pétroliers avec 8 citernes, certaines étant d'ailleurs en très mauvais état à cause de leur ancienneté.

II - Nombre d'entreprises de transport :

Certains transporteurs ont plusieurs véhicules de la même catégorie, d'autres ont des véhicules de catégorie différente. Nous avons porté le nombre d'entreprises de transport par centre sur le tableau N° 38.

Les centres qui ont le plus de véhicules par entreprises sont :

- 1) M'Bahiakro qui compte une moyenne de 1,7 véhicule par entreprise. Le nombre de véhicules par entreprise est plus élevé dans les entreprises de transport de marchandises. Certains traitants parviennent à avoir une dizaine de véhicules, ce qui est exceptionnel parmi les centres étudiés.
- 2) Katiola qui compte une moyenne de 1,5 véhicule par entreprise. La plupart des transporteurs de marchandises n'ont qu'un camion, mais certains de ces transporteurs sont aussi propriétaires de taxis ce qui est rare parmi les autres centres.
- 3) Tiébissou compte une moyenne de 1,4 véhicule par entreprise, mais 1,8 véhicule par entreprise de transport de marchandises à cause du transport du café - cacao.
- 4) Ferkéssédougou et Sakassou comptent 1,2 véhicule par entreprise. Dans le premier centre la concentration a lieu dans le transport des produits pétroliers, dans le second la concentration a lieu dans le transport des matériaux de construction.
- 5) Bécoumi n'a qu' 1,1 véhicule par entreprise et Brobo 1 véhicule par entreprise.

Le développement de cette fonction de transport dans tous les centres étudiés est postérieur à l'indépendance. Le transport a donc été un facteur de la croissance démographique de ces centres, Brobo excepté.

TABLEAU N° 39 .

Chiffre d'Affaires global et moyen des Taxis (en million)

C E N T R E	Chiffre d'Affaires global			Chiffre D'Affaires Par Taxis
	" Taxis de brousse"	Taxis de ville "	T O T A L	
BEOUMI	54	-	54	1,25
M'BAHIAKRO	39	-	39	1,50
SAKASSOU	36	-		1,40
FERKESSEDOUGOU	24	5	29	11,1
KATIOIA	22	2	24	1,20
TIEBISSOU	12	-	-	1,20

III - Détermination de la zone d'influence des taxis :

Sur la carte N° X nous avons représenté la direction suivie par les taxis des centres étudiées.

Cette zone d'influence a les caractères suivants :

a) Relations centre - pôle régional :

- les taxis de Béoumi, M'Bahiakro et Sakassou assurent des relations intenses et régulières avec Bouaké. Environ une dizaine de taxis assurent quotidiennement le transport entre les deux villes. Ce sont les centres qui ont le plus grand nombre de taxis.

- les taxis de Katiola et Tiébissou n'assurent guère le trafic avec Bouaké bien qu'ils soient situés sur l'axe Nord-Sud.

Les taxis de Tiébissou subissent la concurrence des taxis réguliers Bouaké - Abidjan.

Les taxis de Katiola subissent la concurrence du rail. Le transport par le train Katiola - Bouaké revient à 125 Frs. contre 200 Frs. en taxi. La route n'étant par ailleurs pas goudronnée et assez souvent en mauvais état, les risques d'accidents sont assez élevés.

- les taxis de Kerkéssédougou ne desservent qu'assez peu Korhogo et qu'exceptionnellement Bouaké. Ce trafic est assuré par les taxis de Korhogo ou Bouaké. Les relations économiques entre Ferkéssédougou et Korhogo sont beaucoup moins intenses que celles qui ont lieu entre les centres de la région de Bouaké et leur capitale régionale. Les taxis de Ferkéssédougou n'arrivent donc que difficilement à faire le plein de passagers à partir du centre pour se rendre à Korhogo. Ces

taxis étant anciens sont évités par les voyageurs.

b) Relations centre - zone rurale :

Les relations centre - zone rurale ont lieu principalement les jours de marché, soit au centre même, soit en brousse. L'affluence que connaissent ces marchés et leur importance numérique jouent un rôle sur la rentabilité des taxis et indirectement sur leur nombre.

De ce point de vue, les taxis qui sont le plus avantagés sont ceux de :

- Bécoumi qui a un grand marché quotidien et de nombreux marchés de brousse.
- M'Bahiakro qui bénéficie de marchés de brousse importants. Les planteurs ayant des revenus élevés, une grande partie des tabliers du centre se déplacent.
- la vaste étendue de leur zone rurale assure la plus grande partie du trafic des taxis de Katiola et de Ferkéssédougou.

Par contre deux centres sont peu favorisés : Tiébissou et Brobo.

- le marché de Tiébissou, bien que quotidien, est assez peu fréquenté. Le marché de brousse d'Assabonou connaît bien une très forte affluence, mais il est desservi par les taxis de Bouaké. Par ailleurs, les pistes qui relient le centre à la partie Nord-Ouest et Sud-Est de la Sous-Préfecture sont en très mauvais état et coupées une partie de l'année.
- Il n'y a pratiquement pas de marché de brousse dans la Sous-Préfecture de Brobo pour assurer un trafic régulier. Un seul grand jour de marché par semaine à Brobo ne peut assurer la

rentabilité d'un taxi. Le pouvoir d'attraction du centre qui est faible en dehors du jour de marché et la concurrence des taxis de Bouaké qui n'est situé qu'à 25 km., sont des facteurs limitatifs pour le développement des taxis à Brobo.

IV - Chiffre d'affaires du transport :

1) Chiffre d'affaires du transport de passagers
(Tableau N° 39) :

D'après les résultats de notre enquête sur le transport, il apparaît que le chiffre d'affaire moyen par taxi est dans la région Centre supérieur à celui de la région Nord, tout au moins pour les centres étudiés et pour une année de traite normale, comme ce fut le cas en 1968 :

- les taxis de M'Bahiakro réalisent un chiffre d'affaire moyen de 1,5 million par an (environ 4,200 francs par jour), soit 39 millions pour l'ensemble.
- ceux de Sakassou réalisent un chiffre d'affaire moyen annuel de 1,4 million, soit 36 millions pour les 26 taxis.
- ceux de Béoumi ne réalisent que 1,25 million par an du fait que la concurrence y est plus forte et que la traite est moins active que dans les centres précédents.
- les "taxis de brousse" réalisent un chiffre d'affaire moyen annuel égal à 1,2 million à Katiola et 1,1 million à Ferkéssédougou. La majorité des taxis de Ferkéssédougou ont plus de 5 ans ce qui accroît le nombre de jours d'immobilisation.
- les taxis de Tiébissou ne réalisent que 1,2 million pour des raisons déjà invoquées, et aussi, parce que les taxis y sont en général en très mauvais état.

T A B L E A U N° 39

CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL
ET MOYEN DES TAXIS.
(en million)

CENTRE	Chiffre d'affaire global			Chiffre d'affaire par taxi
	"Taxis de brousse"	"Taxis de ville"	TOTAL	
BEOUMI	54	-	54	1,25
M'BAHIAKRO	39	-	39	1,50
SAKASSOU	36	-	36	1,40
FERKESSEDOUGOU	24	5	29	1,11
KATIOLA	22	2	24	1,20
TIEBISSOU	12	-	12	1,20

Les chiffres d'affaires moyens cachent d'ailleurs de très fortes inégalités. Les taxis à l'état neuf qui font des parcours relativement fréquentés parviennent à des chiffres d'affaire beaucoup plus élevés. Certains transporteurs nous ont déclaré avoir remboursé intégralement les traites de leur véhicule en 4 mois de traite soit environ 600.000 francs. Il n'est pas rare de trouver des taxis qui réalisent 1,5 million ou plus au cours d'une traite telle que la précédente. Le problème le plus important consiste à trouver un chauffeur honnête. Les

accidents sont aussi courants du fait qu'il est demandé le maximum au véhicule et au chauffeur.

A Ferkéssédougou comme à Katiola, les taxis de ville réalisent un chiffre d'affaire moyen inférieur à celui des taxis de brousse. Ces villes ne sont pas encore suffisamment étendues et les revenus y sont trop faibles pour assurer le développement de ce type de transport.

2) Chiffre d'affaire du transport de marchandises

(Tableau N° 40) :

a) Camions :

Les camions de M'Bahiakro réalisent un chiffre d'affaire largement supérieur à celui des autres centres. Cependant, par camion ce chiffre d'affaire est le plus faible à cause :

- du nombre relativement élevé de camions. Ces camions travaillent pendant la période de traite mais sont immobilisés en majorité les 3/4 de l'année.
- de la réglementation qui interdit aux non titulaires de carte bleue, libanais en particulier, de transporter les produits à Abidjan.
- du fait que la charge utile moyenne par camion y est relativement faible.
- de la forte concurrence des gros camions d'Abidjan.

Les facteurs précédents jouent aussi un rôle déterminant sur le chiffre d'affaire des camions dans les autres centres.

Dans les centres où il n'y a pas la traite du café-cacao les transporteurs sont plus ou moins liés par des accords avec les Sociétés Commerciales auxquelles ils assurent le transport des produits et des marchandises, mais avec des tarifs qui ne

TABLEAU N° 40 . CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL ET PAR VEHICULE (en Million)

C E N T R E	C A M I O N S			AUTRES VEHICULES			C . A TOUS Véhicules	C.A PAR ENTRE - PRISE
	C.A Global	C.A.Moyen	C.A. par Tonne (charge utile)	C.A.Global	C.A.Moyen	C.A. par Tonne (charge utile)		
M'BAHIKRO	41,0	1,0	0,27	13	1,1	0,4	54,0	2,6
SAKASSOU	21,0	2,2	0,35	10	1,3	0,6	28,0	3,1
BEOUMI	15,0	1,9	0,31	5	0,8	0,4	20,0	1,8
KATIOLA	13,0	2,2	0,30	10	1,3	0,6	23,0	2,3
FERKESSEDOUGOU	6,5	2,2	0,32	20	1,2	0,4	26,5	2,4
TIEBISSOU	18,0	1,5	0,35	4	1,0	0,6	22,0	2,4

sont pas toujours suffisamment intéressants pour être un facteur d'incitation à investir dans ce type d'activité économique.

b) Autres véhicules :

Ferkéssédougou arrive en tête dans ce domaine avec 20 millions de chiffre d'affaire annuel, grâce au transport des produits pétroliers.

A M'Bahiakro, Sakassou et Katiola l'intense activité de reconstruction d'habitat moderne assure une rémunération élevée aux propriétaires de bennes.

V - Valeur ajoutée du transport :

Nous avons calculé la valeur ajoutée du transport de voyageurs d'après les résultats de notre enquête (Tableau N° 41). Elle varie sensiblement selon les centres, par rapport au chiffre d'affaire, du fait que les véhicules sont plus ou moins anciens et que les parcours sont plus ou moins longs.

Pour les camions, nous n'avons pas fait d'étude de comptes d'exploitation, nous avons retenu pour la valeur ajoutée, le pourcentage de l'enquête régionale de Bouaké, c'est-à-dire 60 % du chiffre d'affaire (1).

D'après le tableau N° 41 on voit que :

- les centres de traite du café-cacao ont un revenu du transport

(1) Tome II - P. 264

TABLEAU N° 41

VALEUR AJOUTEE DU TRANSPORT

		M'BAHIA- KRO	BEOULI	SAKASSOU	FERKES- SEDOUGOU	KATIOLA	TIEBISSOU
TAXIS (1)	CARBURANTS	7,8	10,8	7,2	6,7	4,4	2,3
	ENTRETIEN	0,5	0,6	0,5	0,4	0,2	0,1
DEPENSES	Réparations	3,2	4,0	4,0	3,0	3,0	2,0
	TOTAL Dépenses	11,5	15,4	11,7	10,1	7,6	4,4
Valeur Ajoutée Taxis 1		27,5	38,6	24,3	13,9	14,4	7,6
Valeur Ajoutée Camions (2) 2		32,4	12,0	16,8	15,9	13,8	13,2
V.A. Transport 1 + 2		59,9	50,6	41,1	29,8	28,2	20,8

(1) Non compris : Revenu brut d'exploitation, Salaires, avantages, impôts indirects, assurances .

(2) Camions tous catégories, 60 % du chiffre d'affaires (enquête régionale)

relativement élevé, excepté Tiébissou. Sakassou qui n'est qu'un centre rural au développement récent arrive en troisième position avec un revenu de 41,1 millions. M'Bahiakro et Béoumi qui sont des anciens chefs-lieux de subdivision, donc d'anciens centres de traite ont respectivement un revenu du transport de 59,9 millions et 50,6 millions.

- Ferkéssédougou et Katiola, malgré l'étendue de leur zone rurale et l'importance de la population du centre n'ont qu'un revenu de 29,8 et 28,2 millions. Le manque de produits riches et la concurrence du rail sont les principales causes de cette relative faiblesse.
- Brobo, nouveau chef-lieu administratif, qui n'est pas un centre de traite, a un revenu du transport pratiquement nul.

La valeur ajoutée moyenne par entreprise de transport s'élève à :

- 1,3 million à M'Bahiakro.
- 1,28 " à Katiola.
- 1,17 " à Sakassou.
- 1,10 " à Tiébissou.
- 1,0 " à Béoumi.
- 0,8 " à Ferkéssédougou.

Le revenu brut d'exploitation est très faible du fait qu'il faut déduire les salaires, taxes et impôts.

SECTION III - L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE.

Au niveau de ces centres, le secteur secondaire n'est représenté pratiquement que par l'artisanat. A part deux boulangeries industrielles, il n'existe pas d'entreprise moderne.

A°) - NOMBRE D'ENTREPRISES : (Tableau N° 42)

D'après le nombre d'entreprises artisanales, on peut distinguer trois catégories de centres :

1) Ceux qui ont plus de 200 entreprises artisanales :

- Katiola, 483 entreprises, a un chiffre nettement supérieur à celui des autres centres à cause du nombre élevé de potières.
- Ferkéssédougou, 266 entreprises.
- M'Bahiakro, 206 entreprises.

2) Ceux qui ont environ 100 entreprises artisanales :

- Béoumi avec 139 entreprises.
- Tiébissou avec 86 entreprises.
- Sakassou avec 81 entreprises.

3) Brobo qui a un nombre très faible d'entreprises : 24.

B°) - STRUCTURE DES ENTREPRISES ARTISANALES :

Nous avons distingué trois grands types d'entreprises artisanales :

- l'artisanat traditionnel.
- l'artisanat moderne.
- l'artisanat du bâtiment.

T A B L E A U N° 42

NOMBRE D'ENTREPRISES ARTISANALES PAR CENTRE

C A T E G O R I E S		KATIOLA	FERKESE- DOUGOU	M'BAHIA- KRO	BEOUMI	TIEBIS- SOU	SAKAS- SOU	BROBO
A. TRADITIONNEL	Bijoutiers	3	5	4	5	-	1	-
	Forgerons	15	8	3	10	5	2	2
	Teinturiers	15	3	9	10	3	11	1
	Tisserands	70	50	6	20	-	7	1
	Potières	200	1	0	-	-	-	1
	Total Art. Traditionnel	303	67	22	45	8	21	5
ARTISANAT MODERNE	Blanchisseurs	11	8	8	3	2	3	-
	Boulangers	6	1	2	4	1	-	-
	Coiffeurs	8	4	6	4	4	2	1
	Cordonniers	10	7	13	9	3	1	1
	Décorticage Grains	5	3	6	2	-	-	-
	Photographes	2	3	11	4	5	2	2
	Réparateurs Véhicules	4	5	6	3	4	2	-
	Réparateurs Cycles	10	16	9	6	5	3	1
	Réparateurs Radio, Montres	5	7	10	3	3	3	1
	Soudeurs	-	3	-	-	-	-	-
	Matelaciers	2	3	4	-	-	-	-
	Tailleurs	30	84	43	19	18	12	7
	Total Art. Moderne	93	144	118	57	45	28	13
A. BATIMENT	Marçons - Briquetiers Puisatiers	51	20	31	16	18	20	5
	Menuisiers- Charpentiers	20	20	27	17	9	8	1
	Peintres	10	6	5	4	6	4	-
	Plombiers Electriciens	6	9	3	-	-	-	-
	Total Bâtiment	87	55	66	37	33	32	6
Total Artisanat		483	266	206	139	86	81	24

Leur répartition structurelle est différente selon les centres (Tableau N° 43) :

1) L'artisanat traditionnel :

- a une place primordiale à Katiola, 62,7 % du nombre d'entreprises.
- représente 32,4 % du nombre d'entreprises à Béoumi, 25,9 % à Sakassou et 25,2 % à Ferkéssédougou, bien que le développement économique de ces centres soit différent.
- a une importance relativement faible à Tiébissou 9,3 % et M'Bahiakro 10,7 %.

Contrairement aux autres zones rurales, celle de Tiébissou a un artisanat traditionnel assez développé. Ces artisans restent dans leur village, la demande potentielle du centre Tiébissou n'exerçant pas une attraction suffisante.

A Katiola, Béoumi et Sakassou l'artisanat traditionnel est d'implantation ancienne. Les tisserands, teinturiers nordiques s'y sont installés après la conquête coloniale.

Les tisserands - teinturiers étaient certainement très nombreux à Ferkéssédougou il y a encore quelques années, un grand nombre d'entre eux se sont convertis en tailleurs.

Dans tous les centres, ce type d'activité artisanale est en déclin.

2) L'artisanat moderne :

Les entreprises artisanales modernes sont relativement nombreuses à :

- Ferkéssédougou avec 144 entreprises soit 54,1 % de l'ensemble.

TABLEAU N° 43 .

STRUCTURE DES ENTREPRISES ARTISANALES :

TYPE ENTREPRISE	KATIOLA	FERKESSE - DOUGOU	M'BAHIA- KRO	BEOUMI	TIEBIS- - SOU	SAKAS- - SOU	BROBO
A. TRADITIONNEL	62,7	25,2	10,7	32,4	9,3	25,9	20,8
A. M O D E R N E	19,3	54,1	57,3	41,0	52,3	34,6	54,2
A. BATIMENT	18,0	20,7	32,0	26,6	38,7	39,5	25,0
T O T A L	100	100	100	100	100	100	100

Les tailleurs y sont particulièrement nombreux (84) ainsi que les réparateurs de cycles (16).

- M'Bahiakro avec 118 entreprises, soit 57,3 % du total. On dénombre 43 tailleurs, 10 photographes et 13 cordonniers en particulier.

Dans les deux centres précédents on compte 1,4 entreprise moderne pour 100 urbains contre 1 entreprise moderne pour 100 urbains à Béoumi, Tiébissou et Sakassou et seulement 0,8 entreprise moderne pour 100 urbains à Katiola et Brobo.

Katiola étant un centre où les fonctionnaires sont nombreux, il semblerait que la demande des fonctionnaires en biens d'artisanat moderne soit faible, les produits manufacturés ayant leur préférence.

3) L'artisanat du bâtiment :

Tous les centres ont un nombre relativement élevé d'artisans du bâtiment. La construction fait donc sentir ses effets dans les centres du Nord au revenu monétaire plus faible et dans les nouveaux chefs-lieux administratifs.

c°) - CHIFFRE D'AFFAIRE DE L'ARTISANAT :

Un sondage parmi les entreprises artisanales nous a permis d'évaluer le chiffre d'affaire annuel des artisans (Tableau N° 44).

- 1) M'Bahiakro avec 72,6 et Katiola avec 70,9 millions réalisent le chiffre d'affaire le plus élevé.
- 2) Béoumi avec 46,5 millions, Ferkéssédougou avec 44,2 millions malgré le nombre élevé d'entreprises et Tiébissou avec 29,5 millions réalisent un chiffre d'affaire moyen.
- 3) Les deux nouveaux chefs-lieux, Sakassou avec 18,2 millions et Brobo avec 3,1 millions ont encore un niveau faible. Toutefois, Sakassou est en voie de rattraper les centres du deuxième groupe.

La répartition structurelle du chiffre d'affaire en fonction du type d'artisanat révèle que :

- a) L'artisanat traditionnel est prépondérant à Katiola seulement où il représente 49,4 % du chiffre d'affaire global, la poterie avec 22 millions représente 31,0 % de ce chiffre d'affaire.

C A T E G O R I E S		M'BAHIA- - KRO	KATIOLA	BEOUMI	FERKES- -SEDOUGOU	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
A. TRADITIONNEL	Bijoutiers	1,0	0,6	0,9	2,3	-	0,6	-
	Forgers	1,0	3,0	1,3	2,0	1,0	-	-
	Teinturiers	1,7	1,9	1,2	0,5	0,5	1,6	-
	Tisserands	0,6	7,5	3,8	5,0	-	1,1	-
	Potières	-	22,0	-	-	-	-	-
	Total Art. Traditionnel	4,3	35,0	7,2	9,8	1,5	3,3	0,8
ARTISANAT MODERNE	Blanchisseurs	0,7	1,2	0,5	0,9	0,3	0,3	-
	Boulangers	29,4	7,1	13,0	-	-	-	-
	Coiffeurs	1,5	1,2	0,8	1,3	1,1	0,4	-
	Cordonniers	1,0	1,0	1,2	1,0	0,7	-	-
	Décorçage grains	3,1	3,0	1,6	1,2	-	-	-
	Photographes	1,5	0,8	1,0	0,8	1,3	0,8	-
	Réparateurs Véhicules	6,6	2,5	2,4	3,5	5,0	1,4	-
	Réparateurs Radio, Montres	1,2	1,0	0,5	0,8	1,5	0,4	-
	Réparateurs cycles	1,7	1,6	1,6	1,5	1,6	0,6	-
	Soudeurs	-	-	-	0,6	-	-	-
	Matelaciers	0,7	0,6	-	0,6	-	-	-
	Tailleurs	0,9	3,5	4,7	12,0	5,5	2,0	-
Total Art. Moderne	56,4	23,5	27,3	24,2	17,0	5,9	1,2	
A. BATIMENT	Marçons-Briquettiers Puisatiers	5,5	6,0	5,2	3,0	4,5	4,9	-
	Menuisiers - Charpentiers	5,0	4,8	6,0	5,8	5,0	3,2	-
	Peintres	1,0	0,8	0,8	0,5	1,5	0,9	-
	Plombiers Electriciens	0,4	0,8	-	0,9	-	-	-
	Total Bâtiment	11,9	12,4	12,0	10,2	11,0	9,0	1,1
Total Artisanat		72,6	70,9	46,5	44,2	29,5	18,2	3,1

b) L'artisanat moderne est prépondérant dans les centres de traite : M'Bahiakro 77,7 %, Béoumi 57,8 % et Tiébissou 57,6 % et à Ferkéssédougou 54,8 % du chiffre d'affaire global. La boulangerie tient une place importante à M'Bahiakro avec 29,4 millions et à Béoumi avec 13,0 millions. A Béoumi nous n'avons pas tenu compte de la boulangerie industrielle qui a été ouverte en 1968. A Ferkéssédougou les tailleurs réalisent un chiffre d'affaire égal à 12,0 millions.

L'artisanat moderne tient une place encore relativement faible à Sakassou 27,5 % et à Brobo 36,7 %.

On constatera que :

- Ferkéssédougou et Katiola, qui ont un nombre de fonctionnaires supérieur à celui des autres centres, ont un artisanat moderne qui réalise un chiffre d'affaire moitié moindre que celui de M'Bahiakro et à peu près équivalent à celui de Béoumi et Tiébissou.
- Bien que les salaires des fonctionnaires à Sakassou ne soient inférieurs que de 33 % par rapport à ceux de Tiébissou, le chiffre d'affaire de l'artisanat moderne de Sakassou est inférieur de 67 % par rapport à celui de Tiébissou.

Il semble donc que les salaires distribués par l'administration n'aient guère d'effets induits sur l'artisanat moderne.

Le revenu de l'agriculture semble le plus important facteur inducteur pour l'artisanat moderne dans ces centres ce qui serait corroboré par les constatations suivantes :

- en 1967 par suite de la mauvaise récolte de café - cacao, l'artisanat a subi une perte pouvant atteindre 40 % dans les centres de traite.

- dans tous les centres, même ceux du Nord, l'artisanat réalise la moitié ou le tiers du chiffre d'affaire au cours des quatre mois de commercialisation des cultures industrielles et vivrières.
- même pour le pain qui est un bien de consommation de luxe, les ventes de M'Bahiakro ont lieu principalement dans les villages. L'importance du marché rural de Bécoumi et Katiola expliquent en partie les ventes de pain dans ces centres.

T A B L E A U N° 45

STRUCTURE DU CHIFFRE D'AFFAIRE

DE L'ARTISANAT

Type Artisanat	KATIOLA	FERKESSE DOUGOU	M'BAHIA KRO	BEOUMI	TIE-BISSOU	SAKAS-SOU	BROBO
Artisanat Traditionnel	49,4	22,2	5,9	15,5	5,1	18,1	25,8
Artisanat Moderne	33,1	54,8	77,7	58,7	57,6	27,5	38,7
Artisanat du Bâtiment	17,5	23,0	16,4	25,8	37,3	49,5	35,5
T O T A L	100	100	100	100	100	100	100

La situation sur un axe routier est aussi un facteur de développement pour les garages, exemple Tiébissou 5 millions de chiffre d'affaire et Ferkéssédougou 3,5 millions.

c) L'artisanat du bâtiment :

Le chiffre d'affaire de l'artisanat du bâtiment est voisin de 10 millions par centre, excepté Brobo où il n'atteint que 1,1 million.

Relativement à la population des centres ce type d'artisanat est donc beaucoup plus important dans la partie Ouest de la région de Bouaké : Sakassou 9 millions, Tiébissou 11 millions et Béoumi 12 millions.

D°) - VALEUR AJOUTEE DE L'ARTISANAT :

Par valeur ajoutée de l'artisanat, nous entendons le revenu brut d'exploitation, les salaires et impôts payés.

On voit d'après le tableau N° 46 que :

- 1) La valeur ajoutée par l'artisanat est la plus élevée à Katiola avec 57,3 millions, dont plus de la moitié provient de l'artisanat traditionnel.
- 2) A M'Bahiakro (40,7 millions), Ferkéssédougou (33,7 millions), Béoumi (30,7 millions) et Tiébissou (23,7 millions) où l'artisanat moderne procure plus de 50 % de la valeur ajoutée.
- 3) Ce revenu représente 15,2 millions à Sakassou dont 7,7 millions proviennent de l'artisanat du bâtiment.
- 4) Ce revenu est encore à un niveau très faible à Brobo avec 2,6 millions.

TABLEAU N° 46

Valeur ajoutée annuelle de l'Artisanat (en Million)

C A T E G O R I E S		KATIOLA	M'BAHIAKRO	FERKESSE-DOUGOU	BEOUMI	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
A	TRADITIONNEL							
	Bijoutiers	0,4	0,7	2,0	0,8	-	6,5	-
	Forgerons	2,4	0,7	1,5	0,9	0,8	-	-
	Teinturiers	1,2	1,0	0,4	0,8	0,4	1,1	-
	Tisserands	4,5	0,4	4,0	2,4	-	0,8	-
	Potières	22,0	-	-	-	-	-	-
Total Art. Traditionnel		30,5	2,8	7,9	4,9	1,2	2,4	0,6
B	MODERNE							
	Blanchisseurs	0,9	0,6	0,8	0,5	0,2	0,3	-
	Boulangers	2,0	5,0	-	3,2	-	-	-
	Coiffeurs	2,1	1,4	1,2	0,8	1,0	0,4	-
	Cordonniers	0,8	0,8	0,9	1,1	0,6	-	-
	Décortiqueur Grains	2,1	2,3	0,8	1,0	-	-	-
	Photographes	0,7	1,3	0,6	0,9	1,1	0,6	-
	Réparateurs Véhicules	2,4	6,0	3,2	2,2	3,6	1,3	-
	Réparateurs Cycles	1,2	1,5	1,3	1,3	1,2	0,6	-
	Réparateurs Radio, Montres	0,8	1,0	0,7	0,4	1,1	0,4	-
C	ARTISANAT							
	Soudeurs	-	-	0,5	-	-	-	-
	Matelaciers	0,3	0,5	0,4	-	-	-	-
	Tailleurs	3,0	7,0	7,8	3,6	4,2	1,9	-
	Total Art. Moderne	16,3	27,4	18,2	15,0	13,0	5,1	1,0
D	BATIMENT							
	Marçons-Briquetiers puisatiers	6,0	5,4	2,8	5,1	4,2	4,8	-
	Menuisiers-Charpentiers	2,9	3,8	3,5	4,9	4,0	2,0	-
	Peintres	0,8	0,9	0,5	0,8	1,3	0,9	-
	Plombiers - Electriciens	0,8	0,4	0,8	-	-	-	-
Total Art. Bâtiment		10,5	10,5	7,6	10,8	9,5	7,7	1,0
Total Artisanat		57,3	40,7	33,7	30,7	23,7	15,2	2,6

E°) - VALEUR AJOUTEE MOYENNE PAR TYPE D'ENTREPRISE
ARTISANALE :

D'après le tableau N° 47, il apparaît que la valeur ajoutée moyenne par entreprise est :

- égale ou supérieure à 200.000 Frs. par an dans les centres de traite du café-cacao, Tiébissou 0,28 million, Béoumi 0,22 million, M'Bahiakro 0,20 million, Sakassou 0,19 million.
- voisine de 100.000 Frs. par an dans les centres dont le revenu des ruraux est faible même si les salaires des fonctionnaires sont élevés : 0,13 million à Ferkéssédougou, 0,12 million à Katiola, 0,11 million à Brobo.

Dans tous les centres l'artisanat traditionnel a le revenu moyen le plus faible, excepté à Brobo où l'artisanat moderne dispose du plus bas revenu.

T A B L E A U N° 47

VALEUR AJOUTEE ANNUELLE MOYENNE

PAR TYPE D'ENTREPRISE ARTISANALE : (en million)

Type d'Artisanat	TIE-BISSOU	BEOUMI	M'BAHIA-KRO	SA-KASSOU	FERKES SEDOUG.	KATIOLA	BROBO
Artisanat Traditionnel	0,15	0,11	0,13	0,11	0,12	0,10	0,12
Artisanat Moderne	0,29	0,26	0,23	0,18	0,13	0,18	0,08
Artisanat du Bâtiment	0,29	0,30	0,16	0,24	0,14	0,12	0,17
MOYENNE	0,28	0,22	0,20	0,19	0,13	0,12	0,11

SECTION IV - LOYERS ET AUTRES SERVICES :

A°) - LOYERS :

1) Nombre de locataires par centre :

Nous avons classé les locataires en fonction de leur profession (Tableau N° 48).

Ce sont les centres qui ont le plus de fonctionnaires qui ont aussi le plus de locataires : Ferkéssédougou 441 dont 148 employés de l'administration, Katiola 283 dont 110 employés de l'administration. Le nombre de locataires est certainement très élevé à Ferkéssédougou du fait qu'une partie des bâtiments avait été démolie peu avant l'enquête.

2) Revenu moyen annuel des loyers :

Au cours des recensements démographiques et au cours des enquêtes économiques, il a été demandé le coût de la location. (Tableau N° 49).

Ce ne sont pas les centres qui ont le plus grand nombre de locataires qui payent forcément les loyers les plus élevés. Ainsi, à Ferkéssédougou les loyers ne représentent que 5,5 millions contre 7,4 millions à Katiola, 6,1 millions à M'Bahiakro, 6,0 millions à Tiébissou et 5,8 millions à Béoumi.

Ce revenu des loyers est, en effet, fonction du nombre de constructions "en dur". Les habitants de la région caféière, dont les revenus sont plus élevés, ont davantage spéculé sur la construction d'habitat moderne à but locatif. La pression administrative y a été aussi plus forte. De ce fait, le coût moyen des loyers y est plus élevé : 41.400 francs par an à Tiébissou, 40.900 francs à M'Bahiakro, contre 26.100 francs à Katiola et

TABLEAU N° 48

Nombre de locataires en fonction de la profession du locataire .

PROFESSION	FERKESSE- -DOUGOU	KATIOLA	BECUMI	M'BAHIA - KRO	TIEBIS- - SOU	SAKASSOU	BROBO
Employés Administration	148	110	56	40	45	32	18
Commerçants Transporteurs	48	59	42	45	25	22	9
Cultivateurs Planteurs	84	29	24	9	25	8	5
Artisans	83	55	34	30	35	16	11
Autres	108	30	20	25	15	10	-
Total	441	283	176	149	145	88	43

TABLEAU N° 49

Revenu annuel des loyers versés en fonction
de la profession du locataire

(en Million)

PROFESSION LOCATAIRE	KATIOLA	M'BAHIA KRO	TIEBIS- SOU	BEOUMI	FERKESSE DOUGOU	SAKASSOU	BROBO
Employés Admi.	5,6	2,6	2,7	2,2	2,3	0,8	0,4
Commerçants Transporteurs	1,2	2,7	1,7	2,1	0,8	1,0	0,4
Cultivateurs Planteurs	0,2	0,1	0,5	0,3	0,7	0,1	-
Artisans	0,8	0,4	0,8	0,8	0,7	0,2	0,1
Autres	0,2	0,3	0,3	0,4	1,0	0,1	-
Total	7,4	6,1	6,0	5,8	5,5	2,2	0,9
Coût moyen annuel des locations(franc)	26.100	40.900	41.400	33.000	12.500	25.000	20.900

12.500 francs à Ferkéssédougou où il y a un grand nombre de cases traditionnelles en location.

B°) - AUTRES SERVICES :

1) Nombre d'entreprises de services :

Dans le tableau N° 50 nous avons reporté le nombre d'entreprises de Services par centre :

- Béoumi a le nombre le plus élevé de services (29) à cause de la restauration qui est la conséquence de la circulation sur l'axe routier Est-Ouest et de l'importance du marché quotidien.
- Ferkéssédougou a la plus grande diversification des services. La circulation sur l'axe Nord-Sud a développé les services hôtel-restaurant-bar (17). La situation géographique dans la région Nord et la présence de la R.A.N. ont eu pour effet l'installation de deux Sociétés de Groupage de marchandises, de deux dépôts de produits pétroliers et d'un dépôt Bracodi. On remarquera que malgré le nombre élevé de fonctionnaires, il n'y a pas de cinéma.
- les services de Katiola (17) et de Tiébissou (14) sont induits principalement par la circulation sur les axes routiers. Le représentant d'une banque de Bouaké se rend un jour par semaine à Katiola.
- M'Bahiakro, malgré l'importance des revenus des ruraux compte uniquement 11 entreprises de services. C'est le seul centre où l'on trouve un cinéma qui donne une représentation tous les soirs. Deux banques installées à Bouaké y envoient un représentant un jour par semaine. Comme pour Katiola leur principale clientèle est constituée de commerçants.

TABLEAU N° 50

Nombre d'entreprises de services

Catégorie	BEOUMI	FERKESSE- DOUGOU	KATIOLA	TIEBISSOU	M'BAHIASAKASSOU KRO	SAKASSOU	BROBO
Hôtel-Restaurant - Bar	-	1	1	-	-	-	-
Hôtel	-	-	-	-	1	-	-
Restaurant	29	10	7	12	7	6	4
Bar		2	2	2	-	-	-
Café		4	5	-	-	-	1
Total Hôtel Restaurant, Bar	29	17	15	14	8	6	5
Stés Groupage	-	2	-	-	-	-	-
Cinéma	-	-	-	-	1	-	-
Dépôts: produits Pétroliers , Bracodi	-	3	-	-	-	-	-
Represen- tants	Assurance	-	2	-	-	-	-
	Banque	-	-	1	-	2	-
Musicien	-	1	1	-	-	-	-
Total Services	29	25	17	14	11	6	5

2) Chiffre d'affaires et valeur ajoutée par les services
(Tableau N° 51)

Au point de vue chiffre d'affaire annuel, Ferkéssédougou réalise 31 millions, nettement plus que les autres centres.

Au point de vue valeur ajoutée la différence est moins élevée avec 13 millions à Ferkéssédougou contre 10 millions à Béoumi, 7 millions à Katiola, 6 millions à M'Bahiakro et Tiébissou.

Au point de vue valeur ajoutée moyenne par entreprise, Ferkéssédougou atteint 0,75 million contre 0,67 million à M'Bahiakro, 0,44 million à Katiola, 0,43 million à Tiébissou et 0,34 million à Béoumi.

On remarquera que le revenu moyen procuré par les services est en général supérieur à celui procuré par les autres activités économiques.

SECTION V - RECAPITULATIF DES REVENUS PROPRES DES CENTRES :

Nous avons reporté sur le tableau N° 52 l'ensemble des revenus propres des centres :

- M'Bahiakro, qui a le revenu monétaire de la zone le plus élevé, a aussi le revenu propre du centre le plus élevé.
- Malgré la faiblesse relative des revenus monétaires de leur zone, Ferkéssédougou et Katiola créent un revenu proche de celui de Béoumi et supérieur à celui de Tiébissou et Sakassou.
- Brobo crée un revenu très faible, 8,9 millions.

TABLEAU N° 51

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VALEUR AJOUTEE ANNUELS PAR LES SERVICES

(en Million)

(1)

		FERKESSE - DOUGOU	BEOUMI	M'BAHIA - KRO	KATIOLA	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
Chiffre d'Affaires		31	18	11	11	9	3	1
VALEUR AJOUTEE	T O T A L E	15	10	6	7	6	2	0,7
	Moyenne par Entreprise	0,75	0,34	0,67	0,44	0,43	0,33	0,14

(1) Non compris les Banques et dépôts, y compris assurances de Sociétés Groupage .

Ce revenu créé par les différentes activités économiques d'un centre représente par rapport au revenu monétaire de la zone d'influence (Tableau N° 52) :

- 30,7 % à Katiola.
- 29,4 % à Ferkéssédougou.
- 26,1 % à M'Bahiakro.
- 23,1 % à Béoumi.
- 20,4 % à Tiébissou.
- 17,0 % à Sakassou.
- 7,0 % à Brobo.

On remarquera que la création de valeur ajoutée par le centre est d'autant plus élevée que la population du centre est nombreuse.

La valeur ajoutée par Sakassou est voisine en valeur relative à celle des anciens chefs-lieux administratifs, Béoumi et Tiébissou. Par contre, la valeur ajoutée par Brobo aussi bien en valeur relative qu'en valeur absolue est très faible.

La structure de ces revenus révèle l'importance relative (Tableau N° 53) :

- des revenus du commerce à Ferkéssédougou 46,3 %, à Brobo 52,8 % et à Tiébissou 41,6 %.
- des revenus de l'artisanat à Katiola 36,5 %.
- des revenus du transport dans les centres de traite 41,3 % à Sakassou, 29,8 % à Béoumi et 25 % à M'Bahiakro.

* * *

TABLEAU N° 52 .

Revenus propres des Centres - Recapitulatif (en Million)

ORIGINE DU R E V E N U	M'BAHIAKRO	BEOUMI	FERKESSE- - DOUGOU	KATIOLA	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
Commerce	87,6	59,5	76,0	50,0	51,1	20,8	4,7
Traite	38,9	33,0	4,0	7,0	15,1	18,2	-
Artisanat	40,7	30,7	33,7	57,3	23,7	15,2	2,6
Transport	59,9	50,6	29,8	28,2	20,8	41,1	-
Loyers	6,1	5,8	5,5	7,4	6,0	2,2	0,9
Services	6,0	10,0	15,0	7,0	6,0	2,0	0,7
Total Revenus-a-	239,2	169,6	164,0	156,9	122,7	99,5	8,9
Revenu monétaire -b- Zone d'Influence (1)	915,7	732,1	556,9	511,8	599,8	583,4	127,4
$\frac{- a -}{- b -}$ %	26,1 %	23,1 %	29,4 %	30,7 %	20,4	17,0	7,0

(1) Salaires personnel qualifié et non qualifié, allocations familiales, pensions - retraites

IIIème P A R T I E

EFFETS INDUITS PAR LES

ACTIVITES ECONOMIQUES.

Le revenu des différents secteurs d'activité économique d'un centre peut avoir des effets induits sur :

- 1) - Les activités propres du centre.
- 2) - Les revenus de l'agriculture.
- 3) - Les relations ville - ville.

A°) - EFFETS INDUITS A L'INTERIEUR DU CENTRE :

I - Création d'emplois et salaires redistribués (Tableau N° 54)

1) Nombre de salariés :

Nous avons reporté dans le tableau N° 54 le nombre de salariés employés par les différentes activités économiques des centres. Nous n'avons pas tenu compte des apprentis et aide familiaux qui ne sont généralement pas rémunérés ou le sont très peu.

De ce tableau, il ressort que :

TABLEAU N° 54 . Nombre de Salariés Employés par les Activités
des Centres

BRANCHE		M'BAHIA- -KRO	FERKES- SEDOUGOU	BEOUMI	KATIOLA	TIEBIS- -SOU	SAKASSOU	BROBO
Employés maison (Boys, Gardiens)		40	34	24	43	20	14	-
S. Commerce Moderne (1)		30	36	16	15	16	7	4
ARTISANAT	Moderne	14	2	10	0	-	-	-
	Batiment	-	-	8	6	4	2	-
	Total	14	2	18	6	4	2	-
S. Transport		60	20	48	22	18	24	-
S. Services		-	35	-	3	-	-	-
Total Employés		144	129	106	89	58	47	4

(1) Dont Gérants .

- le nombre d'employés de maison est important à Katiola, 43 ; à M'Bahiakro, 40 ; à Ferkéssédougou, 34 ; les fonctionnaires au revenu élevé, les commerçants européens ou libanais et les services emploient cette main-d'oeuvre salariée.
- le nombre d'employés du commerce moderne est élevé à Ferkéssédougou, 36 ; à M'Bahiakro, 30 ; deux centres où le commerce européen est relativement développé, y compris les stations pétrolières.
- les salariés de l'artisanat sont peu nombreux. Les boulangeries, surtout industrielles, offrent des emplois à M'Bahiakro et à Béoumi.
- les salariés du transport sont nombreux dans les centres de traite du café : M'Bahiakro 60, Béoumi 48, Sakassou 24.
- Seul Ferkéssédougou offre des débouchés dans les services, 35 en moyenne annuelle, ce nombre pouvant être plus élevé en période de commercialisation pour les Sociétés de Groupage.

2) Salaires annuels :

Les salaires annuels perçus sont égaux à : (Tableau N° 55)

- 22,9 millions	à Ferkéssédougou	;	14	%	des revenus propres du centre		
- 16,0	"	à M'Bahiakro	;	6,7	%	"	"
- 11,7	"	à Béoumi	;	6,9	%	"	"
- 10,0	"	à Katiola	;	6,4	%	"	"
- 7,8	"	à Tiébissou	;	6,4	%	"	"
- 5,8	"	à Sakassou	;	5,8	%	"	"
- 0,4	"	à Brobo	;	5,7	%	"	"

TABLEAU N° 55 . Salaires annuels induits (en Million)

B R A N C H E		FERKES- SEDOUGOU	M'BAHIA -KRO	BEOUMI	KATIOLA	TIEBIS- SOU	SAKASSOU	BROBO
Employés maison		2,8	2,6	2,3	3,3	1,6	1,2	-
Commerce moderne (1)		10,7	5,4	2,4	2,4	3,8	1,3	0,4
A R T I S A N A T	Moderne	0,3	2,0	0,7	-	-	-	-
	Batiment	-	-	0,4	0,6	0,4	0,3	-
	Total	0,3	2,0	1,1	0,6	0,4	0,3	-
Transport		3,9	6,0	5,9	3,5	2,0	3,0	-
Services		5,2	-	-	0,2	-	-	-
Total Salaires		22,9	16,0	11,7	10,0	7,8	5,8	0,4
<u>Salaires</u> % Revenus propres Centre (2)		14,0%	6,7%	6,9%	6,4%	6,4%	5,8%	5,7%

(1) Dont Revenu des Gérants .

(2) Tableau N° 52 .

Ferkéssédougou est donc le centre qui redistribue la grosse partie de ses revenus sous forme de salaires.

3) Salaires mensuels moyens par branche d'activité :

C'est à Ferkéssédougou que le salaire mensuel moyen est le plus élevé, 15.000 francs contre 11.200 francs à Tiébissou, 10.250 francs à Sakassou et moins de 10.000 francs dans les autres centres. (Tableau N° 56).

Le commerce moderne européen qui est développé à Ferkéssédougou et à Tiébissou permet d'y distribuer des revenus élevés aux salariés ou gérants, respectivement 24.100 francs et 19.800 francs.

Les autres salaires moyens sont relativement faibles. On peut s'étonner que le salaire moyen des chauffeurs ne soit égal qu'à 8.300 francs à M'Bahiakro. Ceci est dû au fait qu'un grand nombre de chauffeurs de camions travaillent uniquement en période de traite.

II - Les investissements :

Nous distinguerons trois type d'investissements :

- les investissements dans la construction.
- les investissements dans le transport.
- les dépenses d'équipement de l'artisanat.

1) Investissements dans la construction :

Nous avons estimé les dépenses dans la construction à partir :

TABLEAU N° 56

Revenu moyen mensuel des Salariés (francs)

BRANCHE		FERKESSE - DOUGOU	TIEBIS - SOU	SAKASSOU	M'BAHIA - KRO	BEOUMI	KATIOLA	BROBO
Employés maison		6.900	6.700	7.100	5.830	8.000	7.700	-
Commerce		24.800	19.800	15.500	15.000	13.300	13.300	8.300
ARTISANAT	Moderne	12.500	-	-	11.900	5.800	-	-
	Bâtiment	-	8.300	12.500	-	4.200	8.300	-
	Total	12.500	8.300	12.500	11.900	5.090	8.300	-
Transport		11.500	9.300	10.400	8.300	10.200	13.300	-
Services		9.300	-	-	-	5.500	-	-
Salaire moyen mensuel		15.000	11.200	10.250	9.250	9.200	8.800	8.300

- des questionnaires démographiques.
- d'une étude par sondage des coûts de construction.

a) Investissement global par catégories socio-professionnelle :

Nous avons ventilé ces dépenses en fonction de la profession du propriétaire (Tableau N° 57). Nous n'avons pas tenu compte de Brobo où, mis à part les constructions S.O.G.E.F.I.A., les investissements ont été très faibles.

D'après ce tableau, il apparaît que depuis 1960 les dépenses moyennes annuelles ont été :

- élevées à Tiébissou et M'Bahiakro, 17 millions et à Katiola 16,0 millions.
- égales à 14 millions à Béoumi, 11 millions à Forkéssédougou et 8 millions à Sakassou.

b) Dans tous ces centres, les dépenses ont été nettement plus élevées au cours des trois dernières années, principalement dans les centres suivants où elles ont atteint :

- 34 millions par an à Tiébissou.
- 22 millions par an à Katiola.
- 18 millions par an à Sakassou.

Le nombre de constructions commencées, mais non terminées faute de moyens financiers peut représenter jusqu'à 40 % des maisons terminées.

c) Les catégories socio-professionnelles ont investi dans les proportions différentes selon les centres :

TABLEAU N° 57 .

Estimation des Investissements dans la Construction en fonction de la Profession du Propriétaire (Depuis 1960)

(en Million)

PROFESSION	TIEBISSOU	M'BAHIKRO	KATIOLA	BEOUMI	SAKASSOU	FERKESSE- DOUGOU
Fonctionnaires	15	11	25	9	4	38
Commerçants Transporteurs Traitants	30	32	20	43	10	13
Cultivateurs Planteurs	65	62	59	40	35	18
Artisans	15	19	11	16	7	10
Autres	12	7	8	6	6	10
Total	137	131	123	114	62	89
Moyenne annuelle (60 - 67)	17	17	16	14	8	11
Moyenne annuelle (65 - 67)	34	20	22	18	18	15

- les fonctionnaires ont dépensé 38 millions à Ferkéssédougou et 25 millions à Katiola.
- les commerçants - transporteurs - traitants ont dépensé des sommes importantes dans les centres de traite du café : Béoumi 43 millions, M'Bahiakro 32 millions et Tiébissou 30 millions. Relativement à leur revenu, cette catégorie a investi davantage à Béoumi ce qui indiquerait que les commerçants en grande majorité africains, y sont fortement implantés.

Malgré des revenus du commerce élevés, les commerçants de Ferkéssédougou n'ont investi que 13 millions. Cette faiblesse des investissements est due à l'ancienneté d'installation des principaux commerces. Les riches commerçants résident à l'extérieur du centre et de ce fait ne sont pas tentés d'investir à Ferkéssédougou, d'autant plus qu'il existe un suréquipement dans le domaine des bâtiments à usage commerciaux. Dans les autres centres, les petits commerçants spéculent sur la construction d'habitat à titre locatif, alors qu'à Ferkéssédougou nous avons vu que leurs revenus sont faibles.

- les planteurs - cultivateurs ont fait de gros investissements dans tous les centres excepté Ferkéssédougou.
- les artisans ont investi pour 19 millions à M'Bahiakro, 16 millions à Béoumi, 15 millions à Tiébissou, et, uniquement 11 millions à Katiola malgré leur revenu global relativement élevé.
- les "autres" c'est-à-dire les missions, les personnalités politiques et le personnel des services ont réalisé des investissements non négligeables.

d) Investissement moyen dans la construction par habitant :

Depuis 1960, il a été réalisé un investissement moyen dans la construction égal à :

- 36.050 Francs par habitant à Tiébissou.
- 22.142 " " " à Sakassou.
- 19.655 " " " à Béoumi.
- 17.012 " " " à M'Bahiakro.
- 10.250 " " " à Katiola.
- 8.475 " " " à Ferkéssédougou.

e) Coût moyen d'une case en "dur" ou "demi-dur" d'après la profession du propriétaire.

D'après le questionnaire habitat, nous avons établi le coût moyen d'une construction moderne ou améliorée, la distinction entre ces deux types de constructions étant aléatoire (Tableau N° 58).

Les dépenses par maison sont nettement plus élevées dans les centres de la région de Bouaké ce qui confirme le fait que les revenus y sont plus élevés que dans ceux du Nord.

A Tiébissou, le coût des constructions a été supérieur à celui de M'Bahiakro, malgré le fait que les revenus de la zone rurale y sont plus faibles. Il semblerait que la spéculation relative à la construction du barrage de Kossou en soit la cause ainsi que la politique administrative.

TABLEAU N° 58 .

Coût moyen par construction moderne ou améliorée en fonction de la
profession du propriétaire (franc)

PROFESSION	TIEBISSOU	M'BAHIAKRO	SAKASSOU	KATIOLA	FERKESSE- - DOUGOU
Fonctionnaires	613.000	277.000	560.000	338.000	295.000
Cultivateurs Planteurs	330.000	309.000	190.000	148.000	80.000
Commerçants Traitants Transporteurs	489.000	290.000	310.000	250.000	193.000
Artisans	245.000	235.000	130.000	124.000	107.000

2) Investissements dans le transport :

a) Coût des véhicules :

Les véhicules de transport qui ont été recensés représentent un investissement que nous estimons à :

- 100 millions à M'Bahiakro.
- 71 " à Béoumi.
- 60 " à Ferkéssédougou.
- 54 " à Sakassou.
- 47 " à Katiola.
- 34 " à Tiébissou.
- 2 " à Brobo.

La majorité des "taxis de brousse" de Ferkéssédougou ont été achetés d'occasion vers 1962. C'est à M'Bahiakro et à Katiola que les taxis sont les plus récents, la majorité ayant trois ans ou moins d'immatriculation. Le développement du commerce moderne africain à Katiola a donc des effets importants sur le transport.

La valeur ajoutée par les camions étant relativement faible, les transporteurs européens et libanais ont investi beaucoup moins dans le transport au cours des dernières années. Seuls quelques riches commerçants africains consentent actuellement à acheter des camions.

b) Profession antérieure des transporteurs :

L'accumulation préalable du capital nécessaire à l'achat d'un véhicule provient théoriquement de l'épargne réalisée à partir de la profession antérieure du propriétaire.

Dans tous les centres, cette profession antérieure exercée par les propriétaires de camions est commerçant ou traitant, mis à part certaines missions qui sont propriétaires de bennes.

D'après un sondage établi parmi les propriétaires de taxis, leur profession antérieure est (Tableau N° 59) :

- en majorité planteur - cultivateur excepté à Katiola où il n'y a que 25 % d'anciens cultivateurs.
- en majorité commerçants à Katiola 59 %.

3) Dépenses d'équipement de l'artisanat :

Au cours de l'enquête sur l'artisanat, nous avons demandé le coût des biens d'équipement et leur date d'achat (Tableau N° 60).

Il apparaît que ces dépenses sont très faibles :

- seuls les artisans de M'Bahiakro ont investi plus de 10 millions. L'équipement des deux boulangeries, mais surtout de la boulangerie industrielle (6 millions), représente 50 % du total. Il faut signaler qu'à Béoumi nous n'avons pas tenu compte de l'équipement de la boulangerie industrielle qui n'a été réalisée qu'en 1968. Ces boulangeries industrielles sont équipées par des libanais, non pas avec l'épargne préalable réalisée au centre, mais avec des crédits.
- l'artisanat traditionnel et du bâtiment n'investissent pratiquement pas.

Ces investissements ont atteint 1,5 million à M'Bahiakro et 1,4 million à Katiola au cours des trois dernières années, seulement 0,5 million à Béoumi et Ferkéssédougou, 0,3 million à

TABLEAU N° 59 .

Profession Anterieure des propriétaires de Taxis :

(D'après un sondage , en %)

PROFESSION	M'BAHIA- -KRO	BEOUMI	SAKASSOUIE BISSOU	KATIOLA	FERKESSE -DOUGOU	
Planteur Cultivateur	42,0	37,5	45,0	70,0	25,0	45,0
Commerçant Traitant	25,0	22,0	25,0	20,0	59,0	35,0
Artisan	17,0	28,0	-	-	8,0	10,0
Chauffeur	8,0	12,5	25,0	10,0	8,0	10,0
Autres	8,0	-	5,0	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100

Sakassou et (,1 million à Tiébissou et Brobo.

Ainsi, bien que le revenu moyen par entreprise soit relativement supérieur à Tiébissou et Béoumi, les dépenses d'équipement y sont pratiquement nulles. Les artisans qui parviennent à épargner préfèrent investir soit dans la construction, soit dans l'achat de taxis ou devenir commerçants.

On doit donc constater qu'il n'existe aucun esprit d'innovation dans le secteur secondaire. Les artisans ne croient pas à la rentabilité des machines, ils ne sauraient d'ailleurs généralement pas s'en servir. L'emploi d'un personnel qualifié, donc salarié, ne rentre pas dans les mœurs des africains.

B°) EFFETS INDUITS SUR LES REVENUS DE L'AGRICULTURE :

Les principaux effets induits par les activités économiques des centres sur les revenus de l'agriculture sont les achats de produits agricoles traditionnels.

A partir des enquêtes démographiques, nous calculons le nombre de personnes vivant du revenu d'une profession déterminée. Malheureusement, ce dépouillement ne peut se faire que manuellement pour tenir compte de chaque particularité. Aussi, à l'heure actuelle les résultats ne sont connus que pour Katiola.

Théoriquement, ce centre devrait avoir un nombre élevé de personnes dont le revenu principal ne provient pas de l'agriculture du fait qu'il a :

- la fonction administrative relativement développée.
- le plus grand nombre d'artisans.
- un nombre élevé de commerçants - transporteurs.
- une fonction scolaire développée.

TABLEAU N° 60 . Dépenses D' Equipement de l'Artisanat

(en Million)

C A T E G O R I E S		M'BAHIAKRO	BECUMI	FERKESSE- DOUGOU	KATIOCLA	TIEBISSOU	SAKASSOU	BROBO
A. TRADITIONNEL	Bijoutiers	0,2	-	0,2	-	-	-	-
	Forgerons	-	0,1	0,1	-	-	-	-
	Teinturiers	-	-	-	-	-	-	-
	Tisserands	-	-	-	-	-	-	-
	Potières	-	-	-	-	-	-	-
	Tota Art. trad.	0,2	0,1	0,3	-	-	-	-
A ARTISANAT MODERNE	Blanchisseurs	-	-	-	-	-	-	-
	Boulangers	6,8	3,0	-	-	-	-	-
	Coiffeurs	0,1	-	0,1	-	-	-	-
	Cordonniers	-	-	-	-	-	-	-
	Décorticage Grains	2,0	0,6	0,5	1,4	-	-	-
	Photographes	0,5	0,1	-	0,2	0,2	0,1	-
	Réparateurs Véhi.	0,6	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2	-
	" " Cycles	0,2	0,1	0,5	-	0,1	0,1	-
	" "Radio, Montres	0,1	-	0,1	-	-	-	-
	S o u d e u r s	-	-	-	-	-	-	-
	Matelaciers	-	-	-	-	-	-	-
	Tailleurs	1,2	0,4	2,0	0,6	0,4	0,3	0,1
	Total Art. Moderne	11,5	4,4	3,7	2,6	0,9	0,7	0,2
	A. BATIMENT	Marçons-Briqueteries	0,1	-	0,2	-	-	0,1
Puisatiers		-	-	-	-	-	-	-
MENUISIERS- Charpentiers		0,7	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	-
Peintres		-	-	-	-	-	-	-
Plombiers-Electriciens		-	-	-	-	-	-	-
T.Art. Bâtiment		0,8	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	-
Total Artisanat		12,5	4,8	4,5	2,8	1,2	1,0	0,2
Investissement total 1965 - 67	1,5	0,5	0,5	1,4	0,1	0,3	0,1	

Nous avons dénombré 5.444 personnes dont le revenu principal ne provient pas de l'agriculture :

- 2.250 personnes vivant des revenus des services administratifs et assimilés.
 - 1.700 personnes vivant de l'artisanat.
 - 1.058 personnes vivant des revenus du commerce, du transport et de la traite.
 - 436 personnes vivant d'autres revenus ou indéterminés.
- et 6.791 personnes vivant de l'agriculture, soit 55 % du total.

A Béoumi, nous avons dénombré 3.500 personnes dont le principal revenu du chef de ménage ne provenait pas de l'agriculture et 1.500 élèves de l'extérieur résidents pendant l'année scolaire.

Nous avons alors estimé leurs achats de produits agricoles à environ 30 millions par an, y compris les achats des services administratifs.

A Katiola, de même qu'à Béoumi, le pourcentage des commerçants, transporteurs, artisans ayant pour profession secondaire l'agriculture est élevé. Leurs achats de produits agricoles sont donc faibles.

Par contre, le nombre de fonctionnaires est plus élevé qu'à Béoumi, leurs achats sont relativement importants. D'après l'enquête régionale de Bouaké, les achats de produits agricoles traditionnels s'élèveraient à 12.600 francs par personne en milieu urbain. (n aurait ainsi des achats voisins de 28 millions par an, ce qui correspond à 16 % du revenu des fonctionnaires et assimilés.

Compte tenu de ces remarques et de nos observations

sur le marché (1), nous estimerons que les achats annuels de produits agricoles traditionnels par les urbains s'élèvent à 40 millions par an à Katiola. Cette somme correspond à environ 13 % du revenu des ruraux alors qu'à Béoumi ce pourcentage était égal à 5 %.

A Katiola, et, dans une mesure certainement équivalente à Ferkéssédougou, les effets des revenus distribués par l'administration sur les revenus des ruraux ne sont pas négligeables, ils sont néanmoins insuffisants pour retenir les jeunes à la terre.

C°) RELATIONS VILLE - VILLE :

Nous nous bornerons actuellement à l'étude des circuits de la traite et des circuits commerciaux.

1) Circuits des produits de la traite :

Nous avons reporté sur le tableau N° 61 les tonnages de café des centres étudiés évacués sur Bouaké, Dimbokro ou directement sur Abidjan au cours de la dernière traite, d'après les renseignements fournis par la Direction de la B.C.E.A.O.

Sakassou est le centre qui évacue la plus grande quantité de café sur Bouaké, 1.666 tonnes soit 35 % de sa commercialisation.

(1) L'étude du marché ne suffit pas à déterminer les achats de produits agricoles, dans la mesure où les urbains effectuent une partie importante de leurs achats directement au producteur soit du centre soit des villages, les prix y étant alors moins élevés qu'au marché.

M'Bahiakro évacue 792 tonnes sur Bouaké soit 12 % de sa commercialisation.

Béoumi et Tiébissou évacuent très peu de produits sur Bouaké, respectivement 7 % et 1,8 % de leur commercialisation.

M'Bahiakro évacue 2.873 tonnes, soit 43 % de sa commercialisation sur Dimbokro.

En période de traite, les circuits des produits sont souvent inverses des circuits commerciaux, les transporteurs ayant pour charge les produits à l'aller et les marchandises au retour.

T A B L E A U N° 63

EVACUATION DU CAFE (1967-68)
(tonne)

C E N T R E	BOUAKE	DIMBOKRO	ABIDJAN	TOTAL	% COMMERCIAL SUR BOUAKE
SAKASSOU	1.666	-	4.634	6.300	35 %
M'BAHIAKRO	792	2.873	2.965	6.630	12 %
B E O U M I	200	-	2.800	3.000	7 %
K A T I O L A	197	-	-	197	100 %
TIEBISSOU	51	-	2.871	2.922	1,8 %
T O T A L	2.906	2.873	13.270	19.049	15,3 %

2) Circuits commerciaux :

Nous avons demandé à chaque commerçant le lieu d'achat de ses marchandises (non compris les produits pétroliers). En fonction des chiffres d'affaires et après déduction des marges commerciales, nous avons estimé les flux et les circuits commerciaux (Carte N° XI).

Bouaké exerce son attraction sur tous les centres étudiés :

- Brobo	y effectue	100 %	de ses achats,	20 millions.
- Katiola	"	87 %	" " " ,	200 "
- Béoumi	"	77 %	" " " ,	200 "
- Sakassou	"	73 %	" " " ,	110 "
- M'Bahiakro	"	61 %	" " " ,	220 "
- Tiébissou	"	35 %	" " " ,	80 "
- Ferkéssédougou	"	6 %	" " " ,	20 "

Korhogo exerce une moins forte attraction sur Ferkéssédougou que Bouaké sur les villes de la région Centre. Ferkéssédougou n'y effectue que 33 % de ses achats, 110 millions à Korhogo.

Deux autres villes exercent leur attraction :

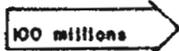
- Dimbokro sur M'Bahiakro, 11 % des achats, 40 millions.
- Yamoussokro sur Tiébissou, 13 % des achats, 30 millions.

Le bitumage de la route Tiébissou - Bouaké semble avoir augmenté l'influence de Bouaké sur ce centre secondaire au détriment de Yamoussokro et Abidjan.

Ainsi, malgré le bitumage des axes en direction d'Abidjan, Bouaké continue à remplir son rôle de centre de redistribution de marchandises. Cette fonction pourrait être accrue si les axes en direction de Bouaké étaient bitumés.

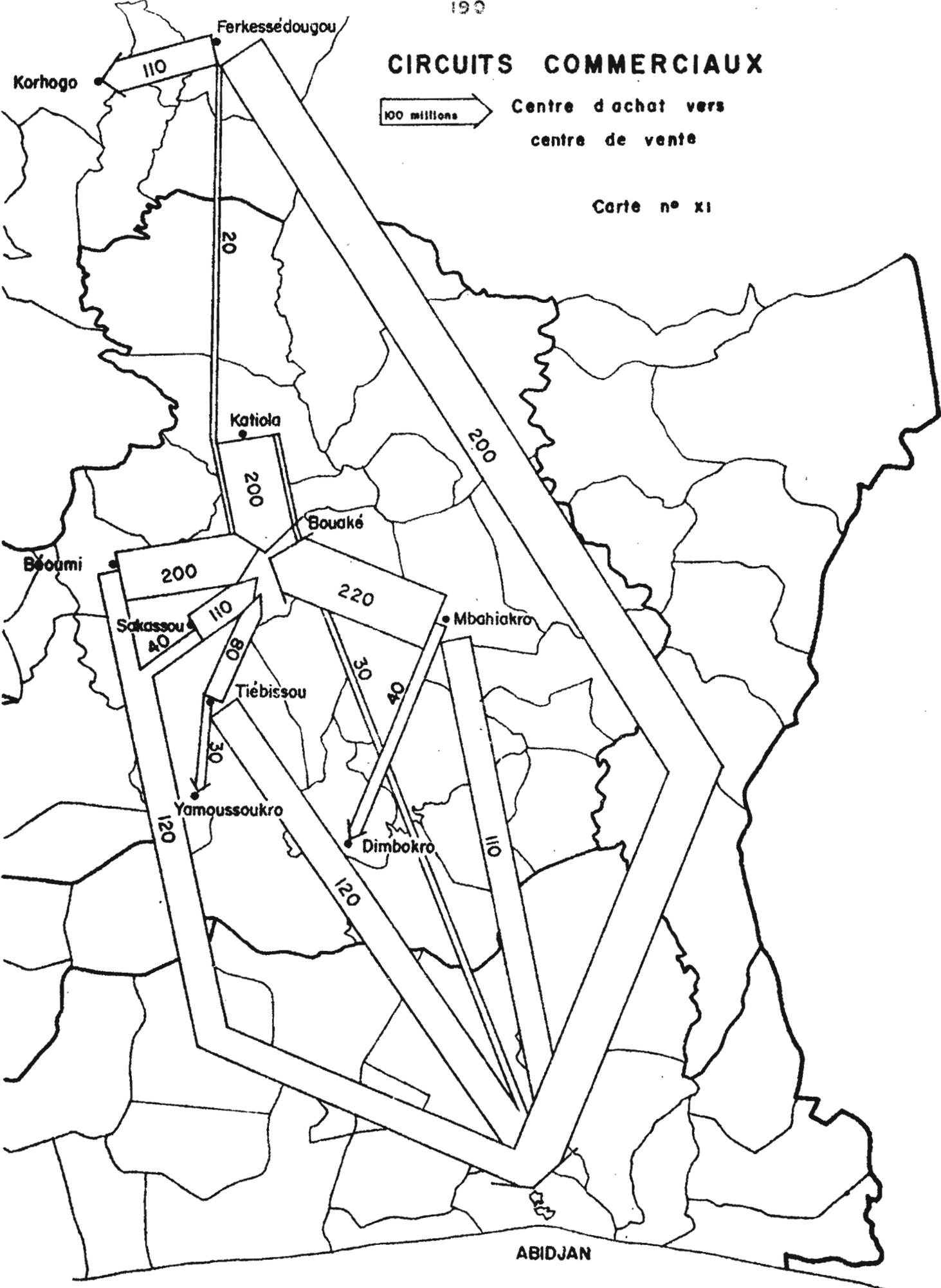
* * *
* * *

CIRCUITS COMMERCIAUX



Centre d'achat vers
centre de vente

Carte n° XI



- C O N C L U S I O N. -

PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT :

L'étude économique précédente a porté sur :

- deux centres urbains : population supérieure à 10.000 habitants, Katiola et Ferkéssédougou.
- trois centres "semi-urbains" : population comprise entre 4.000 et 10.000 habitants, M'Bahiakro, Béoumi et Tiébissoul.
- deux centres "ruraux" : population inférieure à 4.000 habitants, Sakassou et Brobo.

La fonction administrative est ancienne pour les centres urbains et "semi-urbains". Elle est plus développée dans les centres de la première catégorie. Par contre, cette fonction est récente pour les centres "ruraux" qui ont été érigés en Sous-Préfecture depuis l'indépendance.

Le revenu monétaire des ruraux est à un niveau :

- relativement bas dans les zones rurales des centres urbains étudiés et de Brobo qui sont des zones de cultures vivrières.
- relativement élevé dans les zones rurales des centres semi-urbains et de Sakassou.

C'est ainsi que les revenus monétaires des zones d'influence disponibles pour les centres étudiés se répartissent entre :

- 40 % environ de revenus engendrés par les dépenses administratives et 60 % de revenus agricoles pour les centres urbains.
- 10 à 20 % de revenus engendrés par les dépenses administratives et 80 à 90 % de revenus agricoles pour les centres "semi-urbains" et "ruraux".

Or, on doit constater que la croissance démographique moyenne annuelle depuis 1962 a été :

- lente pour les centres urbains, voisine de 0,8 % pour Ferkés-sédougou et de 2,4 % pour Katiola d'après nos estimations.
- moyenne pour les centres semi-urbains, 6,7 % pour M'Bahiakro, 5,9 % pour Tiébissou et 4,8 % pour Béoumi.
- rapide pour les centres "ruraux", 8,3 % pour Brobo et 14,4 % pour Sakassou.

Il parait donc évident que le rôle de l'administration est d'autant plus important que la population de la ville est faible.

Dans une première phase du développement, l'administration a un rôle déterminant avec :

- l'installation au centre de fonctionnaires aux revenus relativement élevés.
- de la mise en place des premiers éléments d'une infrastructure urbaine et administrative qui vont exercer leur pouvoir d'attraction sur l'étendue de la circonscription : écoles, dispensaires, P.T.T., marché couvert, Etat-Civil, etc ...
- la reconstruction des maisons en matériaux durables.

Un marché potentiel est ainsi créé qui peut avoir pour conséquence la création d'activités économiques dans le secteur secondaire et tertiaire. Mais, au fur et à mesure que la ville se développe, ce rôle se réduit si des activités secondaires ne prennent pas la relève, un plafond est alors vite atteint.

C'est ainsi que malgré leur moindre développement administratif :

- M'Bahiakro et Béoumi comptent un nombre d'entreprises commerciales à peu près équivalent à celui de Katiola et Ferkéssédougou.
- M'Bahiakro et Béoumi comptent un plus grand nombre d'entreprises de transport que les deux centres urbains. Sakassou a même un plus grand nombre d'entreprises que Katiola.
- M'Bahiakro compte plus d'entreprises artisanales modernes que Katiola, mais moins que Ferkéssédougou. Nous avons vu, cependant, que même à Ferkéssédougou ces entreprises artisanales modernes ont pour principale clientèle les cultivateurs, comme le révèle la sensibilité de leur chiffre d'affaire aux variations de la commercialisation des produits agricoles.

Dans le cas des nouveaux chefs-lieux administratifs, une politique appropriée d'investissements publics peut pendant un certain temps contribuer au développement du centre :

- création d'un dispensaire à Brobo.
- aggrandissement de l'hôpital de Sakassou.
- création d'une école secondaire à Sakassou.
- ouverture de nouvelles pistes permettant d'accroître les relations du centre avec sa zone rurale.

Les perspectives de développement administratif de Brobo

sont très limitées dans la mesure où ce centre est trop proche de Bouaké, et, où la population de la circonscription est relativement faible.

La croissance des activités économiques de Brobo est fonction, à notre avis, du développement préalable de l'agriculture. Le projet de développement des secteurs pilotes devrait avoir pour conséquence l'accroissement de la demande des services du commerce, du transport et de l'artisanat, l'accroissement des possibilités d'investissement dans ces secteurs ou dans la construction.

Nous avons vu qu'à Sakassou les revenus élevés des bureaux liés aux investissements administratifs ont eu pour effet un fort accroissement démographique et économique.

A Brobo, la création de certains services administratifs, P.T.T., E.E.C.I. n'est pas envisageable actuellement à cause de la faiblesse des revenus et des usagers potentiels.

Dans le cas des autres centres, le poids de l'administration et des différents services est insuffisant pour maintenir un niveau d'activité compatible avec l'importance de la ville, seule une double action, en zone rurale : introduction de nouvelles cultures et innovation technique et en zone urbaine : création d'activités "secondaires", peut constituer une relance suffisante.

Actuellement, les perspectives de développement agricole sont :

- bonnes pour le coton (Tableau N° 62).

En quatre récoltes, la production de coton Allen devrait au minimum doubler d'après les prévisions de la C.F.D.T.

Cependant, dans le secteur de Béoumi, ces prévisions risquent de ne pas être atteintes dès l'année prochaine à cause de facteurs sociologiques et politiques.

TABLEAU N° 62 . PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES EN COTON ALLEN

PAR SOUS - PREFECTURE (en hectare) (1)

Z O N E R U R A L E	1967 - 68	1968 - 69	1969 - 70	1971 - 72	1972 - 73	1972 - 73
						1967 - 68
B E O U M I	2.094	2.500	3.000	3.400	3.800	181
K A T I O L A	1.392	1.800	2.300	2.900	3.400	244
F E R K E S S E D O U G O U	545	600	800	1.000	1.500	270
B R O B O	350	450	600	750	800	230
M ' B A H I A K R O	432	700	1.000	1.300	1.600	370
T I E B I S S O U	93	200	350	500	750	806
S A K A S S O U	155	200	400	700	1.000	645

(1) D'après la C.F.D.T.

- mauvaises pour les plantations caféières. Les nouvelles plantations sont théoriquement interdites. Les plantations ont actuellement atteint leur pleine maturité et sont en général mal entretenues.

Il semble urgent d'entreprendre une politique de régénération des plantations caféières.

- excellentes pour la production de mangues dans la région du Nord.

D'après le service de l'agriculture de Korhogo, le taux d'accroissement de la production a été de 80 % par an au cours des trois dernières années. En 1968, 50 tonnes ont été commercialisées vers la France. Dans deux ans, on prévoit une surproduction.

- mauvaises pour l'anacardier dans la région du Nord.

Le seuil de rentabilité qui permettrait l'installation d'une unité de transformation exige une production de 4.000 à 10.000 tonnes qui est loin d'être atteinte. Aussi, certaines plantations ont brûlé l'année dernière, leur propriétaire n'ayant fait aucun effort pour les protéger.

- pas très bonnes pour le riz dans la région de Ferkéssédougou comme en pays Baoulé.

A Ferkéssédougou, l'administration a réalisé des travaux d'aménagement, les cultivateurs considèrent que c'est à elle à les entretenir. Aussi, faute d'entretien, elle ne sont pas rentables. Certaines opérations ne sont pas faites par manque de main-d'oeuvre, les jeunes quittant la terre. D'après M. KERGOET de la S.A.T.M.A.C.I. "le riz inondé", c'est-à-dire sans maîtrise d'eau et avec peu d'aménagements, devrait prendre de l'ampleur dans la région de Ferkéssédougou. En pays Baoulé, les structures d'encadrement ne sont pas encore parvenues à convaincre les baoulé des avantages de la culture du riz. Jusqu'ici, la production est supérieure dans la zone de M'Bahia-kro à cause du nombre élevé de Mossi venus travailler dans les plantations.

Le développement agricole peut-il induire le développement d'une industrie locale de transformation ?

- il existe un projet de complexe sucrier dans la zone de Ferkéssédougou. Sa réalisation permettrait d'occuper la main-d'oeuvre de la zone dense en période creuse. Ces déplacements temporaires de population présentent l'avantage de ne pas grever les coûts d'installation.
- il a été question de transformation industrielle de la tomate dans la même région. Une telle réalisation ne serait pas réaliste ~~dans~~ la mesure où le marché international est saturé, le marché national n'offre pas un débouché suffisant, et, à cause des parasites. D'après les Services agricoles compétents on ne connaît pas de traitement efficace contre les attaques de parasites. Par contre, vu les prix et la demande potentielle d'Abidjan, on pourrait sans investissement particulier commencer par cultiver le long des berges du Bandama pour la consommation de la Côte d'Ivoire. Il faudrait créer un organisme pour le conditionnement et la commercialisation. D'après les services agricoles, il ne faudrait pas procéder à des cultures de légumes tout au long de l'année, une période déterminée étant favorable. On pourrait alors procéder à un calendrier pour organiser la production des légumes à l'échelle nationale.

L'I.T.I.P.A.T. (Institut pour la Technologie et l'Industrialisation des Produits Agricoles Tropicaux) préconise la création des industries de transformation suivantes :

- petites unités de transformation de l'igname sur place en vue de l'acheminement vers une Centrale pour la fabrication du "foutou prêt". Ces petites unités pourraient transformer de 1.000 à 2000 tonnes employant une centaine de manoeuvres. Il n'est pas certain que le "foutou prêt" corresponde au goût

des consommateurs. Ne serait-il pas préférable de lancer un produit de consommation courante plus riche en vitamines et en protéines ? Cependant, si un tel projet devait se réaliser, une petite unité pourrait être montée à Katiola. La production d'igname de la zone est élevée. Des traitants pourraient collecter l'igname de la zone au cas où les ventes directes des cultivateurs s'avéraient insuffisantes. Certains commerçants africains pourraient gérer ces unités. La zone de Béoumi est aussi riche en igname, mais on ignore quelle sera la conséquence du barrage de Kossou sur la production et l'étendue de la zone. Bouaké serait le mieux située au cas d'un projet important, l'igname étant la principale culture de la région Centre. Actuellement, le projet prévoit un maximum de 6.000 tonnes, c'est-à-dire, par exemple, moins que la commercialisation actuelle de la Sous-Préfecture de Béoumi.

- Transformation des légumineuses tropicales en farine (Niébé, Wôyou). Ces produits auraient l'avantage par rapport au précédent de développer la consommation de protéines :
- Usine de conserves de Gombo, poivrons rouge, piment.

La zone de Ferkéssédougou, celle de Katiola et celle de Béoumi sont favorables à ces spéculations.

- Transformation du manioc en tapioca et extraction du carotène pour l'exportation en Amérique. Le manioc est cultivé par les baoulé comme culture d'appoint. Il n'est pas certain de pouvoir trouver les quantités nécessaires sans campagne publicitaire préalable.
- le Maïs pourrait être transformé en farine "le tôle" pour l'alimentation animale, mélangé au tourteau de coton, ainsi que pour la fabrication de la bière. La production de maïs est élevée à Katiola, mais la consommation locale y est forte.

La S.A.T.M.A.C.I. a acheté du maïs à 10 Frs le kilo cette année dans le département de Bouaké. L'offre a été aussi élevée en pays baoulé, Béoumi, Botro, M'Bahiakro, qu'à Katiola. Bouaké est donc, pour cette production aussi, située au centre d'une région productrice. Pour une unité importante, Bouaké est la mieux placée pour l'approvisionnement et le coût de transport. Pour élever le revenu de la zone de Katiola, on pourrait à l'aide de crédits permettre à certains artisans de Katiola d'installer des petites unités pour la fabrication du "tô".

Pour les cultures vivrières précédentes, l'offre peut être suffisante pour l'industrialisation si les prix sont convenables, et, si une campagne publicitaire préalable est organisée. Il faut éviter les promesses non tenues qui à la longue découragent les cultivateurs. De telles campagnes ont été menées dans certaines Sous-Préfectures pour l'igname en particulier, la population s'est alors trouvée avec des productions qui n'ont pu être écoulées.

- A partir du coton, on peut obtenir des huiles et de la farine protéique. Ces unités ne sont envisageables que près des usines d'égrenage du coton, c'est-à-dire à Bouaké, Mankono ou Korhogo.

Pour les cultures fruitières, on peut envisager :

- l'extraction d'huiles essentielles des agrumes. La production d'oranges semble suffisante dans la zone d'Odienne.
- le jus de mangue ou "nectar de mangue". La technique semble être au point. On peut aussi à partir des mangues faire des conserves de mangues en tranches, des confitures, des tranches deshydratées, etc...

Pour tous ces produits le marché est à trouver. La zone

de Ferkéssédougou pourrait être choisie vues les perspectives de production.

Des unités de décorticage du café peuvent être envisagées à M'Bahiakro qui pourrait compter sur une production de 10.000 tonnes, compte tenu des Sous-Préfectures voisines. Le barrage de Kossou va avoir pour conséquence l'inondation de plus de 50 % des plantations de la zone de Sakassou et Béoumi. Tiébissou, dont la zone est la moins touchée, pourrait alors drainer la commercialisation des Sous-Préfectures de Béoumi et Sakassou.

Le barrage de Kossou aura par contre l'avantage de fournir une grande quantité de poisson, à partir duquel on pourrait fabriquer des farines alimentaires à Béoumi ou à Sakassou.

Mis à part, la transformation des produits agricoles, ne pourrait-on pas orienter les recherches, compte tenu de l'évolution de la demande, vers le secteur du bâtiment ?

- vu le coût de fabrication des briques par l'artisanat local, une briqueterie ne semble pas rentable. Il existait d'ailleurs une briqueterie à Katiola qui a dû fermer. La demande risque par ailleurs d'atteindre rapidement un maximum. A Tiébissou, la construction a connu un grand essor en 1965 et 1966. Actuellement, elle est retombée à un niveau égal ou même parfois inférieur à celui des autres centres, comme le révèle l'étude de l'artisanat du bâtiment.
- l'habitat moderne ou amélioré, devrait par contre induire une demande croissante dans le domaine de la menuiserie. Les services administratifs et la construction urbaine privée doivent rattraper leur retard dans le Nord. La demande semble suffisante pour permettre l'installation d'une menuiserie industrielle à Ferkéssédougou ou à Korhogo à condition qu'elle soit assurée des marchés de l'Etat. Un commerçant de Korhogo est disposé à investir dans ce secteur. Une telle entreprise

devrait assurer un débouché aux élèves sortant du Centre Technique Rural.

- des écoles préfabriquées métalliques avaient été montées au Mali et une partie avait été réexportée vers le Niger. Ferkéssédougou dispose des avantages de la R.A.N. pour le transport des matériaux lourds, et, de la proximité de la Haute-Volta pour les exportations. Avec ces matériaux on évite les inconvénients du bois qui travaille avec la chaleur.

Le Centre Technique de Ferkéssédougou dispose d'un atelier de mécanique rurale. L'enseignement porte sur la construction de charettes pour la culture attelée, sarcleuses, herses, semoirs, adaptation des batteuses de riz aux conditions locales, châteaux d'eau, et sur la mécanique automobile. Des motoculteurs pourraient être montés sur place et adaptés. Pour 1968-69, il est prévu la construction d'un atelier de menuiserie rurale. Les élèves pourraient s'organiser à la sortie de l'école en coopératives avec des crédits de l'Etat pour l'équipement. Ils pourraient bénéficier des conseils des enseignants du Centre technique et d'un matériel spécialisé. La S.A.T.M.A.C.I. qui est fortement implantée dans la région Nord pourrait assurer des débouchés importants. En 1967-68, la S.A.T.M.A.C.I. a d'ailleurs commandé 200 sarcleuses au Centre technique à 4.510 Francs pièce. Le développement de l'action de la C.F.D.T. dans la région devrait avoir le même effet.

Un Centre Technique est prévu à Katiola. Il devrait assurer la même formation que celui de Ferkéssédougou, mais tenir compte du particularisme local que constitue la poterie. Jusqu'ici cette poterie est restée à l'état artisanal traditionnel. Les potières sont toutes de l'ethnie des Mangoro, elles réalisent, comme nous l'avons vu des revenus substantiels avec leur poterie qui est réputée sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Néanmoins, par suite du succès rencontré et de la facilité

d'écoulement, les potières ne malaxent et ne chauffent pas suffisamment l'argile, rendant ainsi les objets très fragiles ce qui à la longue risque de nuire à leur réputation.

Il existe enfin, une branche qui a connu un certain succès ces dernières années à cause de l'accroissement de la demande : la boulangerie industrielle. Cette branche est actuellement en état de suréquipement dans la région de Bouaké. Aucune entreprise ne tourne à son maximum. Les véhicules sont obligés de circuler sur de grandes distances, parfois plus de 100 kms la demande dans les centres n'étant pas suffisante. Les frais de transport absorbent une partie importante des marges bénéficiaires. A Ferkéssédougou, il n'existe pas de marché rural pour le pain, ce centre devra donc continuer à dépendre de Korhogo. A Katiola, il existerait une demande potentielle pour une petite unité. Mais, le centre et sa zone sont desservis par un commerçant de Bouaké qui considère plus rentable d'utiliser son équipement actuel que d'installer une unité à Katiola.

Parallèlement, au potentiel ^{que} représente le marché de la production rurale et celui de la demande de biens de consommation, le développement du secteur secondaire dans les centres étudiés devra tenir compte des facteurs suivants :

- 1) Existence d'entrepreneurs ayant la capacité et la volonté d'investir :

Jusqu'ici ceux qui ont réalisé de gros investissements soit dans la construction, soit dans le transport sont des commerçants. Dans tous les centres urbains et "semi-urbains" étudiés, des commerçants ont des capacités d'investissement qui peuvent être parfois élevées.

A Ferkéssédougou, ces commerçants résident à l'extérieur du centre et n'ont aucune volonté d'investir dans le secteur

secondaire du centre. Ailleurs, il faudrait que les perspectives de gains du secteur secondaire soient supérieurs à ceux du commerce et de la location d'habitat. C'est à Tiébissou que ces conditions sont les plus favorables. Cette ville est située à 30 kms de Kossou. C'est la mieux placée avec Yamoussokro pour bénéficier des effets induits par les salaires qui vont être distribués. Des activités tertiaires, restaurants, bars, cinéma, assurances, banques, etc... pourraient y trouver un certain essort.

2) Capacité et coût de transport :

Ferkéssédougou est le centre le mieux placé à cause du coût relativement bas pratiqué par la R.A.N. et des facilités procurées par les Sociétés de Groupage.

Katiola dispose aussi des avantages de la R.A.N., mais sans ceux des Sociétés de Groupage.

M'Bahiakro est le centre qui possède le parc de camions le plus important et inutilisé une grande partie de l'année.

3) Main-d'oeuvre disponible :

Dans la zone de Ferkéssédougou la scolarisation est moins avancée que dans les autres zones. Il existe une réserve de main-d'oeuvre non qualifiée ~~importante~~ dans la zone ~~dans~~

Katiola est le centre qui offrira le plus de personnel qualifié avec : le Collège, le Cours Complémentaire, l'école de céramique et le futur Centre Technique.

Béoumi avec son collège, M'Bahiakro et Tiébissou avec

le Cours Complémentaire dispensent un enseignement qui n'est assuré d'aucun débouché dans leur zone.

4) Utilisation des investissements administratifs :

Les investissements devraient être utilisés dans leur pleine capacité. La fonction administrative de Katiola devrait connaître un nouvel essor avec sa future érection en Préfecture. Or, il y existe déjà un suréquipement, hôpital en particulier.

5) Ressources énergétiques :

Le fonctionnement d'une usine demande l'utilisation d'eau et d'électricité.

Au point de vue eau, M'Bahiakro est le mieux desservi avec la proximité du N'Zi. Ferkéssédougou n'est pas très éloigné du Bandama. A moyen terme, Béoumi, Sakassou et Tiébissou pourront bénéficier du barrage de Kossou. Katiola est le centre où le problème d'eau est le plus crucial à court comme à moyen terme. Ce problème se fait particulièrement sentir avec le développement de la fonction scolaire.

Au point de vue électricité, Ferkéssédougou dispose de deux groupes électrogènes, un seul fonctionne faute de demande. Béoumi et Sakassou sont reliés directement à Bouaké, Tiébissou le sera prochainement. Leur capacité n'est pas limitée, il faudrait cependant installer une équipe d'électriciens sur place.

6) Effets induits :

Dans le choix des centres, il faudrait favoriser ceux dont les effets induits à l'intérieur et sur le pôle régional sont les plus élevés.

Les effets induits sur le centre sont supérieurs à Ferkéssédougou : salaires redistribués, services, commerce.

Les effets induits sur le pôle régional sont supérieurs à Katiola, Béoumi et Sakassou (commerce, transport, services).

Nous avons vu quels étaient les facteurs et les mécanismes de la croissance des centres secondaires. A l'avenir, la recherche devrait porter sur :

- l'étude rapide de quelques centres choisis en fonction de nouveaux critères.
- l'étude approfondie de projets d'investissements administratifs et économiques dans les zones étudiées.

*
* *
*

T A B L E A U X A N N E X E
=====

Tableau N° I . Evolution de la circulation sur les axes Routiers de TIEBISSOU.
 Nombre véhicules/ jour (toutes catégories).D'après les comptages routiers
 des T. P.

DIRECTION (TIEBISSOU - X)	MOYENNE 1958 - 1960		MOYENNE 1962 - 1964		MOYENNE 1 9 6 5 - 1 9 6 7		
	Janvier	Septembre	janvier	Septembre	Janvier	Septembre	Indice an. base 100 : 1958 - 60
- BOUAKE	218	156	300	324	506	477 (1)	263
- ABIDJAN	221	159	319	310	619	734 (2)	356
- SAKASSOU	35	25	47	28	89	94	305
- RAVIAR	66	23	-	-	-	-	-
- DIDIEVI	-	-	40	43	62	68	-
- BOUAFLE	-	-	40	21	76	48	-
- T O T A L	540	363	746	726	1.352	1.421	
MOYENNE Fév.-SPT.		451		736		1.345	298
% de Variation 1958 - 60= 100		100		163,2		298,2	

Tableau N° II . Evolution de la circulation sur les axes Routiers de Béoumi .

Nombre Véhicules / jour (toutes catégories)

D'après les Comptages routiers des T. P.

DIRECTION (Béoumi - X)	MOYENNE 1958 - 60		MOYENNE 1962 - 64		MOYENNE 1965 - 67		INDICE Annuel 1958 -60=100
	J ^V ou Fév.	Spt. ou Oct.	J ^V ou Fév.	Spt. ou Oct.	J ^V ou Fév.	Spt ou Oct.	
BOUAKE	180	155	223	230	413	368	233
SAKASSOU	47	37	110	76	72	58	154
ZUENOULA	66	49	80	64	189	138	284
SEGUELA	100	85	70	50	170	183	190
MARABADIASSA	46	56	46	51	46	44	88
B O T R O	53	91	66	61	64	51	80
AMAN SALEKRO	-	-	56	36	105	20	-
T O T A L	492	473	651	568	1.059	862	
MOYENNE Fév.-Sept.	482		609		960		199,2
% Variation (1958-60 = 100)	100		126,3		199,2		

TABLEAU N° III

Evolution de la Circulation sur les axes routiers de Ferkessedougou -
D'après les comptages des T. P.

FERKESSEDOU- GOU - X	TYPE Véhicule	Moyenne 1958 - 60		Moyenne 61 - 63		Moyenne 1965- 67		Total annuel
		Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	Indice 1958 -60= 100
OUANGOLODOU- GOU (Nord)	V.légers	25	22	31	36	57	52	140
	Camions	70	50	73	79	70	56	
	Total	95	72	104	115	127	108	
KORHOGO (W)	V.légers	46	80	93	140	131	145	192
	Camions	28	44	59	60	52	53	
	Total	74	124	152	200	183	198	
BADIKAHA (Sud)	V.légers	27	24	28	60	50	78	184
	Camions	67	43	64	77	82	86	
	Total	94	67	92	137	132	164	
B O U N A (E)	V.légers	10	11	23	22	27	16	167
	Camions	6	9	6	11	8	9	
	Total	16	20	29	33	35	25	
T O T A L (Moyenne Fevrier-Sept)	V.légers	122		216		278		170
	Camions	158		214		208		
	Total	280		430		478		
Indice 1958 - 60 = 100		100		177		227		
		100		135		131		
		100		153		170		

TABLEAU N° IV .

Evolution de la circulation sur les axes routiers
de M'Bahiakro - D'après les comptages des T. P.

Route M'Bahiakro. X		Moyenne 1958- 60		Moyenne 1962 - 64		M o y e n n e 1965 - 67		Indice annuel base 100=1958- 60
		Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	
Kofesso (Nord- Est)	V.légers	65	71	86	66	116	115	198
	Camions	28	13	23	9	62	22	
	Total	75	84	210	75	178	137	
Ananda (S u d)	V.légers	96	61	119	94	151	132	211
	Camions	28	14	31	17	93	45	
	Total	124	75	150	111	244	177	
Bouaké (O u e s t)	V.légers	122	76	124	105	171	133	100
	Camions	34	16	24	30	55	35	
	Total	156	236	148	135	226	168	
Total (Février,Sept)	V.légers	283	208	329	265	438	380	
	Camions	90	43	78	56	210	102	
	Total	373	251	407	321	648	482	
Moyenne Annuelle	V.légers	245		297		409		165
	Camions	66		67		104		
	Total	311		364		513		
Indice 1958-60 = 100		100		130		165		

TABLEAU N° V. Evolution de la circulation sur les axes routiers de SAKASSOU -
D'après les comptages des T. P. -

SAKASSOU - X	Type Véhicule	Moyenne 1958 - 60		Moyenne 1962 - 64		M o y e n n e 1965 - 67		Indice annuel base 100 = 1958 - 60
		Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	
Béoumi (Nord-Ouest)	V.légers	50	30	61	65	44	40	116
	Camions	10	12	16	9	23	12	
	Total	60	42	77	74	67	52	
Bouaké (Nord-Est)	V.légers	65	76	136	147	221	91	228
	Camions	11	10	31	14	45	12	
	Total	76	86	167	161	266	103	
Tiebissou (Sud)	V.légers	80	72	123	87	87	66	128
	Camions	15	9	21	5	40	33	
	Total	95	81	144	92	127	99	
T O T A L	V.légers	195	178	320	299	352	197	
	Camions	36	31	68	18	108	57	
	Total	231	209	388	327	460	254	
Moyenne Fev. Sept.	V.légers	186		309		275		163
	Camions	33		48		82		
	Total	219		357		357		
% Variation 1958 -60 =100	Total	100		163		163		

Tableau N° VI .

Evolution de la circulation sur les axes routiers de Katiola
- D'après les comptages des T . P. -

Route Katiola - X .		Moyenne 1958 - 60		Moyenne 1962 - 64		M o y e n n e 1965 - 67		Indice annuel base 100=1958-60
		Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	Fevrier	Septembre	
NIAKARAMADOU- GOU (Nord)	V.légers	50	49	113	104	83	91	188
	Camions	70	58	81	78	71	63	
	Total	120	107	194	182	154	154	
D A B A K ALA (Est)	V.légers	53	46	62	83	26	42	60
	Camions	13	23	22	18	8	11	
	Total	66	69	84	101	34	53	
B O U A K E (Sud)	V.légers	119	65	127	128	206	190	180
	Camions	100	48	115	91	110	92	
	Total	219	113	242	219	316	282	
MARABADIASSA- BOTRO (OUEST)	V.légers	29	11	58	39	25	30	135
	Camions	6	2	39	16	8	3	
	Total	35	14	97	55	33	33	
TOTAL(Moynne (Fevrier-Sept.))	V.légers	211		357		348		143
	Camions	160		230		183		
	Total	371		587		531		
% Variation 1958 -60= 100	Total	100		158		143		

TABLEAU N° VII

Sorties d'Argent par la poste en Fonction de la profession de l'expéditeur

en 1966 (en Million)

Profession Centre	Fonctionnaires Administration	Commerçants	Planteurs Cultivateurs	Artisans	T O T A L
K A T I O L A	35, 4	22, 4	-	1, 7	38, 8
M' B A H I A k r o	19, 6	29, 4	2, 2	2, 3	53, 5
B E O U M I	10, 4	35, 5	0, 5	-	46, 5
S A K A S S O U	1, 0	18, 0	0, 4	-	19, 4

TABLEAU N^o VIII .

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ENTREES D'ARGENT
PAR LA POSTE EN 1966 (en Million) -

ORIGINE	A B I D J A N		CENTRE	SUD	NORD	EST	SUD OUEST	OUEST	T O T A L
	C E N T R E	Fonction- naires							
KATIOIA	19 , 8	2 , 3	5 , 0	0 , 3	0 , 6	0 , 4	-	0 , 2	28 , 6
M'BAHIAKRO	35 , 8	4 , 5	1 , 7	0 , 2	0 , 1	0 , 2	-	0 , 1	42 , 6
TIEBISSOU	13 , 6	0 , 9	0 , 8	0 , 6	0 , 5	0 , 1	-	0 , 3	16 , 8
BEOUMI	24 , 6	4 , 1	1 , 0	1 , 1	0 , 7	0 , 5	1 , 1	0 , 8	34
SAKASSOU	88		10 , 0	0 , 1	0 , 2	0 , 1	-	0 , 2	19 , 4

TABLEAU N° IX . STRUCTURE DES ACHATS DANS LE COMMERCE FIXE A KATIOLA
EN OCTOBRE - DECEMBRE 1967 - EN FONCTION DE LA PROFESSION DU CLIENT

	ALIMENTATION		B O I S S O N S		Pharma- cie Produits beauté	Articles Ménagers	Arti- cles Vesti- ment linge	Equipe- ment Durable	Dépenses exploit- tation	Ciga- rettes	Total	
	P. Agri- coles	P.Manu- facturés	Vin	Autres								
Commer- çants	A. R. Pers. (1)	6.950	13.000	-	3.355	8.215	4.410	9.740	-	12.835	950	59.095 8,4 %
	(2)	10.165	50.200	1.925	1.660	11.500	32.470	-	-	4.195	27.970	140.085 20,1 %
Transport	-	1.195	-	285	935	650	575	-	4.145	3.940	11.725 1,7 %	
Fonction- naire	16.525	25.330	10.450	9.000	19.155	9.770	38.635	30.355	10.700	6.420	176.340 25,2 %	
Artisans	10.205	8.680	1.900	495	14.990	3.670	7.375	-	35.200	7.240	89.755 12,9 %	
Elèves	-	1.070	-	-	1.670	-	1.650	-	2.715	-	7.105 1,0 %	
Cultiva- teurs	5.355	40.460	17.925	2.055	19.985	21.305	41.385	29.910	30.155	5.670	214.205 30,7 %	
Total	48.840 7,0 %	139.935 20,0 %	32.200 4,6%	16.850 2,4%	76.450 11,0%	72.275 10,4%	99.360 14,2%	60.265 8,6%	99.945 14,3%	52.190 7,5%	698.300 100 %	

(1) Achats personnels

(2) Achats par revente

TABLEAU N° X .

Structure des Achats dans le Commerce fixe à FERKESSEDOUGOU
en Avril - Mai 1968 - en fonction de la Profession du Client

		ALIMENTATION		B O I S S O N S		Pharma- cie Produits beauté	Articles ména- gers	Arti- vesti- ment linge	Equipe- ment durable	Dépenses exploit- tation	Cigaret- te	Total
		P. Agri- cole	P. Manu- facturés	Vin	Autres							
Commerçant	PERS.	-	5.020	-	1.400	4.940	2.390	1.580	2.500	4.085	-	21.915 2,3%
	A.R.	-	84.470	57.610	2.250	10.955	55.740	35.925	44.850	-	84.675	376.475 39,3%
Transport.		-	1.140	130	745	965	1.170	3.900	-	2.945	1.440	12.435 39,3%
Fonction.		260	34.110	7.045	6.985	14.645	12.345	38.350	141.170	6.615	5.035	266.560 27,8%
Artisans		6.650	4.480	770	745	3.895	5.810	24.855	7.520	30.630	2.560	87.915 9,2%
Elèves		-	230	-	-	230	195	1.125	-	1.725	-	3.505 0,4%
Cultivateur		2.430	17.230	1.040	4.910	11.760	10.835	30.555	87.225	28.760	5.470	188.455 19,7%
T o t a l		9.340	146.680	66.595	17.035	47.390	88.485	136.290	283.265	74.760	99.180	957.260
%		1,0%	15,3%	7,0%	1,8%	4,9%	9,2%	14,2%	29,5%	7,8%	10,3%	100%

TABLEAU XI . Structure des Achats dans le Commerce fixe à M'BAHIAKRO en Janvier - Février 1968 en fonction de la profession du Client

COMMER- ÇANTS		ALIMENTATION		BOISSONS		Pharma- cie produits beauté	Articles ménagers	Articles Vesti- mentaires linge	Equipe- durable	Dépenses exploit- ation	Cigaret- tes	Total
		P.agri- cole	P.Manu- facturié	Vin	Autres							
COMMER- ÇANTS	PERS	6.185	17.800	7.525	-	12.940	8.830	18.900	55.710	23.120	3.990	155.000 8,0%
	A.R.	-	101.000	175.330	5.100	23.915	43.420	3.600	24.750	9.250	59.655	446.010 22,9%
	Cultivateur	12.365	50.235	73.485	3.105	57.635	46.555	388.995	72.495	88.090	7.860	800.820 41,1%
	Fonction.	9.920	17.270	9.900	8.200	14.305	18.680	41.035	76.575	2.530	4.935	203.350 10,4%
	Artisans	7.365	23.080	6.465	3.900	8.505	4.515	73.450	5.635	58.390	5.850	197.150 10,1%
	Transporteur	2.800	7.100	3.200	1.020	3.590	1.240	6.775	17.850	84.770	4.165	132.510 6,8%
	Elèves	-	2.520	-	-	600	720	2.545	1.175	3.965	-	11.520 0,6%
	TOTAL	38.635 2,0%	219.005 11,2%	275.905 14,2%	21.325 1,1%	121.490 6,2%	123.960 6,4%	535.300 27,5%	254.190 13,0%	270.115 13,9%	86.455 4,4%	1.946.370 100 %

TABLEAU N° XII . EVolution mensuelle des ventes de produits pétroliers
en 1966 (en Millier de litres) -

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
BEOUMI	140,0	160,0	114,0	114,0	129,5	99,5	91,5	112,5	105,5	99,5	97,5	106,5	1.370,0
BROBO	10,5	10,0	10,0	20,0	10,0	10,0	10,0	10,5	-	10	10	10	121,0
Ferkesse- dougou	124,0	124,5	90,0	131,0	108,0	152,0	116,0	122,0	118,0	116,0	110	100,5	1.412,0
KATIOIA	89,0	88,0	78,0	81,0	65,3	89,0	84,5	82,0	62,5	95,5	114,5	120,5	1.049,8
M'BAHIA- KRO	264,5	291,5	194,5	157,5	162,5	110,5	66,0	85,0	87,5	95,0	88,5	118,5	1.721,5
SAKASSOU	41,0	40,0	46,5	40,0	30,0	20,0	20,0	30,0	19,5	40,0	40,0	41,0	408,0
TIEBISSOU	126,0	94,0	83,5	85,5	68,5	66,0	52,0	63,0	54,3	53,5	61,0	61,5	868,8
MOYENNE	113,6	115,4	88,1	89,9	82,0	78,1	62,9	72,1	63,9	72,8	74,5	79,8	993,1

TABLEAU N^o XIII .

Evolution mensuelle des ventes de produits petroliers (en Millier de litres) en 1967

M O I S	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
BEOUMI	83,5	94,0	80,5	104	72,5	91,0	100	108,5	106,0	98,0	102,3	139,8	1.112,1
BROBO	0	10,0	5,0	5,0	5,0	0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	55,0
Ferkessedou- gou	115,5	103,9	110,8	113,0	106,5	96,9	99,9	111,4	100,8	125,2	120,0	146,6	1.250,1
KATIOLA	92,5	89,0	72,0	72,0	100,5	62,5	90,5	83,5	79,0	84,0	74,0	63,5	963,0
M'BAHIAKRO	121,0	96,5	89,0	74,8	69,5	51,1	52,0	57,5	40,4	61,5	155,0	128,3	996,6
SAKASSOU	20,0	30,5	15,0	30,0	20,0	25,5	15,0	25,0	10,0	25,5	30,0	20,0	266,5
TIEBISSOU	80,0	76,0	48,5	41,5	54,5	52,5	38,0	61,0	43,5	57,0	59,5	64,5	676,5

TABLEAU N° XIV .

E T U D E C O M P A R A T I V E D E S I M P Ô T S E N 1962 .(en Million)

N A T U R E I M P Ô T	F E R K E S S E - D O U G O U	M ' B A H I A - K R O	K A T I O L A	T I E B I S S O U	B E O U M I	S A K A S S O U	B R O B O
F N I Foncier	0,5	-				-	-
Foncier Bâti	0,6	0,4		0,2	0,2	-	-
Foncier non Baté	-	-		-	-	-	-
Mainmorte	0,1	0,1		-	-	-	-
Patente	1,3	0,8		0,7	0,6	0,1	-
Licence	0,1	0,1		-	-	-	-
Contribution Nationale	0,2	0,1		-	-	-	-
T O T A L	2,8	1,5		0,9	0,8	0,1	-

TABLEAU N° XV . ETUDE COMPARATIVE DES IMPÔTS EN 1964 . (en Million)

N A T U R E I M P Ô T	FERKESSE- DOUGOU	M'BAHIA- KRO	KATIOIA	TIEBISSOU	BEOUMI	SAKASSOU	B R O B O
F. N. I. Foncier	-	0,7	0,1	-	-	-	-
F. N. I. Bénéfice	1,0	1,1	0,3	0,3	0,3	-	-
Impôt général sur le revenu	3,1	0,4	0,1	-	-	-	-
Foncier bâti	1,5	1,2	1,2	0,4	1,0	-	-
Patente	1,2	1,2	0,5	0,7	0,8	0,1	-
Licence	0,1	-	-	-	-	-	-
T O T A L	6,9	4,6	2,2	1,4	2,1	0,1	-

TABLEAU N° XVI

Etude comparative des Impôts en 1966 - 1967 (en Million) (1)

NATURE IMPÔT	M'BAHIAKRO	FERKESSE- DOUGOU	KATIOLOA	TIEBISSOU	BEOUMI	SAKASSOU	BROBO
F.N.I.A (Bénéfice Commerciaux)	2,4	0,6	0,6	-	0,4	0,6	-
F.N.I. B (Foncier)	0,4	0,4	-	-	0,1	0,1	-
Impôt Général sur Revenu (Commerçants)	1,6	1,4	0,3	1,6	0,3	0,7	0,1
Foncier	2,0	1,9	1,4	0,4	0,4	0,3	-
Patente , licence	1,8	2,1	0,7	1,9	1,0	0,3	0,1
I .G.R. Salaires	0,9	2,1	1,3	0,3	0,9	0,3	0,1
Total	9,1	8,5	4,3	4,2	3,1	2,3	0,3

(1) Source : Perceptions des chefs lieux de Sous- Prefecture .

TABLEAU N° XVII

Structure des Achats sur le marché de Katiola Décembre 1967 .

(8.000 participants environ) (franc)

		VILLAGEOIS		HABITANTS DE KATIOLA		HABITANTS DE BOUAKE	
P R O D U I T S		Nombre de paniers contrôlés: 265		Nombre de paniers contrôlés : 84		Nombre de paniers contrôlés : 32	
		Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
PRODUITS DE LA ZONE	Arachide	715	0,6	1.250	3,5	75	-
	Banane	745	0,6	365	1,0	150	0,1
	Bois	75	0,1	115	0,3	-	-
	Condiments	2.070	1,7	1.895	5,3	2.575	1,3
	Fruits	4.805	3,8	6.285	17,4	1.500	0,8
	Cola, tabacs, stimulants	465	0,4	1.050	2,9	250	0,1
	Igname	8.425	6,7	4.630	12,9	8.700	4,5
	Maïs	20.055	16,1	2.970	8,2	28.475	14,7
	Huile de palme	540	0,4	725	2,0	100	-
	Attiéké, beignets	1.295	1,0	130	0,4	-	-
	Légumes	860	0,7	565	1,6	525	0,3
	Volaille	-	-	940	2,6	150.190	77,4
Riz local	5.880	4,7	5.130	14,2	1.000	0,5	
Divers	12.860	10,3	1.220	3,4	500	0,3	
TOTAL P. LOCAUX		58.790	47,1	27.270	75,7	194.040	100 %
PRODUITS IMPORTES	Riz	650	0,5	275	0,7	-	-
	Poisson	7.050	5,6	2.585	7,2	-	-
	Pain	3.570	2,9	260	0,7	-	-
	Pétrole	9.515	7,6	425	1,2	-	-
	Viande	940	0,8	350	1,0	-	-
	Sel	1.330	1,1	230	0,6	-	-
	Sucre	1.415	1,1	185	0,5	-	-
	Savon	2.160	1,7	50	0,1	-	-
	Produits manu.	3.640	2,9	1.850	5,1	-	-
	Produits vesti.	3.850	3,1	-	-	-	-
	Produits ménagers	1.110	0,9	350	1,0	-	-
	Pagnes	24.650	19,8	2.250	6,2	-	-
Divers	6.100	4,9	-	-	-	-	
Total P. Importés		65.980	52,9	8.760	24,3	-	-
Total Général		124.770	100	36.030	100	194.040	100 %
Achat par tête		467	-	428	-	6.062	-